

LE SILENCIEUX

Le Dictionnaire du Marginal

LA PENSÉE du jour : « Dommage qu'on ne puisse arrêter le temps, lui qui tue tout le monde ! »

Gifle. — Geste un peu fift pour apaiser des nerfs à fleur de paume.

Cabotin. — Acteur qui ignore la comédie qu'il se joue.

Curriculum vitae. — Inventaire des études et états de service d'un candidat, visant à prouver qu'il a épuisé son avenir dans son passé.

Dispute. — Dans un couple uni, exaspération du bonheur.

Marche nuptiale. — Oeuvre musicale qui accompagne le départ des mariés pour le front conjugal.

Canaille. — Volée de sales canards.

Conditionnel. — Mode de conjugaison des velléitaires et des impuissants.

ALBERT BRIE

SOMMAIRE

Éditorial

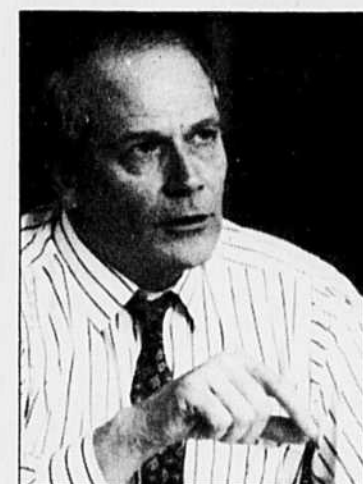
Haïti n'en finit plus d'être poursuivi par ses vieux démons, la dictature et la corruption. Dans ce pays, la démocratisation et le décollage de l'économie passent inexorablement par la neutralisation de l'ancien régime. Un éditorial d'Albert Juneau. **Page 12**

Idées

Le projet de rectification de l'orthographe du français suscite beaucoup de controverses. Pour Benoît Leblanc, enseignant au département de français et de langues modernes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, cette réforme constitue un pas dans la bonne direction. **Page 11**

L'URSS dépêche des troupes dans les pays baltes

Le ministère soviétique de la Défense annonce l'envoi de parachutistes pour faire appliquer la conscription militaire dans les pays baltes, en Ukraine, en Moldavie, en Arménie et en Géorgie. **Page 7**



Keith Spicer

Spicer prend la route

C'est aujourd'hui que la Commission Spicer commence à sonder les coeurs et les âmes des Canadiens. Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada entreprendra cet après-midi ses consultations publiques à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. **Page 2**

Optimisme réservé pour GM Canada

Après une année 1990 dont tous les dégâts n'ont pas encore été compilés, l'industrie de l'automobile manifeste pour 1991 un optimisme très réservé, tout en prévoyant qu'une guerre au Moyen-Orient et une détérioration plus grande de l'économie risquent de chambarder considérablement les prévisions. **Page 5**

Saddam jure d'embraser le monde

Le président irakien estime que la guerre est maintenant inévitable

NICOSIE (Reuter) — Le président Saddam Hussein a menacé hier d'embraser le monde entier dans un message qui présente déjà la guerre comme inévitable.

« L'Irak portera peut-être le poids principal de la bataille, mais le théâtre de nos opérations comprendra tous les combattants dont la main peut atteindre (...) les agresseurs dans le monde entier », a déclaré le chef de l'État irakien dans un discours à son état-major retransmis à la radio.

En Arabie saoudite, des sources militaires américaines ont annoncé que des hélicoptères irakiens avaient atterri sur une base militaire saoudienne et que les équipages avaient demandé l'asile.

À Londres, où il est arrivé dimanche soir pour des consultations avec les dirigeants britanniques, le secrétaire d'État américain, James Baker, a réaffirmé que le 15 janvier de-

meurait la date limite pour l'évacuation du Koweït par l'Irak, faute de quoi il s'exposerait à y être contraint par la force.

« Nous ne devons pas parler de reporter des dates limites dont nous avons dit que c'était de vraies dates limites », a déclaré le secrétaire d'État américain James Baker après deux heures d'entretien avec son homologue britannique, Douglas Hurd.

« Nous avons dit et redit que cette date butoir était bien réelle et que la seule chance de paix est, à mon avis, que Saddam Hussein commence à comprendre que l'échéance est réelle et que nous sommes sérieux », a-t-il ajouté.

« Saddam Hussein a le pouvoir de décider s'il y aura la paix ou non. C'est à lui de choisir. Nous espérons qu'il fera le bon choix ».

Douglas Hurd, faisant sienne la fermeté de James Baker, a jugé inacceptables de simples allusions à



PHOTO AP

Saddam Hussein à la télévision nationale irakienne, hier.

un éventuel retrait de l'armée irakienne si les Nations unies repoussaient l'échéance du 15 janvier.

« Nous sommes tout ouïe pour entendre un message de Bagdad. Ce

n'est pas là ce message. Le message que le monde attend de Bagdad n'est pas un message dilatoire mais d'acquiescement », a déclaré le secrétaire au Foreign Office.

James Baker a réaffirmé qu'il ne négocierait pas avec Tarek Aziz. « Ce que nous attendons de Bagdad, c'est moins de mots et plus d'actes », a-t-il dit.

M. Baker se rend aujourd'hui à Paris pour conférer avec le président François Mitterrand, dont l'ancien porte-parole, Michel Vauzelle, s'est entretenu pendant plus de quatre heures avec le président irakien samedi à Bagdad.

De Paris, le secrétaire d'État américain gagnera Genève pour y tenir demain avec le ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz, une rencontre qualifiée « de la dernière chance pour la paix ». Le président Bush a assuré qu'il n'y aurait pas de diplomatie secrète à Genève.

James Baker est porteur d'une lettre du chef de la Maison-Blanche au président irakien dans laquelle il s'engage à ne pas attaquer l'Irak s'il se retire de l'émirat occupé le 2 août dans les délais prévus.

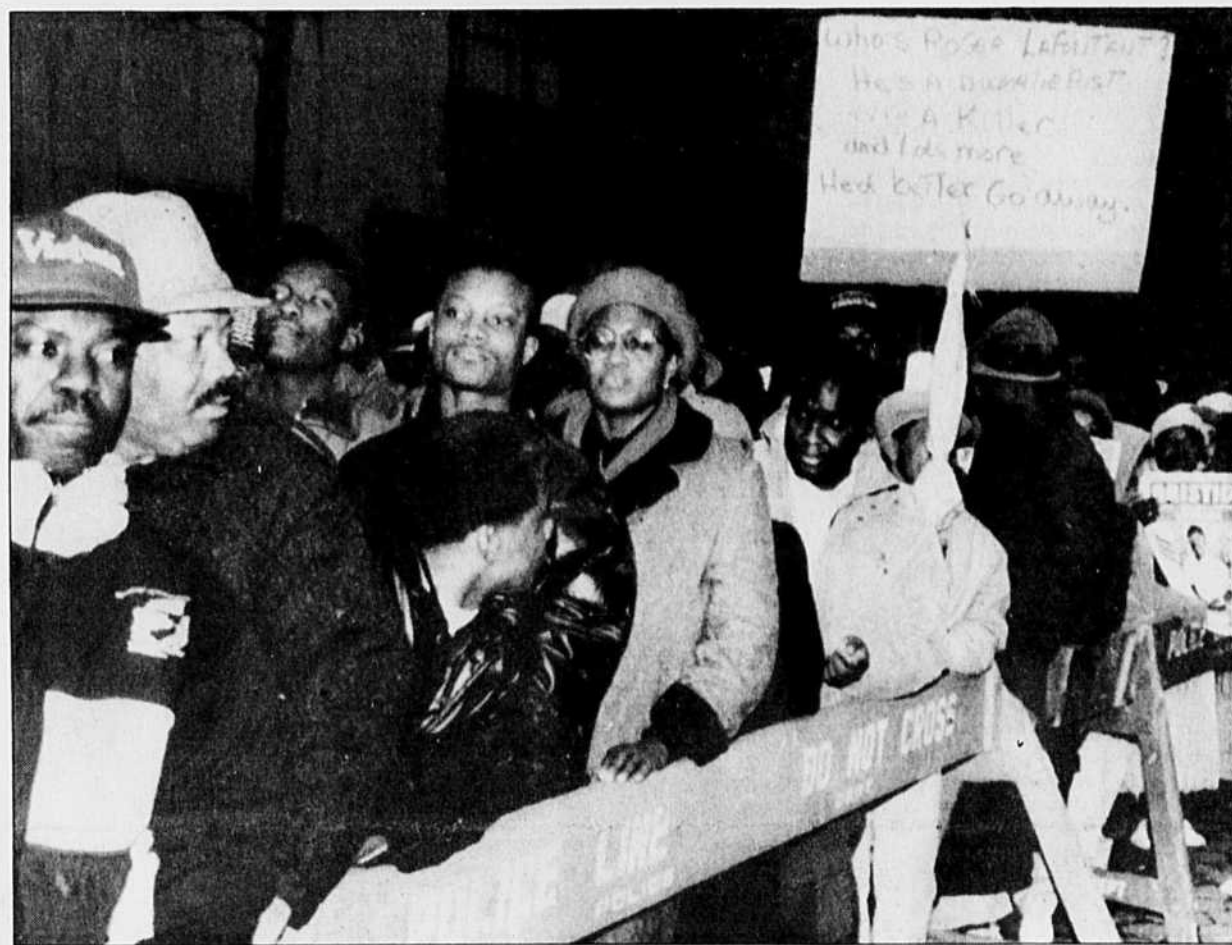
Les avertissements à l'Irak se multiplient à une semaine du 15 janvier. Le premier ministre britannique, John Major, en tournée dans le Golfe depuis dimanche soir, a déclaré hier peu après avoir rencontré l'émir du Koweït en exil : « Saddam Hussein doit quitter le Koweït volontairement, ou en être expulsé par la force ».

Le Koweït « est, de facto, pour le moment, un immense camp de détention où des atrocités sont commises quotidiennement par les Irakiens », a dit John Major. L'émir lui a remis un dossier sur les atrocités commises par les forces irakiennes depuis l'invasion.

Voir page 4: Saddam



Roger Lafontant a vainement tenté de s'emparer du pouvoir, hier à Haïti. À droite, des Haïtiens de New York ont manifesté devant le siège de l'ONU pour dénoncer cette tentative de coup d'État.



PHOTOS AP

La tentative de coup d'État en Haïti fait plus de 30 morts

d'après PC, AP, AFP, Reuter, LE DEVOIR

PORT-AU-PRINCE — L'armée haïtienne a soutenu hier le pouvoir constitutionnel contre le putsch tenté dans hier matin par le Dr Roger Lafontant, ex-numéro deux de la dictature tombée en février 1986, longtemps consul d'Haïti à Montréal et chef reconnu des « tontons-macoutes ».

Porte-étendard des forces opposées au processus démocratique qui a élu à la présidence le père Jean-Bertrand Aristide, M. Lafontant s'est

finallement rendu hier, peu avant midi. Avec moins de 20 complices, il avait, dix heures durant, contrôlé le Palais présidentiel, tenant en otage la présidente provisoire Ertha Pascal-Trouillot, libérée indemne par la suite.

Près de 40 personnes ont trouvé la mort au cours des affrontements qui se sont déroulés dans les rues de la capitale au cours de la nuit et jusqu'à 10 heures hier matin. Il s'agit, dans la plupart des cas, de « petits macoutes » lynchés par la foule en colère.

Mais le président élu, contre qui

était dirigé cette tentative de coup d'État, est sain et sauf et devrait toujours prêter serment le 7 février prochain.

En plus des 38 morts du bilan du début de soirée, une soixantaine de personnes ont également été blessées, dont une quarantaine par balle alors que d'autres ont été grièvement atteintes par les éclats d'une grenade jetée sur des manifestants par des partisans du Dr Lafontant.

La plupart des victimes, des macoutes et des hommes de main de Lafontant, ont perdu la vie lorsqu'el-

les ont été lapidées, battues à mort ou brûlées vives par des foules en colère.

Après l'arrestation de Roger Lafontant et de 16 de ses partisans, le père Aristide a déclaré à la radio que l'armée rétablissait l'ordre dans le pays. « Tenez bon », a-t-il dit à ceux qui l'ont élu à la présidence à une écrasante majorité de 66 %, le 16 décembre dernier.

La tentative de putsch a laissé des marques visibles de destruction dans la capitale, Port-au-Prince, où des magasins ont été pillés ou incendiés.

Les liaisons aériennes ont été annulées et les transports publics ne fonctionnaient pas hier.

À Montréal, les Haïtiens ont organisé une veille, dès les petites heures du matin, au Bureau de la communauté chrétienne de la rue Marquette, dans le nord de la ville. Une centaine de personnes s'y trouvaient lorsque l'arrestation de Roger Lafontant a été confirmée à la radio, provoquant une explosion de joie.

Bien connu à Montréal où il a longtemps vécu et possédait toujours de la

Voir page 4: La tentative

Il y aura une lune rouge et une lune verte et mauve dans le ciel du Québec demain

Sylvain Blanchard

DANS LA NUIT de demain à jeudi, les Québécois pourront voir au-dessus de leur tête une pleine lune rouge et, quelques instants plus tard, une autre de couleur verte et mauve. Ces deux lunes apparaîtront pendant quelques minutes dans le ciel et seront le produit de deux expériences de la NASA visant à approfondir leurs connaissances des aurores boréales.

Au-delà de leur beauté, ces aurores boréales ont l'inconvénient de rendre pratiquement impossibles les

communications sur haute fréquence et de déplacer la position des satellites dans la stratosphère. Ceci a pour effet de fausser les renseignements transmis par ces satellites et d'obliger les entreprises qui les ont lancés à réajuster leur position à des coûts exorbitants. Il s'agit donc pour la NASA d'étudier les aurores boréales afin d'être en mesure de mieux prévoir ces effets sur la Terre.

En tout, dix expériences seront tentées d'ici la fin janvier. Demain soir, à une heure qui reste encore à être déterminée, le satellite américain *Cerres* lancera au-dessus de l'É-

quateur des doses massives de lithium qui, une fois aspirées par le vide et frappées par l'énergie du soleil, créeront dans le ciel un cercle rouge ayant la forme d'une pleine lune. Ceux et celles qui regarderont alors vers le Sud, c'est-à-dire vers l'Équateur, pourront apercevoir cette « fausse lune » pendant environ 5 minutes.

Quelques instants plus tard, le satellite éjectera du baryum qui, après être entré en collision avec l'énergie solaire, produira une nouvelle pleine lune, celle-ci de couleur verte et mauve.

Voir page 4: Une lune

L'assurance-automobile coûtera plus cher en 92 aux mauvais conducteurs

Michel Venne

de notre bureau de Québec

À COMPTER de 1992, si tout va comme prévu, les conducteurs délinquants, qui ont accumulé plusieurs points d'inaptitude à leur dossier, paieront beaucoup plus cher leur prime d'assurance-automobile du Québec incluse dans le prix du permis de conduire et celui de l'immatriculation d'un véhicule. En contrepartie, ceux dont le dossier est blanc comme neige la verront diminuer légèrement.

Présentement les coûts d'immatriculation d'une voiture comprennent une prime de 99\$ d'assurance alors

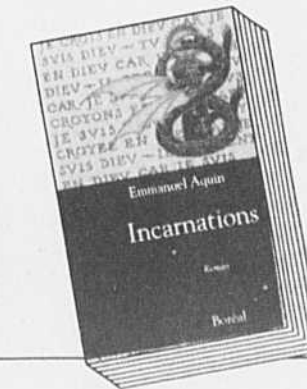
que le prix du permis inclut une prime de 25\$. À compter de 1992 cette prime pourra diminuer à 10\$ pour les conducteurs au dossier intact mais pourra s'élever à plus de 200\$ pour les mauvais conducteurs.

Une disposition de la Loi 108, adoptée en décembre par l'Assemblée nationale et qui était passée inaperçue, habilite en effet la Société d'assurance-automobile du Québec (SAAQ) à fixer la contribution d'assurance exigible lors de l'obtention d'un permis de conduire selon le dossier du conducteur.

La tarification sera modulée selon le nombre de points d'inaptitude et selon le nombre de suspensions ou de

Voir page 4: L'assurance

Faites le plein de romans Boréal!



Michèle Mailhot
LE PASSÉ COMPOSÉ
160 pages - 18,95\$
Alain Roy
QUOI METTRE DANS SA VALISE?
176 pages - 16,95\$
Micheline La France
LE TALENT D'ACHILLE
204 pages - 17,95\$
Emmanuel Aquin
INCARNATIONS
160 pages - 16,95\$

TAXER
LES LIVRES,
C'EST IMPOSER
L'IGNORANCE.



BORÉAL

Plus les femmes sont occupées, meilleur est leur état de santé

OTTAWA (PC) — Les femmes qui s'efforcent tant bien que mal de concilier travail et éducation des enfants se consolent peut-être d'apprendre que plus elles sont occupées, plus elles ont de chances d'être en santé.

Un survol des données de Statistique Canada montre que les femmes aux prises avec les nombreuses tensions engendrées par la multiplication de leurs responsabilités familiales et au travail ne souffrent pas des problèmes de santé auxquels on pourrait s'attendre.

Au contraire, elles sont généralement en meilleure santé que les femmes qui ne sont pas actives sur le marché du travail, ont constaté Nancy Kingsbury et Mia Elfenbaum, de la faculté d'Études familiales de l'Université du Manitoba, dans une recherche dont les résultats ont été rendus publics hier.

Les femmes mariées et mères de famille estiment que leur propre santé est meilleure, elles sont moins susceptibles de faire état de problèmes de santé, et leur taux d'absentéisme pour raisons de maladie est moindre.

Les deux chercheuses concluent d'ailleurs leur étude en disant qu'à mesure que le nombre de tâches accomplies s'élève, l'état de santé physique connaît une amélioration sensible. Le cumul des tâches se traduit non pas par le stress, mais par une satisfaction certaine.

Selon l'explication avancée par les auteurs, les gratifications que les femmes trouvent dans le style de vie moderne seraient supérieures à ses inconvénients.

Plus une femme accumule les responsabilités, plus elle en tire des satisfactions sous forme d'argent, de

statut social, de sécurité, d'une perception améliorée d'elle-même et divers autres privilèges.

L'emploi est ici l'élément-clé de l'équation, relèvent Mmes Kingsbury et Elfenbaum, parce que le fait de travailler contribue davantage à la santé de la femme que celui d'être mariée ou d'avoir des enfants.

Le travail comble le besoin de se réaliser, rehausse l'estime de soi, tout en enrichissant le réseau de relations sociales, notent les deux universitaires.

Il est également possible que les femmes qui sont initialement en meilleure santé acceptent davantage de responsabilités, tandis que celles qui souffrent de problèmes de santé auraient tendance à ne pas en faire autant.

En 1988, 67 % de toutes les mères canadiennes ayant des enfants de moins de 16 ans faisaient partie de la main-d'oeuvre.

Plusieurs candidats à l'investiture comptent sur une victoire péquiste dans Montmorency

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le départ de l'ex-ministre libéral Yves Séguin pourrait bien fournir l'occasion au Parti québécois de mettre fin à une série de 35 défaites consécutives lors d'élections partielles.

La chance lui en sera donnée dans le comté de Montmorency, vacant depuis la démission de M. Séguin, le 21 décembre dernier. Un scrutin complémentaire devrait normalement être tenu l'été prochain et déjà les candidatures se dessinent.

Le fiscaliste Jean Filion a officiellement annoncé la sienne, hier, en vue de l'investiture péquiste lors d'une conférence de presse. Trois autres personnalités, soit l'ex-député libéral fédéral Louis Duclos, l'avocat Daniel Petit et le maire de Sainte-Pétronille, Bernard Dagenais, devraient l'imiter sous peu.

M. Filion a défendu les couleurs du PQ au scrutin général de 1985, où il avait été défait par le libéral Yves

Séguin. Quant à M. Duclos, il a été député libéral de Montmorency-Orléans à la Chambre des communes de 1974 à 1984, année où il n'a pas pu, comme la plupart de ses collègues, passer à travers la vague conservatrice.

M. Petit est un avocat bien connu de Beauport tandis que le maire Dagenais, de Sainte-Pétronille, enseigne à l'université Laval.

Il y a eu 36 élections complémentaires au Québec depuis février 1971 pour combler un siège de l'Assemblée nationale. Le Parti québécois a fait la lutte à 35 reprises, sans jamais connaître la victoire. Il n'avait pas présenté de candidat à une occasion, dans Saint-Laurent, le 20 janvier 1986, où Robert Bourassa tentait de se faire élire.

Cette fois-ci, les plus récents sondages indiquent que le PQ est en avance sur le parti ministériel dans les intentions de vote.

Du côté libéral, personne ne s'est officiellement avancé le cou pour prendre la relève de Yves Séguin.

« Il est prématuré de parler de l'élection partielle et notre priorité est l'organisation du congrès du parti, prévu pour les 9 et 10 mars à Montréal », a déclaré la responsable régionale de l'organisation du PLQ, Yolande Bouchard.

Trois noms circulent cependant comme de possibles candidats libéraux : celui du maire de Beauport, Jacques Langlois, celui de l'ancien maire et ex-député Marcel Bédard et, enfin, celui du président de l'Association libérale, Claude Desjardins.

M. Desjardins, qui était jusqu'à tout récemment le secrétaire de comté de l'ex-député Séguin, n'exclut pas à prime abord de se porter candidat à l'investiture libérale.

Une réunion de l'exécutif de l'association libérale du comté, convoquée pour la semaine prochaine, permettra d'y voir plus clair, a expliqué hier M. Desjardins à la Presse Canadienne.

Pour sa part, le maire Jacques Langlois, de Beauport, a expliqué

hier qu'il n'avait pas encore été approché pour poser sa candidature.

M. Langlois, qui est toujours membre en règle du PLQ, ajoute : « Pour que j'y aille, il va falloir que l'option constitutionnelle du PLQ soit claire ».

M. Langlois, candidat libéral défait à l'élection générale québécoise de 1981, militait activement pour Sheila Copps à la course au leadership fédéral de juin dernier. Il est le beau-frère de Louis Duclos.

Quant à l'ingénieur Marcel Bédard, ex-maire de Beauport et député de Montmorency à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976, il n'a pas été possible d'obtenir ses réactions. M. Bédard poursuit des vacances dans le Sud.

En vertu de la loi électorale, le processus de l'élection partielle sera automatiquement déclenché le 21 juin 1991 si, entre temps, le premier ministre Robert Bourassa n'a pas fait adopter le décret ordonnant la tenue de l'élection partielle avant cette date.

La Commission Spicer amorce sa grande consultation

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — C'est aujourd'hui que la Commission Spicer commence à sonder les coeurs et les âmes des Canadiens.

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada entreprendra cet après-midi ses consultations publiques à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Par la même occasion, il ouvrira une nouvelle ère dans les us et coutumes des grandes commissions nationales : celle des assemblées de cuisine.

Au cours de la prochaine semaine, les 12 commissaires s'éparpilleront à travers les Provinces maritimes pour rencontrer des groupes de 10 à 20 citoyens qui discuteront de l'avenir du Canada.

Sur les 30 rencontres prévues, six se tiendront en langue française, et une se tiendra dans les deux langues.

Un membre du Forum, M. Roger Tassé, vice-président exécutif aux affaires juridiques et environnement chez Bell Canada, s'est porté à la défense de cette nouvelle façon de faire.

Il a affirmé que ces petits groupes de discussion encourageront ceux qui ont quelque chose à dire à le faire

en toute tranquillité, sans se prêter au cérémonial des commissions d'enquête traditionnelles. L'aspect formel de ces assises en décourageait plus d'un.

Mais plus encore, cette nouvelle procédure devrait permettre aux citoyens de réaliser qu'ils ont un certain pouvoir, a-t-il poursuivi. S'ils s'expriment de façon assez ferme sur ce qui les intéresse, ils peuvent avoir un impact sur la suite des événements, a-t-il déclaré.

M. Tassé, qui a longtemps été sous-ministre de la Justice au gouvernement fédéral, a cependant admis qu'il restait encore à démontrer si cette formule allait réellement fonctionner.

« C'est la première fois que ça se tente, a-t-il déclaré. Nous n'avons pas de modèle de référence ».

Il s'est cependant montré encouragé par les groupes d'essais mis sur pied pour tester le mode de fonctionnement envisagé par le Forum.

« J'ai l'impression que les gens ont quelque chose à dire et qu'ils veulent le dire, mais nous ne saurons que dans quelques semaines s'ils sont prêts à se prêter à cet exercice », a-t-il déclaré.

Il a dit s'attendre à ce que les rencontres « officielles » fassent bouillir de neige et amènent les citoyens à

organiser des groupes de discussion même en l'absence de commissaires. Une personne choisie par le groupe pourra faire rapport à la Commission Spicer en remplissant une grille fournie par l'organisation.

« Nous espérons susciter un très large débat », a-t-il affirmé.

Des commissaires devraient sillonner le Québec dès la fin du mois, ou au début de février, a ajouté M. Tassé. Les autres provinces suivront.

Les participants à ces groupes ont été recrutés de diverses manières. Certains ont communiqué avec le Forum via son numéro 1-800 pour se porter volontaires, alors que d'autres ont été recrutés par des correspondants locaux du Forum ou par des organisations locales.

M. Tassé a cependant rappelé que la Commission Spicer ne se bornera pas à ces groupes de discussion.

Déjà, ce soir, elle se lancera dans une autre première : une assemblée publique diffusée à la télévision communautaire, qui permettra à des groupes de citoyens réunis dans divers studios au pays de parler de l'avenir du Canada. La soirée sera animée par Laurier Lapiere.

Cette initiative se répètera au cours des prochains mois.

Les commissaires rencontreront

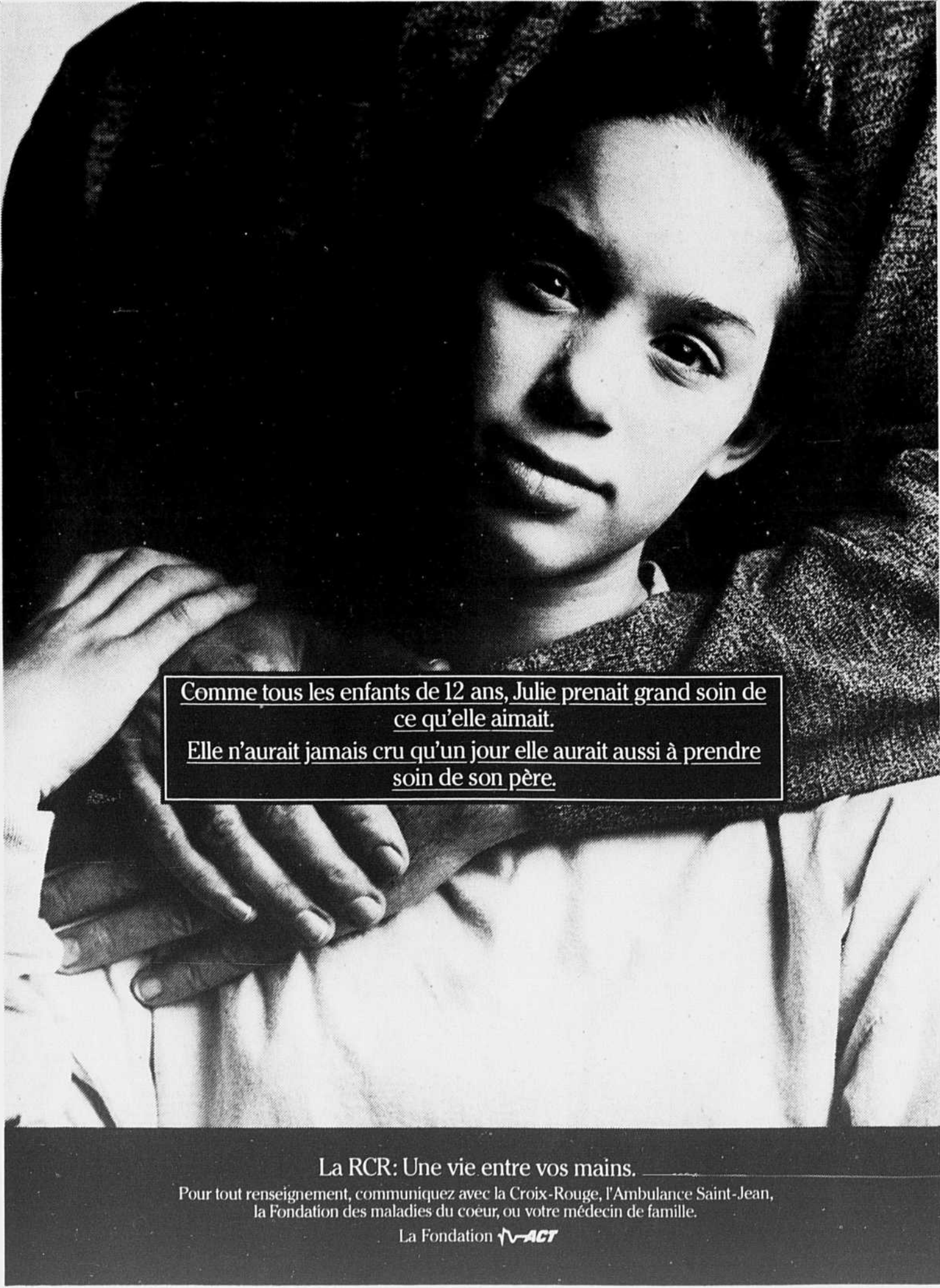
également en privé des personnes intéressées à la question. Dès leur première rencontre, au mois de novembre, ils avaient rencontré le statisticien en chef du Canada, Ivan Fellegi, et deux bonzes de l'industrie de sondage, Allan Gregg, de Decima Research, et Angus Reid.

Le président du Forum, Keith Spicer, devrait annoncer d'autres initiatives en conférence de presse ce matin à Saint-Jean.

Il devra présenter son rapport au gouvernement fédéral au plus tard le 1er juillet.

L'OMS annule une conférence sur le sida

MANILLE (AFP) — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annulé la conférence internationale sur le sida prévue début février à Manille, parce que les délégués devaient se soumettre à un test de dépistage, a annoncé hier l'agence de presse philippine PNA. Un porte-parole du ministère de la Santé a confirmé que l'OMS avait prévenu Manille de cette annulation, mais sans donner de raison. À cause de règlements similaires en Thaïlande, l'OMS a déjà boycotté en décembre une conférence sur le sida à Bangkok.



Comme tous les enfants de 12 ans, Julie prenait grand soin de ce qu'elle aimait. Elle n'aurait jamais cru qu'un jour elle aurait aussi à prendre soin de son père.



LE DEVOIR

Renseignements.....	(514) 844-3361
Administration.....	(514) 844-3361
Rédaction.....	(514) 842-9628
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Publicité.....	(514) 842-9645
numéro sans frais.....	1-800-363-0305

Abonnements

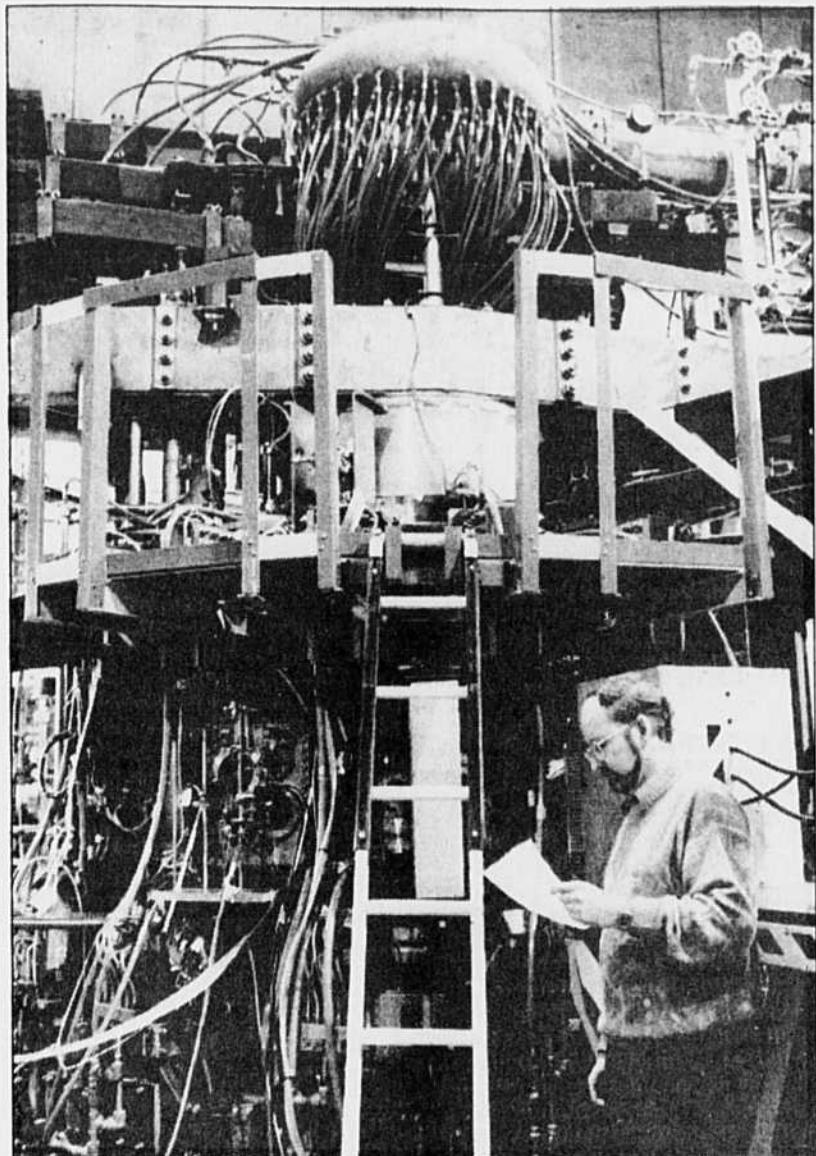
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur —	
Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

La RCR: Une vie entre vos mains.

Pour tout renseignement, communiquez avec la Croix-Rouge, l'Ambulance Saint-Jean, la Fondation des maladies du cœur, ou votre médecin de famille.

La Fondation ACT



Réal Decoste, directeur de l'exploitation du Tokamak de Varennes.

Un enfer nucléaire au Tokamak de Varennes

Guy Paquin

collaboration spéciale

DANS la course mondiale à la fusion nucléaire opérationnelle, marathon dont l'issue est prévue dans 30 ou 40 ans, le Canada a misé sur le cheval de la Communauté européenne. Tournant le dos aux projets américains, japonais et soviétiques, le Centre canadien de fusion magnétique mène actuellement d'importantes études au Tokamak de Varennes, études qui pourraient permettre au réacteur européen ITER de devenir, d'ici dix ans, le cheval de tête.

La conception d'ITER doit être complétée en 1996. On espère que d'ici cette date les travaux de recherche expérimentale, menés entre autres à Varennes, permettront de dépasser le point où l'énergie requise pour atteindre la densité de fusion est plus grande que l'énergie effectivement produite par le réacteur. De grands progrès ont été réalisés depuis dix ans dans ce domaine, mais il reste encore quelques marches à monter pour atteindre et dépasser le seuil de rentabilité.

Le Tokamak de Varennes est donc engagé dans la lutte contre les impuretés du plasma d'hydrogène, milieu dans lequel a lieu la réaction de fusion. Idéalement, ce plasma ne devrait contenir que du deutérium et du tritium, deux isotopes lourds de l'hydrogène. Dans les faits, le plasma est rendu instable par la présence de noyaux d'oxygène, d'où pertes énergétiques et bilan négatif de la fusion.

Le soleil, l'étoile des mages et toutes les autres étoiles n'ont pas ces problèmes. Disposant de masses énormes, les étoiles écrasent les atomes d'hydrogène les uns sur les autres par gravitation. La densité est telle que les noyaux d'hydrogène fusionnent et deviennent des noyaux d'hélium. Le produit final, le noyau d'hélium, est légèrement plus léger que les deux produits originaux, les noyaux de deutérium et de tritium. Cette inégalité entre les deux termes de l'addition réalisée par la fusion porte le joli nom scientifique de défaut de masse. Qu'on se rassure, les chiffres balancent en fait puisque le défaut de masse est compensé par la production d'énergie. C'est cette énergie qui rayonne du soleil jusqu'à nous et rend notre planète habitable.

Les réacteurs à fusion tentent de réaliser cette réaction sur terre, dans des conditions autres que l'écrasement gravitationnel. Pour forcer les noyaux d'hydrogène à se rapprocher suffisamment pour fusionner, on les écrase dans un champ magnétique extrêmement puissant. On parle alors de confinement magnétique. Les conditions régnant à l'intérieur du Tokamak de Varennes sont proprement infernales : tem-

pérature de l'ordre de dizaines de millions de degrés, densité de 10-15 molécules par cm³. L'énergie qu'on doit dépenser pour atteindre de telles conditions est très grande, mais si on parvient à éliminer les impuretés, l'énergie produite l'est encore plus. En fait, la fusion d'un gramme de deutérium et de tritium produirait l'équivalent énergétique de la combustion de 10 500 litres d'essence, sans aucun produit polluant rejeté dans la nature.

Pour éliminer les impuretés, le Tokamak de Varennes utilise des déflecteurs magnétiques. Par un jeu de six bobines placées à l'intérieur du réacteur on infléchit le trajet circulaire du plasma qui passe dorénavant par deux boucles sur les côtés du Tokamak. On a installé dans chacune des boucles une cible attirant les noyaux d'oxygène parasites et totalement indifférents aux noyaux d'isotopes d'hydrogène qui continuent leur course et vont fusionner au cœur du réacteur.

Les cibles sont faites de matériaux plutôt exotiques à base surtout de bore et de titane. On fait actuellement des essais à Varennes avec du graphite boronisé conçu à UCLA et avec du carbure de titane développé à l'Institut de Génie des matériaux du Centre national de recherche du Canada. Les essais sont concluants jusqu'à maintenant et le groupe européen ITER en profitera évidemment.

Autre avenue de pointe étudiée à Varennes, celle des décharges longues. Généralement les réacteurs à fusion cherchent à créer des températures de quelques centaines de millions de degrés et des états de densité très élevés pendant environ une seconde. On croit qu'on pourrait produire une fusion énergétiquement rentable en réduisant température et pression, mais en allongeant le temps de réaction. Varennes travaille actuellement sur des temps de réaction longs et espère en arriver à des décharges d'environ 30 secondes.

Restera évidemment à éliminer les déchets radioactifs produits par la fusion. Qu'on se rassure tout de suite, la fusion produit cent fois moins de déchets radioactifs que la fission mise en oeuvre dans des réacteurs comme celui de Gentilly. La raison en est qu'on travaille en fusion à alourdir des noyaux très légers alors qu'en fission on cherche à alléger des noyaux très lourds, très massifs. Une solution envisagée est le recyclage du tritium radioactif gazeux, qui pourrait resservir comme combustible dans une réaction future de fusion.

Conçu et construit par un consortium sous la direction de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, le Tokamak reçoit aussi une aide financière fédérale importante. Son budget de fonctionnement a été porté de 10 à 15 millions \$ cet automne et confirmé jusqu'en mars 1992.

D'après M. Richard A. Bolton, administrateur du projet et directeur général du Centre canadien de fusion magnétique, le Tokamak de Varennes est unique au monde en ceci qu'il est le seul où on peut mesurer tout courant circulant dans l'appareil, atout qui en fait le laboratoire de fusion le plus précis au monde. Même si le Tokamak de Varennes est relativement petit, sa parfaite transparence permet d'observer le comportement du plasma en fusion mieux que n'importe où ailleurs.

C'est sans doute ce fait qui a rendu le partenariat canadien et québécois si intéressant aux Européens. C'est également la raison pour laquelle les recherches menées à Varennes sont de toute première valeur au niveau mondial. Elles portent, rappelons-le, sur l'élimination des impuretés, objectif qu'on retrouve au premier rang des buts à atteindre dans un article sur le projet ITER paru dans la dernière livraison de la revue française *La Recherche*. Dans ce concert-là, nous sommes assurément dans la section des premiers violons.

Québec tente d'éviter une autre crise autochtone à la « frontière » d'Oka

Caroline Montpetit

UN MEMBRE de l'équipe de négociations spéciales du Secrétariat québécois des affaires autochtones, M. Pierre Coulombe, s'est rendu hier à Oka pour tenter de neutraliser une possible montée des tensions entre les Mohawks et la municipalité d'Oka liée aux revendications territoriales autochtones dans la région.

Tout le long du week-end, une vingtaine de Mohawks traditionnalistes de Kanesatake se sont en effet réinstallés sur le site des affrontements du mois de juillet dernier pour manifester contre des entailles faites sur les arbres par une firme d'arpentage mandatée par le gouvernement fédéral dans la pinède d'Oka. Hier une dizaine d'entre eux protestaient encore également contre le système de négociations mis en place par le gouvernement fédéral sur les revendications territoriales autochtones dans la région.

M. Coulombe, qui coordonnait cet été les rencontres entre les gouvernements fédéral et provincial et les autochtones de Kanesatake et de Kahnawake, a successivement rencontré hier les membres du Conseil de bande de Kanesatake, les membres du Longhouse de Kanesatake et la nouvelle Coalition mohawk de Kanesatake, pour entendre leurs différents points de vue sur les revendications territoriales.

Ces revendications territoriales des Mohawks, qui englobent au moins 260 kilomètres carrés de territoire dans toute la région de Deux-Montagnes, n'ont pas changé depuis les affrontements qui ont fait un mort parmi les policiers de la Sûreté du Québec à Oka le 11 juillet dernier, précisait hier l'attachée de presse du ministre délégué aux Affaires autochtones, Mme Suzanne Thomas.

« Et les instruments trouvés dans la pinède sont des outils de mesure de la firme d'arpentage mandatée par le gouvernement fédéral, en vue d'une éventuelle cession de territoire aux Mohawks de Kanesatake », ajoute-elle.

Joe David, traditionnaliste du Longhouse de Kanesatake, précise par ailleurs que les manifestants s'opposent également au fait que les gouvernements fédéral et provincial négocient avec la Coalition mohawk de Kanesatake, formée récemment à l'initiative de quelques membres de la communauté.

« De plus, nous estimons que tout le territoire de la Commune d'Oka nous appartient, alors que le gouvernement fédéral n'en a acheté qu'une portion pour nous la rendre. M. Bernard Roy, négociateur pour le gouvernement fédéral, vient d'être mis au courant du fait que notre cimetière se trouve au beau milieu d'un terrain dit municipal » ajoute-t-il.

Au moment de mettre sous presse hier, le groupe de manifestants mohawks était toujours sur place, pancartes et feux de camp à l'appui, aux abords du centre de désintoxication de Kanesatake.

Inquiet de l'issue possible de ces nouvelles manifestations, le maire du village d'Oka, M. Jean Ouellette, a informé le ministre québécois de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, d'une possible recrudescence des tensions avec les autochtones de la région.

« Nous craignons qu'une crise éclate de la même façon qu'au mois de juillet dernier, ajoute Gilles Landreville, conseiller municipal du village d'Oka, parce que le scénario se

déroule exactement de la même façon. Les Mohawks ont installé des pancartes, ils font des feux, et ils occupent un terrain qui appartient à la municipalité. À l'heure qu'il est, il y a suffisamment de policiers de la Sûreté du Québec dans le village pour pallier les manifestations imprévues, mais nous préférierions que le gouvernement fédéral règle au plus vite la situation ».

M. Ryan, à partir de son déplacement demandé au directeur de la Sûreté du Québec, M. Robert Lavigne, un rapport sur les manifestations mohawks du week-end.

Par ailleurs, à partir de mardi prochain, la Cour fédérale doit entendre les arguments des partisans et dé-

tracteurs du référendum qui souhaitent tenir le ministère fédéral des Affaires indiennes auprès des Mohawks de Kanesatake sur le mode de sélection des chefs du Conseil de bande.

Les chefs du Conseil de bande de Kanesatake sont actuellement choisis uniquement par les mères de clan, tandis qu'une partie de la population souhaiterait la tenue d'une élection où tous les membres de la communauté auraient le droit de vote.

À la requête d'un ancien chef de bande de Kanesatake, la Cour fédérale devra juger si le ministère des Affaires indiennes peut légalement tenir un tel référendum.



PHOTO CP

Des Mohawks traditionnalistes de Kanesatake ont monté la garde, malgré le froid, hier, dans la pinède d'Oka pour protester contre des entailles faites aux arbres par une firme d'arpentage.

Les infirmières manitobaines accusent les directions d'hôpitaux d'annuler des opérations pour manipuler l'opinion

WINNIPEG (PC) — Le syndicat représentant les infirmières manitobaines en grève accuse la direction des hôpitaux d'annuler inutilement des opérations chirurgicales urgentes pour manipuler l'opinion publique, pendant que les infirmières chargées des services essentiels doivent se contenter de vider des bassines et laver les planchers.

Pour la présidente du Syndicat des infirmières manitobaines, Mme Vera Chernecki, la partie patronale joue sur la corde sensible des gens — en reportant des interventions chirurgi-

cales requises pour des patients dans un état critique et les traitements de chimiothérapie prescrits à des cancéreux — dans le seul but d'essayer de dresser la population contre les grévistes.

Le syndicat a répliqué en conseillant au millier d'infirmières encore en poste, en vertu d'ententes sur les services essentiels, de se limiter au travail d'infirmières et de ne pas accomplir de tâches ne requérant pas une infirmière diplômée.

Les infirmières, qui ont débrayé le 1er janvier, se plaignent justement

d'être trop souvent traitées comme du personnel d'entretien plutôt que comme des professionnelles de la santé. « C'est une des raisons pour lesquelles nous faisons la grève, expliquait une syndiquée de Winnipeg en conférence de presse, hier. Nous voulons effectuer le travail d'infirmières, mais on nous demande de faire plusieurs autres tâches ».

Si des traitements d'urgence ne sont pas assurés à l'heure actuelle, c'est que la direction ne les a pas mis à l'horaire; les infirmières, elles, sont disponibles, a assuré Mme Chernecki.

Les Canadiens font confiance aux policiers mais condamnent le laxisme des tribunaux

Josée Boileau

AU PALMARÈS de la justice, les policiers ont la cote, mais les tribunaux sont largement recalés. Moins de 20 % des Canadiens estiment que les tribunaux criminels remplissent bien leur rôle, alors que 60 % portent un jugement favorable sur le travail des policiers.

Selon une étude menée par Statistique Canada, « la plupart des adultes ont une impression favorable de leurs services policiers locaux, mais leur perception des tribunaux est beaucoup moins bonne. La majorité des Canadiens estiment en particulier que les peines prononcées à l'égard des personnes reconnues coupables d'un délit ne sont pas assez sévères ».

Les données, recueillies en 1988 et récemment rendues publiques, démontrent que les deux tiers des Canadiens pensent que la police a une attitude ouverte et qu'elle fait res-

pecter la loi et la moitié croit que les policiers font bien leur travail de prévention du crime et de réponse aux appels.

Ces impressions relativement favorables baissent toutefois dramatiquement lorsqu'elles sont appliquées au système judiciaire. Seuls 14 % des gens croient que les tribunaux, au criminel, rendent justice rapidement, 16 % considèrent qu'ils aident les victimes et 25 % se disent satisfaits des verdicts et des peines rendus.

Par contre, 44 % des Canadiens estiment que les tribunaux protègent les droits des accusés.

Les victimes d'actes criminels, surtout si ceux-ci ont été commis avec violence, sont encore plus sévères dans leur évaluation du système de justice pénale. Leur perception favorable des tribunaux baisse à 11 % et ils ne sont que 53 %, comparativement à 62 % chez les non-victimes, à croire que les policiers font

bien respecter les lois.

De plus, c'est au Québec que l'on est le plus sévère à l'endroit des policiers, avec un taux de satisfaction de 60 % par rapport à 73 % dans les Maritimes, 71 % en Colombie-Britannique, 67 % en Ontario et 66 % dans les Prairies.

À l'inverse, les Québécois sont légèrement plus satisfaits de leurs tribunaux qu'ailleurs au pays. Les opinions favorables n'excèdent cependant pas 20 %, comparativement au taux de 10 % enregistré en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

Le criminaliste Jean-Claude Hébert, membre du Groupe de travail sur l'administration de la justice criminelle, s'est montré peu étonné des résultats de cette nouvelle étude.

« Cette méfiance envers les tribunaux s'inscrit dans une lignée générale déjà observée dans le passé », a-t-il observé. À son avis, le public méconnaît largement le fonctionnement du système judiciaire et la couverture sensationnaliste que font

les médias de certains procès n'aide pas à refléter la réalité.

Tout ne va pas pour autant pour le mieux, ajoute-t-il d'emblée. En dix ans, la hausse des dossiers a été fulgurante en matière criminelle et les ressources n'ont pas suivi. « Par souci d'efficacité, on a développé des habitudes expéditives, comme les négociations de plaidoyers, qui ont entraîné une certaine dégradation de la qualité de l'acte de justice », dit-il.

Le Groupe de travail créé l'an dernier par le ministère québécois de la Justice tentera de répondre à certains de ces reproches, mais la solution globale, elle, relève du projet de société. Les contribuables sont-ils prêts à payer plus pour la justice ? Me Hébert en doute. « Notre rapport, qu'on doit remettre en avril, intéressera le ministre tant qu'il n'y sera pas question d'injecter de nouveaux fonds... fait-il sans illusion. Heureusement, les réaménagements internes restent possibles ».

**EXAMENS
D'ADMISSION
1991-1992**

121^e année

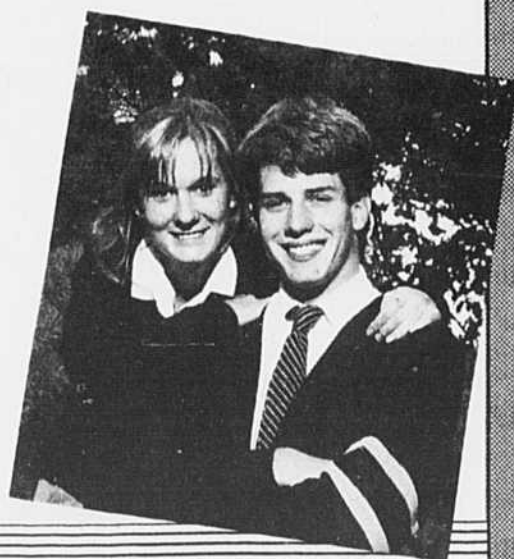
Début des examens: 13h30
Durée des examens: 3 heures
Frais: 25\$

**PENSIONNAT
EXTERNAT
Garçons et filles
Cours secondaire complet
sous la direction des
Frères de Sainte-Croix**

3791, chemin Queen Mary,
Montréal, H3V 1A8
739-3371

**• Les samedis
12 et 19 janvier
pour tous
les candidats**

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1990 et de celui de l'année en cours.



Notre-Dame

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'assurance

révocations de permis inscrits au dossier du demandeur. Bien sûr, on ne parle ici que du régime public d'assurance-automobile.

Il s'agit d'établir le montant des contributions en fonction du risque que représente chacun des assurés. L'objectif est d'inciter les conducteurs à respecter le Code de la sécurité routière et de faire comprendre aux conducteurs à risque qu'ils coûtent plus cher à assurer, explique un porte-parole de la SAAQ, M. Daniel Gagnon, dans un entretien avec LE DEVOIR. « Les mauvais conducteurs, dit-il, vont payer plus cher que les bons ».

Selon d'autres sources, l'hypothèse actuellement à l'étude prévoit que les conducteurs dont le dossier est immaculé paieraient une dizaine de dollars de moins que présentement, tandis que les plus délinquants verraient leurs primes augmenter de plus de 200 \$.

Le gouvernement désire s'en tenir au principe de la neutralité des revenus, a toutefois précisé M. Gagnon. C'est-à-dire que si les primes augmentent considérablement pour une minorité de conducteurs délinquants, elles diminueront légèrement pour ceux qui respectent le Code, qui forment l'immense majorité. Plus de 90 % des quatre millions d'automobilistes au Québec ont moins de trois points d'infraction au Code.

La SAAQ a déjà établi par une étude actuarielle qu'un conducteur dont le permis a été suspendu à la suite de l'accumulation de points d'infraction a 14 fois plus de chances de causer un accident qu'un autre dont le dossier est vierge.

Pour l'instant, la société jongle avec diverses hypothèses de travail et la nouvelle tarification, qui n'a pas changé depuis 1987, ne peut être modifiée que par un décret du conseil des ministres. En 1991, la société se propose de consulter les assureurs privés, la police et les associations d'automobilistes avant de présenter une proposition ferme au gouvernement. Les modifications ne seront pas en vigueur avant 1992.

Présentement, tous les conducteurs de véhicules de promenade paient le même montant d'assurance. Ce montant est perçu en deux tranches, 25 \$ à même le prix du per-

mis de conduire, et 99 \$ à même les droits d'immatriculation du véhicule. De la sorte, même les conducteurs qui ne possèdent pas d'automobile paient leur part au régime public d'assurance.

Selon les hypothèses envisagées, seule la prime de 25 \$ perçue à même le permis de conduire serait modifiée, à la baisse (à 15 \$ environ pour les conducteurs respectueux du Code) ou à la hausse (jusqu'à 250 \$ environ pour les conducteurs les plus délinquants). Le coût de l'assurance augmenterait progressivement avec le nombre de points inscrits au dossier.

En 1987, les primes du régime public d'assurance-automobile avaient baissé, de 31 \$ à 25 \$ sur le permis et de 114 \$ à 99 \$ sur l'immatriculation.

C'est pour cause d'excès de vitesse que les automobilistes perdent le plus grand nombre de points d'infraction au Québec (environ 70 %), vient ensuite l'omission de respecter un arrêt obligatoire, l'omission d'attacher sa ceinture de sécurité puis les autres causes. Un conducteur peut perdre jusqu'à 15 points d'infraction d'un seul coup pour excès de vitesse, de deux à quatre points pour un dépassement prohibé, trois pour avoir omis de faire un arrêt obligatoire, deux pour rouler sans avoir attaché sa ceinture.

Lorsque le dossier d'un conducteur compte 15 points d'infraction, la SAAQ peut soit suspendre le permis du conducteur pour trois, six ou 12 mois, soit le révoquer. Les points d'infraction restent inscrits au dossier pendant deux ans.

La Loi 108, qui contient plus de 250 articles, comporte un très grand nombre de modifications à diverses lois, notamment le Code de la sécurité routière, dont quelques-unes sont passées inaperçues lors de son étude en Chambre en décembre. Outre l'augmentation substantielle des amendes en cas d'infraction au Code et l'instauration d'un permis probatoire pour les conducteurs de moins de deux ans d'expérience, la loi prévoit :

- la possibilité pour la SAAQ de modifier le mode d'émission du certificat d'immatriculation et du permis de conduire. Le gouvernement, a-t-on précisé hier au cabinet du ministre des Transports, M. Sam Elkas, prévoit éliminer la vignette que l'on appose présentement sur les plaques d'immatriculation. À compter de 1992 ou 1993, le certificat d'immatriculation sera plastifié et valide pour environ cinq ans, à condition que le propriétaire du véhicule paie les droits exigibles annuellement. Le permis de conduire sera lui aussi plastifié et portera probablement une photographie pour faciliter l'identification du titulaire. Le permis serait lui aussi durable pour une période d'environ cinq ans. L'objectif de ces modifications est de réduire les coûts du système ;
- le pouvoir pour un agent de la paix de forcer un conducteur à immobiliser son véhicule et à se soumettre à un alcootest même sans avoir un motif de croire qu'une infraction a été commise. Un conducteur qui refuserait de se soumettre à l'ordre du policier est passible d'une amende pouvant atteindre 600 \$.

La loi confie par ailleurs à la SAAQ la responsabilité du contrôle routier pour le transport des personnes et des marchandises, prévoit diverses mesures de contrôle du parc automobile, notamment pour prévenir le vol de véhicules, prolonge le moratoire sur l'ouverture de nouvelles écoles de conduite et abolit, sauf en cas exceptionnels, l'exemption pour raison médicale du port de la ceinture de sécurité.

L'une des mesures les plus controversées du projet de loi a été retirée en cours de débat en Chambre par le ministre. L'article 98.1 prévoyait que tout conducteur titulaire d'un permis probatoire (moins de deux ans d'expérience) verrait son permis suspendu pour six mois et aurait été passible d'une amende s'il était pris à

conduire avec la moindre trace d'alcool dans le sang. Tolérance zéro. Régime sec. Le ministre Elkas a préféré reculer, quitte à revenir plus tard avec de nouvelles propositions, à la suite des pressions exercées sur lui par certains députés libéraux et par la Commission Jeunesse du PLQ qui jugeaient cette mesure discriminatoire.

◆ Une lune

Pendant ce temps, des kilomètres plus bas, une trentaine d'avions des Forces armées canadiennes survoleront le sud de l'Amérique du Sud et le nord de l'Amérique du Nord pour photographier ces deux phénomènes qui permettront, notamment, d'en savoir un peu plus sur l'énergie dégagée par le Soleil en cette année où les éruptions solaires sont au maximum de leur intensité.

Les connaissances acquises devraient éventuellement permettre d'améliorer la programmation de l'attitude des satellites et de mieux orchestrer les communications établies sur haute fréquence.

Les aurores boréales sont provoquées par le Soleil qui dégage du plasma, une forme d'énergie qui sature les molécules de gaz rares (le xénon, le krypton, le néon...) que l'on retrouve en suspension à plus de 150 kilomètres à la verticale du pôle Nord et, en moindre quantité, au-dessus du pôle Sud. Le surplus énergétique créé par cette collision (qui provoque les aurores boréales et australes) retourne dans l'espace sous forme de lumière qui, elle, prend différentes couleurs selon la nature et la quantité des gaz rares entrés en contact avec le plasma.

Tout cela provoque des perforations des différentes couches (les niveaux de particules électrostatiques) qui entourent la Terre, rendant difficiles toutes les communications entre le sud du Canada et l'Arctique pendant des périodes pouvant aller jusqu'à 36 heures.

En plus de nuire considérablement aux contacts radio à haute fréquence à bord des avions, l'activité autour du Soleil provoquée par les aurores boréales affecte également les lignes de transmission d'énergie électrique situées dans un axe Nord-Sud.

Les expériences de la NASA visent donc à essayer de prévoir les manifestations nucléaires se produisant à la surface du Soleil, de façon à minimiser dans l'avenir l'impact qu'elles entraînent sur le déroulement de nos activités quotidiennes.

◆ La tentative

famille ainsi que des propriétés. M. Lafontant faisait hier l'unanimité contre lui, rue Marquette. « L'abcès a enfin été crevé. Les macoutes ont abattu leur dernière carte. Le rat s'est mis lui-même dans la ratière », a commenté, radieux, le directeur du Bureau, M. Jean-Claude Icart.

À Port-au-Prince, Roger Lafontant était toujours hier soir détenu au quartier général de l'armée, tout près du Palais présidentiel. Une rumeur voulant qu'il ait obtenu un sauf-conduit pour quitter le pays a poussé des centaines de personnes à converger vers l'aéroport, pour éviter toute fuite de celui qu'on brûle de voir faire face à la justice. La rumeur a par la suite été démentie.

Le Canada, la France et les États-Unis se sont félicités de l'échec du coup d'État.

Le gouvernement canadien s'est dit heureux, hier, que cette tentative ait échoué. Dans un communiqué, émis hier en fin de journée, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, et la ministre des Relations extérieures, Monique Landry, ont aussi exprimé leur satisfaction devant la libération de la présidente provisoire.

« Notre gouvernement est très encouragé par le support en faveur du processus démocratique en Haïti, clairement démontré par les Forces

armées, a déclaré Mme Landry. Nous espérons que le long cycle de répression et de déception qui a marqué l'Histoire d'Haïti prenne fin ».

Le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, s'est lui aussi dit « vivement satisfait » d'apprendre que le coup de force avait été réprimé.

La présidente provisoire, Ertha Pascal-Trouillot, est indemne. Elle a été libérée par l'armée, qui a repris le contrôle du Palais présidentiel au milieu de la matinée. Elle a ensuite expliqué à la télévision qu'elle avait été forcée de démissionner sous la menace d'une arme, ajoutant : « Je veillerai sur Haïti. Je veillerai sur vous, le peuple ».

En annonçant sa prise de pouvoir, après une fusillade au Palais présidentiel, Roger Lafontant avait déclaré qu'il assurait l'intérim de la présidente démissionnaire.

Mais l'armée avait dénoncé le putsch de Roger Lafontant, ancien ministre de l'Intérieur de Jean-Claude Duvalier, Baby Doc, exilé en France depuis 1986. Roger Lafontant était rentré d'exil en juillet dernier et s'efforçait depuis de réunifier les duvaléristes.

Avant la contre-offensive de l'armée, Roger Lafontant avait annoncé sa prise du pouvoir dans une allocution à la radio. « J'assume la présidence de la République », avait-il déclaré.

Le président élu Jean-Bertrand Aristide a émis hier deux communiqués pour demander « au peuple haïtien de tenir bon », et pour féliciter l'armée de sa conduite exemplaire dans la défense de la légalité. Mais il n'a pas fait d'apparition publique.

Peu avant l'arrestation de Lafontant, le père Aristide avait déclaré à la radio : « Le peuple est en colère. Il demandait depuis longtemps l'arrestation de Lafontant, ce qui n'a pas été fait ».

Pendant le coup de force, Lafontant a tenté d'instaurer la loi martiale et a multiplié les déclarations triomphales. Dans une interview à la radio France-Infos, il avait notamment affirmé que l'armée s'était ralliée à lui et qu'il était devenu « président provisoire » en raison de la démission de Mme Pascal-Trouillot.

« Elle a perdu le contrôle des événements de ce pays face à ce président (Aristide) qui, au lieu de faire un discours s'adressant à tous les fils de la nation, a préféré proférer des menaces, des anathèmes », avait-il ajouté.

La présidente avait de son côté fait une déclaration radio-télévisée, dans laquelle elle se disait contrainte à la démission.

Mais l'armée a dénoncé l'initiative de Roger Lafontant. « L'armée restera fidèle à la mission qui lui a été confiée par la Constitution et condamnera cet acte. Nous prendrons les mesures nécessaires pour contrôler la situation et demandons à la population de nous apporter son soutien », avait-elle dit dans un communiqué diffusé par Radio Soleil, une radio catholique indépendante.

La rue a dénoncé en masse cette tentative de putsch visant à court-circuiter la prestation de serment par Jean-Bertrand Aristide, le 7 février prochain. Des barricades ont été dressées aux quatre coins de la capitale, et des lynchages contre des « petits macoutes » notoires, commerçants ou hommes de main, ont été exécutés.

Rue Delmas 32, le quartier général du Parti néo-duvalériste a été mis à sac, ses occupants massacrés. « Les macoutes ne peuvent plus aujourd'hui avoir pignon sur rue en Haïti », a commenté au DEVOIR M. Renaud Bernardin, un proche conseiller du père Aristide.

Aux cris de « Lafontant, tu es un porc ! » des milliers d'habitants de Port-au-Prince étaient descendus dans les rues dès le milieu de la nuit.

Selon Radio-Métropole, plusieurs partisans du père Aristide ont été tués alors qu'ils manifestaient de-

Détournement au Pérou

LIMA (AFP) - Un avion de la compagnie péruvienne Faucett, avec 125 passagers à bord, a été détourné lundi après-midi par des membres de l'organisation de guérilla péruvienne Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), a-t-on appris de sources aéronautiques à Lima.

L'appareil qui effectuait un vol entre Trujillo (nord du Pérou) et Lima,

se trouve immobilisé sur l'aéroport international Jorge Chavez de la capitale péruvienne, selon la même source.

La station de radio Radioprogramas del Peru a pour sa part indiqué que les pirates de l'air, dont on ignore le nombre, auraient réclamé une rançon de 750.000 dollars.

EN BREF...

Les Québécois apprennent leur français

Près de 65 000 adultes québécois se sont inscrits depuis novembre dernier au cours de correspondance « Du français sans faute » dispensé par le ministère de l'Éducation. Lancé en mars 1990, ce cours est conçu spécifiquement à l'intention des travailleurs qui, précise le MEQ, « veulent en peu de temps et facilement améliorer leur orthographe et leur connaissance de grammaire ». Les inscrits passent d'abord un test pour mesurer leur performance. Le programme et son coût sont établis en conséquence. Il en coûte environ 100 \$ en moyenne pour suivre ce cours qui permet, assure le MEQ, « de régler ses problèmes d'orthographe et de grammaire et d'en arriver à écrire, en deux ou trois mois, sans faire de fautes courantes ».

L'Université de Montréal engage

L'Université de Montréal devra engager 190 professeurs au cours de son année budgétaire 1990-91 ; 70 postes ont déjà été pourvus. Il en reste donc 120 à combler. C'est ce que révèle un document de l'Assemblée universitaire étudiée hier. Par ailleurs, l'Université a pratiquement réussi à boucler son budget en 1989-90, révèle ses états financiers, avec un léger déficit de 63 000 \$. Le règlement d'un litige avec un entrepreneur en construction pour un montant 650 000 \$ a par ailleurs compensé le manque à gagner au poste des subventions. Le déficit accumulé est encore de 19 231 000 \$ bien qu'il ait été réduit de 587 000 \$ au cours du dernier exercice.

vant les bureaux de Roger Lafontant.

La ville, qui était par ailleurs calme hier soir, offrait un spectacle de désolation, avec des corps calcinés, des supermarchés pillés et incendiés, des vitrines brisées, les principales artères jonchées de carcasses de voitures fumantes, de barricades de grosses pierres et de tas de cendre, restes de barricades de pneus enflammés.

Enfin, selon Radio Soleil a annoncé que le nonce apostolique, Mgr Giuseppe Leanza, avait été molesté par des manifestants qui l'auraient blessé lors du pillage de la Nonciature apostolique, sur les hauteurs de Pétionville (à 10 km de la capitale).

Le chauffeur du nonce et son secrétaire auraient également été battus par les manifestants lors du sacage du bâtiment. La vieille cathédrale de Port-au-Prince, désaffectée et en réparation, a été brûlée par des manifestants, outrés par la position virulemment anti-Aristide de la hiérarchie catholique, exprimée dans l'homélie du 1er janvier de l'archevêque François Wolf Ligondé.

◆ Saddam

A Paris, Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, a souligné que les informations précieuses obtenues à Bagdad par Michel Vauzelle ne changeaient « rien bien évidemment à la détermination de la France » dans la crise du Golfe.

Le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a été reçu samedi par le président irakien Saddam Hussein. Il a regagné Paris dimanche soir et a rendu compte de ses entretiens à Roland Dumas avant de se rendre à l'Élysée où il a été reçu par le président François Mitterrand.

Dans l'avion qui l'amenait en Europe, James Baker a précisé aux journalistes qu'il s'entretiendrait de la stratégie à venir avec les alliés des États-Unis dans la crise du Golfe.

Par ailleurs, six hélicoptères militaires irakiens ont atterri hier soir dans l'est de l'Arabie saoudite, apprend-on de sources militaires américaines en Arabie.

Selon les mêmes sources, deux des six appareils ont effectué un atterrissage forcé dans le désert à la suite d'une panne de carburant. Les quatre autres ont atterri à Ras al-Khafji, près de la frontière saoudo-koweïtienne.

« Il est encore tôt pour savoir si les

pilotes ont fait défection », ont ajouté les mêmes sources.

Des informations contradictoires avaient circulé dans la soirée sur le nombre et le type des appareils militaires irakiens qui auraient trouvé refuge dans le royaume saoudien.

Citant des sources du Pentagone, la chaîne de télévision américaine CNN avait tout d'abord indiqué que quatre hélicoptères ont demandé et obtenu l'autorisation d'atterrir en Arabie saoudite et leurs équipages ont demandé l'asile politique. Ils se seraient posés sur une base militaire située dans l'est de l'Arabie saoudite.

Officiellement cependant le département de la Défense se refusait à tout commentaire concernant ces informations recueillies par CNN auprès de responsables ayant requis l'anonymat.

Une source saoudienne digne de foi a indiqué pour sa part que les quatre appareils seraient des MiG. Ces chasseurs-bombardiers, dont le modèle n'a pas été précisé, se seraient posés à al-Khafji, près de la frontière saoudo-koweïtienne.

Par la même occasion, la source saoudienne a indiqué que 400 soldats irakiens ont déjà déserté et se sont déjà réfugiés en Arabie saoudite depuis l'invasion irakienne du Koweït, le 2 août dernier.

Dans le même temps, les milieux militaires en Arabie saoudite, qui n'étaient pas au courant de l'incident, s'étonnaient que ces avions « aient pu pénétrer l'espace aérien saoudien, à une période aussi tendue ».

Les informations sur la défection de militaires à bord d'avions irakiens ont été très vite démenties par le ministre irakien de l'Information Latif Nassim Jassem, qui a affirmé dans une déclaration reprise par l'agence irakienne INA, qu'elles s'inscrivent dans « le cadre de la campagne de désinformation menée par Washington » contre l'Irak.

À titre d'argument, M. Jassem a indiqué que « l'aviation irakienne n'a effectué aucune activité hier ».

Selon Washington, il ne s'agit pas de la première défection de militaires irakiens depuis le début de la crise. Plusieurs centaines de soldats, en majorité des conscrits, mais comprenant quelque 150 officiers, dont un général de brigade, ont fui en Arabie saoudite ou en Turquie depuis le début de la crise, ont indiqué des sources proches des services de renseignement américains. Un autre militaire irakien de haut rang aiderait de son côté la résistance koweïtienne, a-t-on ajouté de mêmes sources.

8 janvier

par la PC et l'AP

1990 : des centaines de milliers d'Allemands de l'Est descendent dans la rue pour réclamer la réunification de l'Allemagne.

1988 : un Boeing 737 de la société britannique Midland s'écrase près de Kegworth, en Angleterre : 37 morts.

1987 : le Canada impose un visa aux visiteurs de Turquie et de quatre pays africains.

1986 : nouveaux affrontements entre étudiants, policiers et militaires à Port-au-Prince en Haïti.

1976 : mort de Chou En-Lai, président du conseil chinois, à l'âge de 78 ans.

1959 : le général de Gaulle devient premier président de la Cinquième république en France.

1941 : mort de Baden-Powell, fondateur du scoutisme, né en 1877.

1942 : mort de l'astronome et physicien italien Galilée âgé de 77 ans.

Ils sont nés un 8 janvier : l'acteur et metteur en scène porto-ricain Jose Ferrer (1912-) ; le chanteur Elvis Presley (1935-1977) ; l'acteur et chanteur anglais David Bowie (1947-).

LE DEVOIR

DISTRIBUÉ EN FLORIDE

JUSQU'À LA FIN DE MARS 1991

Les vacanciers trouveront LE DEVOIR aux endroits suivants:

MIAMI BEACH
GOLDEN SHORES
18190 Collins Avenue

HOLLYWOOD
BEACH SUNDRIES
328 Johnson Street

SUNSHINE FOOD
MARKET
18110 Collins Avenue

DELI FOOD MARKET
302 Johnson Street

FORT LAUDERDALE
A1A CUNNINGHAM'S
A1A Oakland Park

DANIA
LUCKY 7 STORE
1414 S. Federal Hwy

POMPANO OCEANSIDE
31 N. A1A Extension
Pompano Beach

LE DEVOIR **C/FP** **FAMOUS PLAYERS**

invitent 300 personnes à la première du film

PHILIPPE NOIRET • ROBIN RENUCCI

UN FILM DE LAURENT HEYNE MANN

FAUX ET USAGE DE FAUX

le mercredi 23 janvier 1991 à 19h30 au cinéma Parisien

• Le concours se déroulera du 4 janvier 1991 au 15 janvier 1991.

• Les règlements du concours sont disponibles chez C/FP DISTRIBUTION INC. 8275 Mayrand Montréal P.Q. H4P 2C8

• La valeur des prix offerts est de \$1890,00

Envoyez le coupon-réponse à :
"FAUX ET USAGE DE FAUX" a/s C/FP DISTRIBUTION INC.,
8275, rue Mayrand, Montréal, Qc H4P 2C8.

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

LE DEVOIR OFFRE SPÉCIALE AUX ÉTUDIANTS

LE DEVOIR offre à tous les étudiants* de niveau universitaire la possibilité de se procurer un abonnement à tarif préférentiel, en se présentant à l'un des campus suivants aux dates indiquées:

Université de Montréal	7, 8, 9, 10, 11 janvier
Université du Québec à Trois-Rivières	7, 8, 9, 10, 11 janvier
Université d'Ottawa	7, 8, 9, 10, 11 janvier
Universités McGill et Concordia	7 - 18 janvier
Université de Sherbrooke	14, 15, 16 janvier
Université du Québec à Chicoutimi	14, 15, 16 janvier
Université Laval	14, 15, 16, 17 janvier
Université du Québec à Hull	14, 15, 16, 17 janvier
Université du Québec à Montréal	28, 29, 30, 31 janvier et le 1er février

	AVEC TAXES	RÉDUCTION
13 SEMAINES	35,49\$	41,01\$ 40%
26 SEMAINES	65,52\$	75,71\$ 45%
52 SEMAINES	117,00\$	135,20\$ 50%

* Offre valable sur présentation de la carte étudiante

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mardi 8 janvier 1991

Washington veut rassurer après la prise de contrôle de la Bank of New England

Pascal Reynard

de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Les autorités fédérales américaines, en prenant dimanche le contrôle de la Bank of New England pour lui éviter la faillite, ont montré leur volonté d'agir vite pour tenter de rassurer les épargnants et les marchés financiers dont la confiance est sérieusement ébranlée par une crise bancaire très grave.

L'opération de la Bank of New England, une des premières banques de Nouvelle-Angleterre, devrait constituer un des plans de sauvetage les plus chers dans l'histoire bancaire américaine, avec une facture estimée à 2,3 milliards \$ US par l'organisme fédéral garantissant les dépôts bancaires.

Cet organisme (Federal Deposit Insurance Corp) a agi très rapidement. Vendredi, la Bank of New England, victime de la crise de l'immobilier, annonçait une nouvelle perte énorme au dernier trimestre 1990, qui la rendait virtuellement insolvable. Dimanche, la FDIC prenait le contrôle de cette banque en procédant à une première injection de capital (750 millions \$ US).

Il faut dire que la situation pressait : les clients de cette banque, affolés, avaient déjà retiré environ 1 milliard \$ US pendant la seule journée de vendredi.

Au-delà de la clientèle de la Bank of New England, les autorités, en empêchant la faillite de cette banque, ont voulu rassurer l'ensemble des épargnants américains de plus en plus inquiets de l'état de santé préoccupant du système bancaire.

La crise actuelle des banques américaines, victimes à la fois d'énormes pertes dans l'immobilier, du ralentissement général de l'économie et d'une réglementation désuète, est considérée par beaucoup d'experts comme la pire depuis la Grande Dépression des années 30. Et elle devrait encore s'aggraver avec la récession dans laquelle s'enfonce

actuellement l'économie américaine.

Outre la rapidité de sa réaction, la FDIC n'a pas lésiné sur les moyens car elle a décidé de garantir tous les dépôts des clients de la Bank of New England, même les plus importants. Cet organisme est censé assurer seulement les dépôts allant jusqu'à 100 000 \$ US.

Cette décision de couvrir les gros comptes illustre la volonté de rassurer également les marchés financiers. « S'ils (les responsables de la FDIC) avaient fait perdre de l'argent aux gros déposants, cela aurait provoqué de la nervosité littérale dans le monde entier au sujet de beaucoup de banques américaines », explique ainsi M. Bert Ely, analyste spécialisé dans le secteur bancaire.

Un rapport récent du Congrès soulignait que les États-Unis « font face actuellement à une situation presque sans précédent, avec la plupart de leurs grandes banques fonctionnant à la limite — ou au-delà — de l'insolvabilité ».

En attendant, le coûteux sauvetage de la Bank of New England ne peut que renforcer la détermination du gouvernement américain à renflouer d'urgence les caisses de la FDIC.

La crise bancaire, qui ne fait que commencer, survient en effet alors que les réserves de cet organisme sont au plus bas depuis sa création en 1934. Ses fonds devraient tomber à 4 milliards \$ US à la fin de cette année, montant dérisoire si on le compare aux 2000 milliards \$ US de dépôts que la FDIC est censée protéger.

La FDIC a besoin de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Ce renflouement sera inclus dans le vaste projet de réforme du système bancaire que le gouvernement doit présenter d'ici la fin janvier. Ce projet devrait prévoir notamment la levée des restrictions empêchant les banques d'avoir des activités sur l'ensemble du territoire américain et de mener des activités de courtage en Bourse.



PHOTO AP

M. Bob Lavigneur, de Winthrop, au Massachusetts, quitte la succursale de la Bank of New England après y avoir fermé son compte bancaire à la suite des difficultés que connaît l'institution financière.

GM du Canada s'attend une faible hausse de ses ventes en 1991 malgré la récession

Claude Turcotte

APRÈS une année 1990 dont tous les dégâts n'ont pas encore été compilés, l'industrie de l'automobile manifeste pour 1991 un optimisme très réservé, tout en prévenant qu'une guerre au Moyen-Orient et une détérioration plus grande de l'économie risquent de chambarder considérablement les prévisions, comme l'a expliqué George A. Peapples, président-directeur général de General Motors du Canada, qui a eu beaucoup de mal, hier, à maintenir devant les médias une belle image toute marketing de réussite assurée.

Globalement, les ventes de voitures et de camionnettes en 1990 furent de 1 315 000 unités, en baisse de 11 % sur l'année précédente, soit la chute la plus forte depuis 1984. Chez GM du Canada, le recul fut même de 12,3 %, ce qui n'a pas empêché cette compagnie de demeurer au premier rang pour les ventes de véhicules et même de gagner quelques points dans le positionnement général des fabricants nord-américains. Selon les prévisions de M. Peapples, fondées sur l'hypothèse d'une « reprise modérée », il y aura cette année une augmentation des ventes de 1,5 à 3 %. Cela pourrait se produire si les taux d'intérêt continuent de baisser, si la crise du Moyen-Orient trouve son dénouement, si la récession ne s'amplifie pas trop au Canada sans compter les répercussions de celle qui pourrait prendre de l'ampleur aux États-Unis.

En fait, le seul facteur positif assuré est l'entrée en vigueur de la TPS, qui a pour effet d'alléger le fardeau de celui qui achètera une voiture neuve. Le guide fédéral fait état d'une diminution d'environ 4 %. M. Peapples a mentionné pour sa part que la baisse sera en moyenne de 800 \$ par véhicule. Toutefois, le pdg a reconnu qu'il est « encore trop tôt pour juger si les réductions de prix dues à la TPS réussiront à surmonter la stagnation du marché » et que « seul le temps le dira ». GM dit avoir constaté un déclin marqué des ventes au cours des derniers mois de 1990, bien que la ralentissement était déjà évident en avril, alors que les trois Grands constataient une plongée de 34 % de leurs ventes. Il est vrai cependant que les sociétés commerciales exploitant des parcs de voitures ont retardé leurs achats afin de bénéficier des réductions de prix découlant de l'entrée en vigueur de la TPS.

Il n'en reste pas moins que, l'an passé, la situation n'a pas été plus reluisante aux États-Unis, où les fabricants japonais ont continué à gruger les ventes des compagnies américaines, sauf GM qui a réussi à porter sa part du marché des voitures de promenade de 35 à 35,5 %, grâce à des pratiques de marketing et d'escomptes qui lui ont coûté environ 1200 \$ par véhicule. Hier matin, un journal new-yorkais rapportait les propos de certains analystes disant que GM enregistrera des pertes de 1,4 milliard \$ dans le dernier trimestre de 1990, soit le plus grand déficit trimestriel de toute l'histoire de la compagnie, ce qui aura d'ailleurs pour effet d'annuler complètement les bénéfices



PHOTO JACQUES NADEAU

M. Georges A. Peapples, président-directeur général de GM du Canada.

accumulés au cours des trois premiers trimestres. M. Peapples a refusé de faire quelconque commentaire sur ces informations, en rappelant qu'il ne fait des remarques que sur des résultats officiels seulement.

Le pdg de GM du Canada a cependant souligné que l'industrie nord-américaine de l'automobile n'oeuvre plus du tout dans le contexte qui était encore le sien il y a moins de 10 ans, alors qu'à peine cinq ou six manufacturiers avaient un accès facile au marché nord-américain. Aujourd'hui, une trentaine de manufacturiers offrent 600 modèles différents de voitures. Voilà sans doute une belle illustration de ce qu'on appelle la mondialisation de l'économie, un phénomène qui a rejoint GM même au Québec depuis que Hyundai a décidé d'y installer sa première usine hors de Corée, en bonne partie parce que les Québécois avaient été les premiers consommateurs de ce continent à porter massivement leur choix sur ses voitures.

La localisation d'une usine peut devenir un argument de vente précieux, surtout lorsque les acheteurs de voitures se font rares. M. Martin Gauvin, directeur de l'exploitation de GM pour la région de l'Est, a clairement indiqué que sa compagnie va chercher à faire vibrer les cordes du nationalisme et de la reconnaissance. L'usine de Sainte-Thérèse a déjà 25 ans et nécessite au fil des ans des investissements de près de 1 mil-

liard \$; à ce jour 3 millions d'autos y ont été montées. GM dépense annuellement au Québec plus de 500 millions \$ pour l'achat de biens et services et 155 millions \$ en salaires. Toutes activités confondues, en incluant les compagnies de financement, GM a un chiffre d'affaires au Québec de 2,5 milliards \$. Son réseau compte 207 concessionnaires qui emploient 8000 personnes. En 1990, GM a vendu au Québec 103 892 unités, soit 77 057 voitures et 26 835 véhicules commerciaux, ce qui a donné 31,7 % du marché dans le domaine commercial et 28,3 % pour les voitures privées.

La perspective de la souveraineté du Québec évoquée par un journaliste laisse M. Peapples imperturbable. Il se contente de rappeler qu'il s'agit d'une question ouvrant la porte aux spéculations, que GM a une usine au Québec depuis 25 ans, qu'elle a pris récemment des engagements majeurs et qu'elle a une très grande confiance dans son personnel québécois.

Les engagements majeurs auxquels faisait allusion le président portent sur la décision de confier à l'usine de Sainte-Thérèse la mission de fabriquer, à partir de 1992, une nouvelle génération de Chevrolet Camaro et de Pontiac Firebird pour tout le marché nord-américain et même celui d'outre-mer. La conversion des équipements de l'usine devrait commencer en octobre prochain. L'assemblage des premiers

véhicules pourrait démarrer dans un an environ, soit au cours du mois de janvier 1992 pour le pré-rodage et au printemps pour la production réelle, comme l'a indiqué le directeur de l'usine de Boisbriand, Robert Moran. Ce sont les conditions du marché qui détermineront le calendrier final de réorganisation de l'usine d'assemblage de Boisbriand.

Les coûts de conversion de l'usine sont estimés à environ 100 millions \$, un ordre de grandeur que le président de GM au Canada n'a pas voulu préciser davantage. Actuellement, l'usine québécoise fabrique les modèles Celebrity et Ciera. M. Moran a indiqué qu'environ 2200 travailleurs oeuvrent présentement à l'usine de Boisbriand, quelque 1700 autres ayant été mis à pied en juillet lorsque GM décida de couper un quart de travail en raison de la baisse des ventes d'automobiles qui découle du ralentissement de l'économie.

Avec la nouvelle génération de Firebird et Camaro, M. Moran prévoit que l'usine de Boisbriand devrait retrouver son niveau antérieur d'embauche, à mesure que les conditions du marché se rétabliront et que les ventes des nouveaux modèles progresseront. Il croit même que la demande au cours des prochaines années pour les Camaro et Firebird pourrait être telle que l'usine de Boisbriand dépasserait son sommet historique de production, qui a déjà été de 180 000 véhicules par année.

Suisse Canada Capital offre de racheter le Groupe André Perry

Serge Truffaut

SUISSE Canada Capital, un holding financier situé à Montréal, vient de faire une offre publique d'achat sur toutes les actions du Groupe André Perry qui, comme chacun sait, a eu sa part de difficultés financières au cours des trois dernières années.

Dans un document diffusé hier, Suisse Canada Capital, que préside M. Jean-Jacques Treyvaud, indique que cette proposition d'achat sera faite au prix de 20 cents par action de

classe A « pour un montant minimum de 90 % des actions A émises par Groupe André Perry (GAP) ». Lors de son inscription à la Bourse de Montréal en juin 1986, ces actions valaient 3,50 \$ l'unité.

Si l'offre est acceptée, Suisse Canada Capital fera l'acquisition de André Perry au coût de 900 000 \$. Un montant qui, bien évidemment, ne comprend pas la dette que ce groupe oeuvrant dans les technologies audio-visuelles a accumulée lorsqu'il s'est implanté aux États-Unis.

En effet, l'émission d'obligations pour un montant d'environ 14 millions \$ effectuée en Suisse, dans le but d'appuyer justement la mise sur pied d'un réseau composé de deux studios aux États-Unis, est en défaut.

De fait, Suisse Canada Capital se propose, ainsi que l'a confié M. Treyvaud lors d'un entretien, de « présenter une offre d'échange des obligations en francs suisses fixée à 41 % de la valeur nominale des obligations encore en circulation ».

Plus précisément, « cette offre d'achat consistera en l'échange des obligations convertibles en francs suisses de André Perry actuellement en défaut contre 19 actions privilégiées convertibles rachetables et garanties de Suisse Canada Capital. Chaque action privilégiée aura une valeur nominale de 100 \$ et portera intérêt, non cumulatif, au taux de 6 %

l'an ». En fait, « on va émettre 5,5 millions \$ d'actions privilégiées contre la dette suisse ».

Selon les informations fournies par M. Treyvaud, qui, incidemment, a travaillé sur le dossier Perry à l'occasion de cette émission d'obligations en Suisse, si les parties en présence parviennent à régler le problème de la dette suisse au cours des prochains jours, le Groupe André Perry redeviendra rentable.

À l'appui de son affirmation, M. Treyvaud a souligné que les actifs américains, sources de tous les maux du groupe, ont été liquidés. Dans le cas du studio situé à San Francisco, on a tout simplement mis la clé dans la porte. Dans le cas des installations situées à Washington, le groupe a vendu 75 % des parts.

De son côté, l'actuel président et principal actionnaire de André Perry, M. Pierre Raymond, a indiqué que n'ayant pas encore reçu copie de l'offre formulée par Suisse Canada Capital, il ne pouvait évidemment pas qualifier la proposition rendue publique hier.

Enfin, on se rappellera que le fondateur du groupe, M. André Perry, n'a plus de lien avec cette entreprise depuis 1988. Il avait alors cédé le contrôle du groupe à M. Pierre Thibault, qui, lui également, n'entretenait plus de lien avec cette société.

Moins de prêts à l'Est en 1990

BAËLE (Reuter) — Les banques des principaux pays industrialisés ont considérablement réduit leurs prêts à l'Europe de l'Est et au tiers-monde au premier semestre 1990, révèle un rapport publié hier par la Banque des règlements internationaux (BRI).

La BRI, la banque centrale des

banques centrales des pays riches, précise que les prêts aux pays d'Europe de l'Est ont baissé de 5,1 milliards \$ US l'an dernier.

Les banquiers, tenant compte de l'évolution économique et politique de ces pays, ont estimé que leur solvabilité s'était détériorée.

La crise du Golfe fait monter la valeur du dollar US et le prix du baril de brut

PARIS (AFP-Reuter) — Après une période de relatif optimisme, les marchés ont répercuté hier le pessimisme ambiant sur la crise du Golfe en se réfugiant dans le dollar, tout en provoquant une flambée du prix du pétrole et une chute de la bourse.

« Le marché n'a pas décidé que la guerre était certaine, mais la tendance s'est à nouveau inversée », a dit un opérateur du marché du pétrole.

Le baril de Brent de la mer du Nord a progressé de 2 \$ US à l'ouverture, avant de se stabiliser autour de 25,24 \$ US le baril dans l'après-midi, en hausse de 1,26 \$ US par rapport à la clôture de vendredi.

Le baril avait atteint vendredi à New York son cours le plus bas depuis le 3 août, au lendemain de l'invasion irakienne du Koweït.

L'appel de Saddam Hussein aux Irakiens à se préparer à la guerre, la volonté américaine, exprimée par le secrétaire d'État James Baker, de

ne pas transiger et de ne pas reculer l'échéance du 15 janvier ont entraîné un regain de pessimisme sur le marché boursier.

Suivant le chemin tracé par Londres et Paris, qui ont cédé respectivement 0,70 et 2,67 %, Wall Street a affiché une perte de près de 1 % dès les premiers échanges et a finalement terminé la journée en baisse de 1,6 %, à 2522,77 points.

À Francfort, l'indice DAX 30 a chuté de 2,72 %, au terme d'une séance où les échanges ont été peu fournis et les fluctuations très marquées.

« Le faible volume va caractériser cette semaine. Le marché observera jour après jour l'évolution de la situation dans le Golfe », estime un opérateur de Londres.

Sur le marché monétaire, le dollar a vivement progressé et joué pleinement son rôle de valeur-refuge.

À Francfort, le dollar a retrouvé face au mark son plus haut niveau depuis le 5 octobre, mais les cambistes n'ont noté aucune intervention de

la Bundesbank. Le billet vert a été coté à 1,5346 mark contre 1,4936 en cotation vendredi.

À New York, la monnaie américaine a également ouvert en forte hausse face au mark. Elle s'est traitée dans les premiers échanges à 1,5355—65 mark contre 1,5045—55 vendredi.

En fin de journée, le billet vert se changeait à 136,25 yen contre 134,70 vendredi soir et à 1,5355 deutschmark contre 1,5037.

L'or a profité du regain de tension pour récupérer une partie de son lustre. Les contrats sur le métal précieux se sont envolés à New York, dans un marché rendu à nouveau très nerveux par la crainte d'un conflit dans le Golfe.

Le contrat février, le plus actif, a atteint 394,20 \$ US l'once en début de transactions, avant de reculer à 393 \$ US, soit une progression de 5,80 \$ US sur vendredi. Il a clôturé à 394,10 \$ US contre 384,90 \$ US vendredi soir.

Rouler en automobile coûtera plus cher

OTTAWA (PC) — Le coût d'utilisation d'une auto va augmenter de centaines de dollars cette année, avertit l'Automobile et Touring Club (CAA).

D'après cet organisme, l'essence coûte en moyenne de 13 % de plus aujourd'hui par rapport à il y a un an.

Si l'essence se maintient au prix actuel, en 1991 les automobilistes devront déboursier en moyenne 240 \$ de plus qu'en 1990 aux pompes.

Mais avec la menace de guerre dans le golfe Persique et les augmentations de prix résultant de l'application de la taxe de 7 % sur les produits et services, le président de l'association Michael McNeil estime que

les automobilistes devront dépenser jusqu'à 500 \$ de plus en essence cette année.

Cela revient en moyenne à 10,50 \$ de plus pour chaque plein d'essence, ces chiffres étant basés sur quatre arrêts à la pompe par mois, a-t-il dit.

Mais les mauvaises nouvelles ne s'arrêtent pas là. « Le prix de l'essence ne représente que l'impact minimum, a fait remarquer M. McNeil. Il y aura d'autres impacts ».

L'association, qui compte 3,3 millions d'adhérents, craint que la TPS ne fasse grimper le coût d'entretien d'un véhicule de 7 %, rendant prohibitive la possession d'une voiture.

M. McNeil a rappelé que le CAA veut que le gouvernement fédéral abolisse la taxe d'accise sur l'essence afin d'amortir les augmentations de prix.

« Une taxe d'accise est, par définition, une taxe sur le luxe, donc une taxe sur le péché », a noté M. McNeil. Pourtant, au Canada, l'automobile n'est pas un luxe, c'est un besoin essentiel ».

M. McNeil a estimé que la taxe d'accise représente environ 15 % du coût total de l'essence. Et les taxes provinciale et fédérale constituent entre 40 et 60 % du prix de vente au détail de l'essence, a-t-il conclu.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1700.23 -7.46
TSE-300	3201.00 -15.59
Dow Jones	2522.77 -43.32
Dollar canadien (US Cents)	86.67 +.20
Or (New York-US\$)	394.10 + 9.20

(PC)

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Serrano triomphe au Guatemala

Le candidat populiste remporte 70 % des suffrages

GUATEMALA CITY (AFP) — La victoire triomphale de M. Jorge Serrano, porté dimanche à la présidence du Guatemala avec près de 70 % des suffrages, constitue un nouvel espoir dans cette démocratie centraméricaine restée particulièrement fragile, estiment les milieux politiques de la région.

M. Serrano, un ingénieur de 45 ans, a remporté l'élection présidentielle à la tête du Mouvement d'action solidariste (MAS — droite), avec un programme de type populiste. Excellent orateur, il s'est imposé sans difficulté face à son adversaire du deuxième tour de scrutin, M. Jorge Carpio, un patron de journal représentant la droite classique appuyée par les milieux d'affaires.

Au-delà de la personnalité du vainqueur, qui a multiplié les professions de foi démocratiques, c'est le déroulement même de cette élection présidentielle, dans des conditions jugées tout-à-fait régulières par les nombreux observateurs présents, qui est salué comme un événement porteur d'espoir. La prise de fonctions de M. Serrano, prévue des le 14 janvier prochain, pour un mandat de cinq ans, sera la première passation de pouvoirs des mains d'un civil élu à celles d'un autre civil élu depuis l'indépendance du Guatemala en 1821.

Le président démocrate-chrétien sortant, M. Vinicio Cerezo, qui a du faire face à deux tentatives de coups d'État militaires pendant son mandat de cinq ans, estime avoir mis le pays définitivement sur la voie démocratique en dépit de la grave situation qu'il laisse à son successeur, notamment sur le chapitre des violations des droits de l'homme.

La campagne électorale a démontré la persistance de la violence politique dans le pays, avec les assassinats de plusieurs dirigeants locaux

de partis, jusqu'à l'avant-veille du second tour de scrutin. Les États-Unis ont pris la décision, le 21 décembre entre les deux tours, de suspendre leur aide militaire au pays à la suite du massacre de 16 personnes par des soldats, lors d'une manifestation à Santiago de Atitlan et du récent meurtre, resté inexplicable, d'un citoyen nord-américain.

La question du contrôle effectif du chef de l'exécutif sur l'appareil militaire sera sans doute la principale clef du succès ou de l'échec du nouveau président dans son ambition déclarée de rétablir l'image internationale du pays sur ce plan. Les organisations de défense de droits de l'homme ont régulièrement dénoncé l'implication des militaires, en liaison avec les milieux d'extrême droite, dans les « escadrons de la mort » qui poursuivent leurs activités criminelles.

La démocratisation du Guatemala passe aussi, selon les déclarations du président-élu, par la règlement rapide du conflit armé intérieur, l'un des plus anciens du continent, qui oppose les autorités à la guérilla de gauche de l'Union nationale révolutionnaire guatémaltèque (UNRG). M. Serrano a promis d'engager avec les rebelles des négociations « sans conditions », reconnaissant par avance la nécessité de programmer des réformes sociales qui élimineraient les causes profondes du conflit.

Les aspects religieux, qui avaient fait couler beaucoup d'encre au cours de la campagne électorale, ne semblent pas avoir beaucoup influencé les électeurs guatémaltèques. L'adversaire de M. Serrano avait insisté sur les dangers que recelait son appartenance à une secte protestante fondamentaliste dans un pays à 70 % catholique.

M. Jorge Serrano devra compter, entre autres obstacles, sur la présence dominante du parti de son rival du deuxième tour, l'Union du centre nationale (UCN), dans l'Assemblée nationale et dans la moitié des mairies du pays.



Jorge Serrano votant dimanche à Guatemala City.

Escobar serait prêt à se livrer à la justice colombienne

BOGOTA (AFP) — Le numéro un de la drogue internationale, Pablo Escobar, chef du cartel de Medellín, serait disposé à se rendre à la justice en 48 heures si le gouvernement du président César Gaviria acceptait de renoncer définitivement à l'extradition des trafiquants de drogue, a-t-on appris hier de source informée.

Pablo Escobar serait ainsi le deuxième baron de la drogue à se rendre après Fabio Ochoa Vasquez, considéré comme un membre important du cartel de Medellín et qui s'est livré aux autorités le 18 décembre dernier.

L'avocat Guido Parra, qui passe pour le porte-parole des « extraditables », bras armé du cartel de Medellín, a, dans une lettre aux autorités publiée hier par le principal quotidien colombien, *El Tiempo*, réclamé un nouvel amendement au décret présidentiel, déjà révisé deux fois, et qui a réduit considérablement les possibilités d'extradition des trafiquants de drogue.

Guido Parra a demandé la « consécration du bénéfice de la non-extradition » pour les narcos qui se livrent à la justice, ajoutant que cette mesure « aplanirait le chemin pour la reddition » des trafiquants de drogue.

Citant des sources informées, le *Tiempo*, a indiqué qu'Escobar se livrerait dans les 48 heures si le gouvernement acceptait cette proposition.

Actuellement, les trafiquants de drogue qui se soumettent à la justice et confessent au moins un délit, ne risquent l'extradition que si leur confession se révèle fautive, s'ils s'échappent ou tentent de s'évader.

Apparemment ces garanties ont paru suffisantes à Fabio Ochoa qui, selon des juristes, ne risqueraient en

Colombie que quatre ans de prison, même si les Américains l'accusent notamment d'avoir organisé la distribution de la cocaïne à Miami et d'avoir ordonné l'assassinat d'un informateur de la DEA (l'organisme américain de lutte anti-drogue). Mais elles n'ont pas satisfait Pablo Escobar.

À la différence d'Ochoa, Escobar, l'ennemi public numéro un en Colombie, est considéré dans le monde entier comme le chef incontesté de la mafia de la drogue qui fournit 80 % de la cocaïne consommée aux États-Unis.

S'il se rendait effectivement à la justice colombienne, estiment les observateurs, Washington pourrait faire pression sur Bogota pour obtenir son extradition. Le seigneur de la cocaïne souhaiterait donc, selon les observateurs, obtenir du président Gaviria que la non-extradition des trafiquants soit définitivement inscrite dans la loi colombienne.

Le principal baron de la drogue continue d'exercer de fortes pressions sur le gouvernement. Son organisation armée, « Les extraditables », détient toujours en otages cinq journalistes colombiens parmi lesquels Diana Turbay, fille de l'ancien président Julio César Turbay et le rédacteur en chef du *Tiempo*, Francisco Santos qui appartient à une des plus influentes familles colombiennes.

L'éventualité d'une reddition de Pablo Escobar avait déjà été évoquée dans la presse colombienne. Ainsi, la revue *Semana*, a récemment indiqué que Fabio Ochoa avait contacté Pablo Escobar avant de se rendre et que celui-ci lui avait donné son accord, ajoutant que lui-même envisageait sérieusement de se livrer.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE, NO. 13224-90, VILLE DE BOUCHERVILLE, PARTIE DEMANDERESSE, VS. MARC VAILLANCOURT, PARTIE DÉFENDRESSE. Le 18 janvier 1991 à 10h30 au 388 Samuel de Champlain, Boucherville, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARC VAILLANCOURT, saisis en cette cause, consistant en : 1 TV couleur Electrolux, 1 vidéo cassette, 1 Sylvania, 1 TV Sears couleur, 1 radio am-fm cassette Sony et acc., 1 micro-ondes Panasonic. Conditions : ARGENT COMPTANT et CHÈQUE VISÉ. Information : GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 196, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qc, J3V 5Y6, Montréal, le 4 janvier 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO. 506-20439-97, LES PIERRES, SAINT-HUBERT, INC. demanderesse, vs. CENTRE DE RE-NOVATION ROUSSILLON INC. défendresse. Le 18 janvier 1991 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défendresse au no 254, Montée St-Régis, en la cité de St-Constant, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défendresse, saisis en cette cause, consistant en : 1 dactyle Ericsson 7700, 1 paymaster, 1 flûte en métal orange 3 litres, 4 petits bureaux assortis et autres. Conditions : ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 328-8133, BUREAU D'ÉTUDE MACÉRA, BOURQUE & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 26 décembre 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1990 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 160564 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 17ème jour de décembre 1990, sous le numéro 4344993.

Le 2ème jour de décembre 1990, LA BANQUE TORONTO-DOMINION



COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE

PRÉSENT

PROTOTAIRE ADJOINTE

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse

BRISBOIS, DOMINIQUE

Partie défendresse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DOMINIQUE BRISBOIS de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier, Longueuil, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation, déclaration, et avis Art. 119.1 du C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de DOMINIQUE BRISBOIS.

Lieu: Longueuil

Date: 21 décembre 1990

MONIQUE ST-JACQUES, G.A.C.Q.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL

AVIS est par les présentes donné que 2638-2673 Québec Inc., par contrat intervenu le 7 décembre 1990, a vendu, cédé et transporté tous ses comptes, créances et réclamations, présents et futurs à Proviso Distribution Inc. et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de l'Assomption, le 11 décembre 1990 sous le numéro 417398 et au bureau d'enregistrement de Laval le 11 décembre 1990 sous le numéro 755664.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL

AVIS est par les présentes donné que 2638-2673 Québec Inc., par contrat intervenu le 17 décembre 1990, a vendu, cédé et transporté tous ses comptes, créances et réclamations, présents et futurs à Proviso Distribution Inc. et que ce contrat a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, le 19 décembre 1990 sous le numéro 242963.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

LUC TESSIER CONSTRUCTION INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3785, rue Queen, dans la ville de Rawdon et dans le district de Joliette, province de Québec, J0K 1S0.

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une faillite le 21e jour de décembre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de janvier 1991, à 9h30, au bureau du syndic à la Place du Canada, Bureau 1180, 1010, rue de la Gauchetière ouest, Montréal (Québec).

LE GROUPE FULLER JENKS INC.

Syndic

LE GROUPE FULLER JENKS INC.

GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE

Bureau 1180, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière, Montréal (Québec) H3B 2S1. Tél. (514) 871-2865.

HLB INTERNATIONAL

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LA 1

APPEL D'OFFRES N° 1LA-654-2-01

ALIMENTATION ET ENTRETIEN MÉNAGER

PHASE-2

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le 14 février 1991 à 15 h 30

Garantie de soumission: 2 500 000 \$

Prix du document: 100 \$ toutes taxes incluses.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James

SERVICE CONTRATS

22e étage

800, boul. de Maisonneuve Est

Montréal (Québec)

H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Guy Laperle au 985-7900.

Jocelyne Fortin

Chef de service adjointe Contrats

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Ministère des approvisionnements et services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
1027	96 tables basses, 1184 tables de travail, 150 tables rondes.	Ville Vanier
Ciôture de la soumission:	22 janvier 1991 à 15 h.	
1026	Fabriquer et installer huit (8) caisses fourgons neuves conformément aux devis du M.T.Q.	Atelier du fournisseur
1028	32 camions (4X2, 6X4) ayant une MTC variant entre 7960 kg et 28458 kg.	Québec
Ciôture des soumissions:	24 janvier 1991 à 15 h.	

Projet	Zone no	Quantité (litres) annuelle	Livraison
1003	5	631 500	Rimouski et les environs
1004	6	1 212 000	Rivière du Loup et les environs
1011	14	836 600	Magog et les environs
1018	23	2 132 500	Abitibi et les environs
1021	26	374 000	Rivière à Pierre et les environs
1025	30	430 000	Port Cartier et les environs
Ciôture des soumissions:	5 février 1991 à 15 h.		

1001	3	401 250	New Carlisle et les environs
1002	4	348 000	Matane et les environs
1007	9	2 464 466	Québec et les environs
1008	10	342 920	La Malbaie et les environs
1009	12	790 000	Victoriaville et les environs
1016	20	935 556	Mont Laurier et les environs
1017	22	343 000	Ville-Marie et les environs
Ciôture des soumissions:	6 février 1991 à 15 h.		

1005	7	959 900	Montmagny et les environs
1006	8	579 000	Beauceville et les environs
1012	15	1 347 000	Cowansville et les environs
1013	16	765 500	St-Hyacinthe et les environs
1019	24	1 419 000	Berthier et les environs
1023	28	562 000	Roberval et les environs
Ciôture des soumissions:	7 février 1991 à 15 h.		

1000	2	326 000	Gaspé et les environs
1010	13	310 000	Lac Mégantic et les environs
1014	18	535 000	Vallée-Jérôme et les environs
1015	19	2 385 450	Montréal et les environs
1020	25	1 098 500	Cap-de-la-Madeleine et les environs
1022	27	512 500	Chibougamau et les environs
1024	29	500 500	Chicoulet et les environs
Ciôture des soumissions:	8 février 1991 à 15 h.		

Tous ces projets feront l'objet de contrat pour une durée de deux (2) ans

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des approvisionnements

Bureau des appels d'offres

575, rue Saint-Amable, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5N9

Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements,

Jean-Claude Careau, ing.

Québec

LE DEVOIR de PUBLICITÉ

Service 842-9645



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

BCZ.00048.F le mardi 22 janvier 1991	BCZ.00136.F le mardi 22 janvier 1991	BGT.07084.F le mardi 22 janvier 1991	
BOULONS, ÉCROUS ET RONDELLES EN ACIER GALVANISÉ	22 159 CONNECTEURS À COINCEMENT EN ALUMINIUM	5 CAMIONS TRACTEURS (PBV 125 000 ET 150 000 LB)	
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	
Garantie de soumission : 100 000 \$	Garantie de soumission : 60 000 \$	Garantie de soumission : 40 000 \$	
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	
DMG.09078.F le mardi 22 janvier 1991	DMG.09087.F le mardi 22 janvier 1991	EGR.15850.F le mardi 22 janvier 1991	FLR.16003.F le mardi 22 janvier 1991
800 INDICATEURS DE DÉFAUT SUBMERSIBLES	CONFECTION DE 4 205 COMBINAISONS DE TRAVAIL IGNIFUGÈS (TOUTES SAISONS)	40 MODEMS DE 9 600 BPS	171 588 KG DE PIEUX EN ACIER
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 40 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$
GGT.00781.F le mardi 22 janvier 1991	LLR.01033.F le mardi 22 janvier 1991	EDP.05802.A le mardi 29 janvier 1991	IDN.01247.A le mardi 29 janvier 1991
VINGT-NEUF (29) SYSTÈMES DE DÉTECTEUR DE DÉFAUTS	SERVICES D'IMPRIMERIE SPÉCIALISÉS	RÉGION RICHELIEU INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ENCRAGES	RÉGION LA GRANDE RIVIÈRE SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 200 000 \$	Garantie de soumission : 15 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC

GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE

Direction Approvisionnement de l'exploitation

Service Achats, Contrats et Surplus d'actif

140, boul. Crémazie ouest, 10e étage

Montréal (Québec)

H2P 1C3

Pour renseignements : (514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service

Achats, Contrats et Surplus d'actif

René Cantin, ing.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Moscou dépêche des troupes dans les pays baltes et en Ukraine

MOSCOU (Reuter) — Le ministère soviétique de la Défense a annoncé hier l'envoi de parachutistes pour faire appliquer la conscription militaire dans les pays baltes, en Ukraine et dans le Caucase.

Une déclaration du ministère précise que les commandements militaires ont reçu pour consigne de faire en sorte que les jeunes recrues soient bien enrôlées, dans la région où une forte proportion refusent l'appel sous les drapeaux.

« Pour mener à bien ces tâches, il sera fait appel à des contingents de parachutistes », écrit le ministère.

La déclaration précise que cette décision vise à faire appliquer un décret promulgué le mois dernier par le président Mikhaïl Gorbatchev sur le maintien de la conscription en URSS.

Elle avance des chiffres montrant que les réponses à l'appel sous les drapeaux ont diminué de 10 % en Géorgie et de 12,5 % en Lituanie.

« Ceci a des effets négatifs sur la gestion des forces armées et menace le règlement de questions d'importance vitale pour la capacité de défense du pays. Une telle situation ne peut être tolérée », souligne le ministère.

Les nationalistes des régions visées considèrent l'armée soviétique comme une force d'occupation et ils invitent les jeunes gens à ne pas y effectuer leur service militaire.

Un responsable estonien a par ailleurs annoncé à la radio que le général Fiodor Kouzmine, commandant du district militaire soviétique dans les pays baltes avait proposé de suspendre l'envoi de parachutistes en Estonie si les dirigeants de la république faisaient en sorte qu'appelés et déserteurs se présentent dans les centres de recrutement.

Cette proposition a été formulée lors d'une conversation téléphonique avec le président Arnold Ruutel, et elle a été exposée à la radio par Raul Malk, un collaborateur de ce dernier, a dit un journaliste de l'agence estonienne ETA.

Il a ajouté que l'on ignorait si l'offre du général Kouzmine s'appliquait aux deux autres républiques baltes, la Lettonie et la Lituanie.

Le Parlement letton a annoncé que le premier ministre Ivars Godmanis avait été informé par le général Kouzmine de l'envoi de « plusieurs divisions de parachutistes soviétiques dans la Baltique ».

Le Parlement lituanien a annoncé de son côté que son président, Vytautas Landbergis, avait reçu des informations similaires.

Le chargé d'affaires lituanien aux États-Unis, Stasys Lozoraitis, a déclaré hier que l'envoi de troupes soviétiques dans les pays baltes constituait une provocation de la part de Moscou.

« Ceci semble relever pour nous d'une provocation évidente et du désir de susciter des affrontements, même sanglants, parce que pour le moment, l'Armée rouge n'a pas besoin de jeunes gens », a dit Stasys Lozoraitis, interrogé par téléphone à Rome, où il représente aussi les intérêts lituaniens.

Il a ajouté que les autorités lituaniennes invitaient les jeunes gens à rester calmes, à éviter la violence et à ne pas fuir. « Mais chaque individu doit réfléchir à sa position personnelle en pensant à l'intérêt de la Lituanie et à son avenir », a-t-il dit.

« Ce que je veux dire c'est que, si quelqu'un pense que sa famille sera en danger, que sa communauté sera en danger s'il ne rejoint pas l'Armée rouge, il doit réfléchir à deux fois. Être très, très calme et ne pas accepter les provocations. Nous ne

sommes pas pour la violence », a-t-il ajouté.

À Washington, les Américains ont exprimé hier leur préoccupation devant l'intervention de troupes parachutistes dans les pays baltes et indiqué que certains problèmes se posaient dans la préparation du prochain sommet américano-soviétique, qui pourrait être ajourné.

« Nous serions préoccupés par toute provocation », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher, peu avant que le ministère soviétique de la Défense confirme l'envoi de divisions parachutistes dans les républiques baltes pour contraindre les appelés à rejoindre leurs régiments.

L'ambassadeur des États-Unis en URSS, M. Jack Matlock, a soulevé le problème hier avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, avec qui il avait rendez-vous sur un autre sujet, a indiqué M. Boucher. Le porte-parole avait déjà critiqué comme provocatrice jeudi dernier l'occupation de bâtiments par les troupes du ministère de l'Intérieur en Lituanie et en Lettonie, terme que l'agence Tass avait qualifié d'injuste.

LE MONDE EN BREF

Visite du président mongol à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le président de Mongolie, M. Punsalmaagiyn Ochirbat, effectuera le 23 janvier la première visite d'un chef d'État mongol aux États-Unis, a annoncé hier la Maison-Blanche. M. Ochirbat, qui effectuera cette visite à l'invitation du président George Bush, sera reçu par ce dernier à la Maison-Blanche, a précisé le porte-parole de la présidence américaine, M. Marlin Fitzwater. Le secrétaire d'État James Baker avait poursuivi la normalisation des relations américano-mongoles fin juillet dernier lors d'une visite en Mongolie. Elle venait juste après les premières élections libres que ce pays ait connues depuis le début des années 1920 et qui ont vu la victoire de communistes réformateurs. Les États-Unis et la Mongolie ont des relations diplomatiques depuis janvier 1987.

Trois morts en Ossétie du Sud

MOSCOU (Reuter) — Trois personnes ont trouvé la mort en Ossétie du Sud, en Géorgie soviétique, lorsque la police a ouvert le feu sur un groupe de civils, rapportait hier l'agence indépendante Interfax. « Un détachement de la police géorgienne a ouvert le feu dimanche sur un groupe de personnes sans défense. Selon nos informations, deux personnes ont été tuées et six autres ont été emmenées à l'hôpital, où l'une d'entre elles est morte », écrit Interfax. « En plusieurs endroits de Tskhinvali (capitale de l'Ossétie du Sud) et des environs, des coups de feu sporadiques ont été entendus dimanche. L'accès à la ville était bloqué et de nombreuses rues du centre étaient bouclées ». Les autorités géorgiennes ont imposé l'état d'urgence le moins dernier en Ossétie du Sud après la mort de trois personnes. Des troubles avaient éclaté en décembre après la décision du Parlement géorgien de supprimer le statut de région autonome de l'Ossétie du Sud et d'administrer directement le territoire. Hier, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a annulé par décret la décision du Parlement géorgien de dissoudre la région autonome d'Ossétie du Sud, a rapporté l'agence TASS. La direction de la république de Géorgie a « cinq jours pour informer le président d'URSS des mesures prises pour normaliser la situation », poursuit le décret, qui précise que la loi du Soviet suprême (parlement) géorgien en date du 11 décembre dernier « n'a pas de force juridique », et viole la Constitution et les lois soviétiques.

État d'alerte maximum au Cachemire

JAMMU (AFP) — L'Inde a décrété hier l'état d'alerte maximum au Cachemire, le long de la frontière pakistanaise, où elle a envoyé des renforts militaires, afin de lutter contre l'infiltration de militants séparatistes musulmans, a-t-on annoncé de source officielle. Un millier de militaires et de gardes-frontière ont été envoyés dans la zone frontalière, ont annoncé des responsables de la Défense et du gouvernement local. Les autorités ont également donné instruction aux troupes présentes sur la ligne de cessez-le-feu entre les parties du Cachemire contrôlées par l'Inde et le Pakistan de multiplier les patrouilles, afin de mettre un terme à l'entrée clandestine des séparatistes. L'Inde accuse le Pakistan de permettre aux militants musulmans d'utiliser son territoire comme base pour l'organisation de leur campagne séparatiste.

L'Autriche veut modifier sa neutralité

VIENNE (AFP) — Le gouvernement de Vienne envisage une modification de la loi sur la neutralité permanente de l'Autriche, à l'approche de l'expiration de l'ultimatum fixé par les Nations unies pour le retrait des troupes irakiennes du Koweït, a indiqué hier le ministre autrichien des Affaires étrangères Alois Mock. Afin d'éviter qu'un membre du gouvernement risque d'être accusé de « violation de la neutralité » en soutenant les actions de l'ONU à l'encontre de l'Irak, l'actuelle législation doit être modifiée, a estimé M. Mock dans une interview à la radio autrichienne. Il a précisé qu'une étude sur la modification de la loi sur la neutralité de 1955 et de celle sur l'importation et l'exportation de matériel de guerre, interdites avec des pays impliqués dans un conflit militaire, avait été menée conjointement par son ministère et les ministères de l'Intérieur et de la Justice. L'Autriche avait immédiatement après l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août dernier, autorisé le survol de son territoire par les avions de transport américain et britannique non armés à destination du Golfe. Elle est depuis le 1er janvier membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et son ambassadeur à l'ONU, Peter Hohenfellner, a été élu à l'unanimité, la semaine dernière, président du Comité des sanctions contre l'Irak.

Rencontre entre Mobutu et l'opposition

KINSHASA (Reuter) — Le président Mobutu Sese Seko a pour la première fois rencontré officiellement des représentants de l'opposition zaïroise dimanche à Nsele, à 50 km de Kinshasa, a-t-on appris de source autorisée. L'élaboration de la future constitution du pays, la formation d'un gouvernement de transition et la mise au point du calendrier électoral ont figuré à l'ordre du jour de cette réunion. Le porte-parole de l'opposition, Ngoma Ngambu, leader de la démocratie chrétienne fédéraliste (DCF), a déclaré que les Zaïrois devaient connaître « pour quel type de régime, présidentiel, semi-présidentiel, parlementaire », ils vont élire le futur président de la république. Il a ajouté que les dirigeants de l'opposition allaient se concerter et retourneraient voir prochainement le chef de l'État. « En Afrique, la solution doit toujours se trouver autour du chef », a-t-il dit. Il y a deux mois, Mobutu avait eu des pourparlers séparés avec des représentants de l'opposition, en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Celle-ci avait refusé de participer à un tel cabinet, posant comme préalable le départ du chef de l'État. Le président Mobutu a annoncé le 24 avril 1990 l'instauration du multipartisme au Zaïre, mais limité à trois partis.

Tyminski prêt à s'excuser

VARSOVIE (AFP) — Le rival malheureux de Lech Walesa à la présidence polonaise, M. Stanislaw Tyminski, qui fait l'objet d'une information judiciaire sur ses propos jugés diffamatoires envers l'ex-premier ministre Tadeusz Mazowiecki, s'est déclaré prêt à s'excuser auprès de l'ancien chef du gouvernement, a rapporté hier l'agence PAP. M. Tyminski était interrogé hier par le parquet de Nowy Sacz, (sud de la Pologne) où il avait, dans le cadre de sa campagne électorale en novembre dernier, accusé M. Mazowiecki d'avoir « trahi la nation » en bradant à l'étranger des entreprises polonaises privatisées. Il risque à ce titre entre six mois et sept ans de prison. M. Tyminski (42 ans), un homme d'affaires canado-polono-péruvien, avait quitté la Pologne le 12 décembre dernier, après avoir versé une caution de 100 000 \$ réclamée par la justice polonaise. Il est rentré vendredi dernier à Varsovie en compagnie de son épouse péruvienne Graziela. Jusqu'à présent, il a toujours affirmé qu'il n'avait pas l'intention de demander pardon à Mazowiecki.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tel.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés
1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Téléc: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

Heng Samrin veut combattre les Khmers rouges

PHNOM-PENH (Reuter) — Le président Heng Samrin s'engage à combattre la résistance cambodgienne dominée par les Khmers rouges et dénonce les négociations de paix qui tendent, selon lui, à contraindre son gouvernement au suicide.

« Le projet d'accord doit être remanié. Nous avons fait des concessions et ils ont multiplié les exigences au point de demander même que nous nous suicidions », a-t-il dit dans un discours prononcé à l'occasion de la 12e journée de la Libération, qui marque chaque année l'intervention des troupes vietnamiennes au Cambodge pour en chasser les Khmers rouges.

« Nous n'avons pas encore obtenu de victoire décisive, a-t-il dit. Pendant cette saison sèche, nous devons agir en contre-attaquant les ennemis. Le peuple et les masses doivent être appelés à participer au combat contre les ennemis ».

Le président a tenu ces propos samedi, d'un podium érigé au palais royal de Phnom-Penh, devant des milliers de soldats et de civils. Une transcription de son discours a été diffusée à la presse étrangère hier, jour de la Libération.

La capitale cambodgienne a été pavoisée et le couvre-feu nocturne en vigueur habituellement a été levé pour célébrer l'anniversaire. De même, des équipes de football venues du Laos, de Thaïlande et du Vietnam devaient disputer un tournoi amical et des groupes « pop » thaïlandais devaient donner un concert hier soir.

Les Khmers rouges, qu'il s'agit d'empêcher de revenir au pouvoir à Phnom-Penh, sont le noyau du problème du plan de paix élaboré par les Nations unies pour le Cambodge, a souligné Heng Samrin.

En vertu de ce plan de paix, les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité — États-Unis, URSS, Chine, France et Grande-Bretagne — demandent à Phnom-Penh de céder le contrôle de cinq ministères à des administrateurs de l'ONU jusqu'à la tenue d'élections dans le pays.

300 étrangers quittent Mogadiscio

NAIROBI (Reuter) — Environ 300 étrangers, dont dix Français, ont été évacués hier de Mogadiscio, où une soixantaine d'Italiens ont encore bloqués par les combats entre rebelles et soldats fidèles au président Mohamed Siad Barre.

Deux avions Hercules C-130 prêtés par l'Italie à la Croix-Rouge ont pu évacuer 280 étrangers — 60 Italiens et 220 personnes de six autres nationalités — vers Mombassa, au Kenya, a précisé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Dix Français, dont l'ambassadeur en Somalie, et 22 membres du CICR et du Croissant-Rouge somalien ont été évacués par la mer, ont annoncé la marine française et le CICR.

Les rebelles ont affirmé contrôler quasiment tout Mogadiscio et ont appelé les troupes loyalistes à se rendre.

La radio gouvernementale a pour tant recommencé à émettre hier après-midi après deux jours d'interruption et a diffusé un message de trois minutes du président Siad Barre appelant tous les groupes d'opposition à participer à des pourparlers de paix.

Le Congrès de la Somalie unifiée (CSU), l'un des principaux mouvements rebelles, a rapporté dans un communiqué que des combats se déroulaient autour de l'aéroport de Mogadiscio et de l'abri souterrain où

Mohamed Siad Barre se serait retranché.

Les deux Hercules, qui étaient les premiers avions à pouvoir se poser à Mogadiscio depuis samedi, ont débarqué en Somalie une équipe de l'organisation Médecins sans Frontières (MSF) et dix tonnes de matériel médical, a déclaré un porte-parole du CICR.

Une soixantaine d'Italiens sont encore bloqués dans la capitale car ils n'ont pu se rendre à l'aéroport à cause des combats.

Selon le CICR, un des Hercules restera à Mombassa, prêt à repartir pour Mogadiscio afin d'évacuer les derniers étrangers dès que possible.

Dix Français ont été évacués samedi à bord de la frégate La Motte-Picquet, a annoncé l'état-major de la marine française. Ils ont gagné la frégate à bord de canots pneumatiques venus les chercher sur une plage proche de l'ambassade de France.

Les neuf représentants du CICR et leurs collègues du Croissant-Rouge ont été transférés hier à l'aube par hélicoptère à bord du La Motte-Picquet et du navire-atelier Jules Vernes.

Les deux navires français font actuellement route vers Djibouti, qu'ils devraient atteindre jeudi, a précisé la marine.

Les sept membres de MSF achevés par avion espèrent pouvoir

installer un hôpital neutre dans la capitale, où les combats ont fait des centaines de morts depuis huit jours.

Quelque 70 Somaliens, parmi lesquels des parents et des ministres ou ex-ministres du président Siad Barre, sont arrivés hier à Abou Dhabi, dans les Émirats arabes unis, à bord d'un avion des Somali Airlines, ont déclaré des sources informées.

« La situation est très grave. Les rebelles semblent avoir le dessus », a déclaré l'un de ces réfugiés.

Cette fuite a réveillé les rumeurs selon lesquelles Mohamed Siad Barre aurait quitté la Somalie. Le représentant à Rome de l'USC a indiqué ne pas avoir d'information sur une éventuelle présence du président à bord de l'avion arrivé à Abou Dhabi.

Plusieurs spécialistes de la Corne de l'Afrique ont estimé que le camp présidentiel était affaibli par de nombreuses déficiences de soldats et que la prochaine offensive rebelle risquait d'être fatale à Mohamed Siad Barre.

« Il est prisonnier de son propre clan. C'est la tradition. En Afrique, si vous perdez, vous êtes mort », a déclaré l'un d'entre eux.

Les Émirats arabes unis sont, avec l'Italie, l'Égypte, l'Arabie saoudite et le Maroc, l'un des pays où le président Siad Barre pourrait éventuellement trouver asile.

Abou Nidal annonce la libération de quatre otages belges au Liban

BEYROUTH (Reuter) — Le groupe palestinien Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal a annoncé hier qu'il avait libéré les quatre derniers otages belges du Silco.

« En réponse aux efforts intensifs du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, nous sommes heureux d'annoncer que notre mouvement a libéré les prisonniers du bateau Silco », écrit le groupe dans un communiqué.

Le texte ne précise ni l'endroit ni le moment précis de la libération.

Les quatre Belges libérés sont Emmanuel Houtekins, 45 ans, son épouse Godelieve Kets, 40 ans, et leurs enfants Valérie, 19 ans, et Lau-

rent, 20 ans.

Le Silco avait été intercepté en 1987 en Méditerranée orientale avec huit personnes à bord. Les quatre autres otages ont déjà été libérés par le Fatah-CR.

La Française Jacqueline Valente, 32 ans, et son compagnon belge Fernand Houtekins, 43 ans, ont été relâchés en avril 1990. Leur enfant Sophie, née en captivité, avait également retrouvé la liberté.

Le groupe Abou Nidal avait auparavant libéré deux autres fillettes de Jacqueline Valente, en décembre 1988.

« Nous remercions le gouverne-

ment belge pour sa compréhension à l'égard de nos causes palestinienne et arabe, en espérant que cette mesure (la libération des quatre Belges) consolidera et servira les intérêts arabo-belge », écrit le groupe Abou Nidal dans son communiqué.

En échange de la libération des quatre Belges, le Fatah-CR réclamait jusqu'ici l'assurance de la grâce d'un combattant palestinien, Said Nasser, incarcéré en Belgique pour un attentat contre une synagogue au début des années 1980.

Abou Nidal, dont le groupe était auparavant basé en Libye, aurait transféré son quartier général en Irak.

Les duvaliéristes ont jeté leur dernière carte

François Brousseau

BAROUD D'HONNEUR à Port-au-Prince : les duvaliéristes haïtiens ont abattu ce qui pourrait bien être leur dernière carte, dans la nuit de dimanche à hier.

Au cours d'une lamentable tentative de coup d'État, le docteur Roger Lafontant et une poignée d'acolytes ont contrôlé le Palais présidentiel pendant dix heures, avant de se faire cueillir comme des amateurs par des généraux restés fidèles à la légalité constitutionnelle, sous les acclamations d'un peuple descendu en masse dans la rue pour barrer la route aux putschistes.

Dimanche soir dans un salon du centre-ville de la capitale, quelques proches conseillers du père Jean-Bertrand Aristide discutaient justement, avec des journalistes, de la lourde hypothèque que faisait peser, sur l'imminente passation des pouvoirs, l'entière liberté dont jouissaient toujours, en chef Port-au-Prince, le redouté chef macoute.

Malgré un mandat d'arrêt émis contre lui l'été dernier, et malgré le refus de sa candidature aux récentes

élections présidentielles par le Conseil électoral provisoire, le célèbre tortionnaire de Jean-Claude Duvalier n'était toujours pas inquiet par les forces de l'ordre. Depuis le 16 décembre, jour de l'élection triomphale du prêtre-politicien, il avait même manifesté sa détermination à « combattre le pouvoir de l'usurpateur Aristide par tous les moyens légaux ». Il avait bien dit : « légaux ».

Nous en étions là lorsqu'ont retenti les premiers coups de feu, vers 22 heures, et les premières nouvelles sur ce qui se passait au Palais présidentiel — au scrutin du 16 décembre. Fripée, à demi-endormie, l'air terrorisé, la présidente Ertha Pascal-Trouillot a lu sur les ondes un texte où elle disait avoir été « forcée de démissionner ».

Mais dans la caserne Dessalines, attenante au Palais présidentiel, la contre-offensive du général Hérard Abraham s'organisait. Au petit matin, les soldats, restés massivement fidèles au pouvoir légal, tuaient dans l'oeuf la tentative du chef macoute et libéraient la présidente provisoire prise en otage. Peu avant midi, Roger Lafontant apparaissait, menottes au poing, derrière les grilles du Pa-

janvier, et de la passation officielle des pouvoirs, le 7 février.

Alors qu'un blindé partait, dans un quartier populaire de la capitale, arracher à son lit la présidente provisoire pour la ramener en catastrophe au Palais signer une reddition, le docteur Lafontant se rendait un moment maître des lieux, avec quelques soldats non gradés et quelques civils — 20 personnes au grand total !

Lafontant apparaissait alors à la télévision et à la radio nationales, déclarant contrôler la situation et dénonçant avec virulence « l'illégitimité » du scrutin du 16 décembre. Fripée, à demi-endormie, l'air terrorisé, la présidente Ertha Pascal-Trouillot a lu sur les ondes un texte où elle disait avoir été « forcée de démissionner ».

Mais dans la caserne Dessalines, attenante au Palais présidentiel, la contre-offensive du général Hérard Abraham s'organisait. Au petit matin, les soldats, restés massivement fidèles au pouvoir légal, tuaient dans l'oeuf la tentative du chef macoute et libéraient la présidente provisoire prise en otage. Peu avant midi, Roger Lafontant apparaissait, menottes au poing, derrière les grilles du Pa-

lais.

Devant l'imposant bâtiment blanc, sur le Champ-de-Mars, quelque 5000 personnes demandaient qu'on leur « confie » le « porc Lafontant », pour lui faire subir le « supplice du père Lebrun », une médecine populaire administrée au cours des heures précédentes à plusieurs de ses complices : un peu autour du corps, auquel on met le feu, tout en empêchant soigneusement toute fuite de la victime.

« Fait sans précédent, des milliers de personnes sont descendues dans les rues en plein milieu de la nuit, vers trois heures du matin, pour ériger des barricades sur toutes les artères importantes de la capitale », rapporte M. Remarais. Des manifestations semblables se sont répandues comme une traînée de poudre aux quatre coins du pays, villes et campagnes comprises.

La mobilisation aurait fait descendre dans la rue quelque 50 000 personnes dans la seule capitale. « Cette mobilisation a été décisive pour faire échec à la tentative de putsch », opine M. Renaud Bernardin, un proche conseiller du père Aristide, joint hier à Port-au-Prince.

Mais au contraire de la plupart des

observateurs et acteurs de la scène haïtienne interrogés hier par le DEVOIR — qui voient dans ce putsch raté du 7 janvier une date décisive de la transition démocratique en Haïti et la mort politique des macoutes —, M. Bernardin se refuse à l'optimisme. « Les macoutes sont encore partout. Ils contrôlent l'administration, la justice, l'économie. Ne nous réjouissons pas trop vite. Beaucoup restent encore à faire », a-t-il déclaré.

Dans un pays où 20 personnes armées peuvent mettre en émoi un pays tout entier, prendre possession du Palais, aller chercher la présidente en pleine nuit chez elle et lui faire lire une reddition au bout du fusil, pour ensuite se faire cueillir huit heures plus tard comme des enfants, tout est en effet possible et il est difficile de prophétiser un paisible État de droit pour le lendemain matin.

Mais le dernier épisode de la tragédie haïtienne laisse espérer que la bouffonnerie comme trame politique permanente de ce pays écorché tire à sa fin, et qu'à Port-au-Prince, les intrigues de palais le céderont bientôt aux discussions sur les vrais problèmes, qui ont amplement de quoi occuper une classe politique.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Kohl reprend ses consultations sur la formation d'un gouvernement

d'après Reuter et AFP

BONN — Le chancelier Helmut Kohl a repris hier ses consultations sur la formation d'un nouveau gouvernement après l'écrasante victoire de sa formation, les chrétiens-démocrates, et de leurs alliés libéraux aux élections pangermaniques du 2 décembre.

Le Parti social-démocrate (SPD) a dénoncé hier par la voix de son président Hans-Jochen Vogel la lenteur tragique de ces discussions, « alors que le monde entier craint une guerre dans le Golfe et que les Allemands de l'Est attendent une aide efficace ».

Au-delà de la répartition des portefeuilles, le casse-tête numéro un pour les Unions chrétiennes (CDU-CSU) du chancelier Kohl et du Parti libéral FDP réside dans le

financement de la reconstruction dans l'ex-RDA. M. Kohl et ses alliés se sont en effet engagés durant la campagne à ne pas augmenter la pression fiscale pour cause d'unification, et tentent de contourner l'obstacle par une hausse des taxes.

« Les négociations pourraient encore se poursuivre la semaine prochaine », a reconnu hier le ministre des Finances Theo Waigel (CSU, aile bavaroise de la CDU), dont les désaccords avec le FDP sont au centre des débats.

Il s'oppose fermement aux libéraux qui, forts de leur très bon score de 11 % le 2 décembre, exigent l'instauration d'un régime fiscal avantageux en Allemagne orientale pour y attirer les investisseurs. Le ministre des Finances et le chancelier Kohl voient d'un mauvais oeil ce manque à gagner pour les caisses de l'État,

qui ont besoin de plusieurs centaines de milliards de DM pour moderniser l'ex-RDA dans les années à venir.

M. Waigel a en revanche défendu à outrance, toujours contre les libéraux, un projet de vignette annuelle obligatoire pour les véhicules empruntant les autoroutes allemandes, pour l'instant gratuites. Ce projet a finalement été abandonné vendredi à la suite d'un avis défavorable des experts juridiques de la CEE.

Certains responsables de la coalition ont déjà avancé l'idée d'augmenter les taxes sur les produits pétroliers. Cette mesure qui ne pénaliserait que les pollueurs est également prônée par le SPD et les Verts (écologistes).

La coalition envisage aussi une augmentation des tarifs téléphoniques qui rapporterait 5 milliards de DM par an, mais ce projet se heurte

à une levée de boucliers de l'opposition et des usagers.

Les trois partis au pouvoir vont devoir en moins de dix jours régler une foule d'autres questions en suspens en matière de politique sociale, telles l'augmentation des cotisations aux caisses d'assurance maladie et chômage ou encore le régime des retraites dans l'ex-RDA.

Toutes ces dossiers devront être bouclés avant la date-butoir du 17 janvier prévue pour l'élection du chancelier Kohl par le Bundestag. Les partis de la coalition craignent en effet un revers électoral si un nouveau gouvernement n'est pas formé avant les élections régionales du 20 janvier dans le Land (État fédéré) de Hesse (centre), premier test électoral depuis leur victoire du 2 décembre.

L'URSS prête à bannir tous les essais d'armes nucléaires

d'après AFP et Reuter

NEW YORK (AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev s'est déclaré hier en faveur d'un arrêt de tous les essais nucléaires si les États-Unis font de même.

Dans un message adressé aux 70 pays participants à la conférence des Nations unies sur ce thème M. Gorbatchev écrit : « Je confirme notre disposition à arrêter nos essais nucléaires à n'importe quel moment si les États-Unis font de même. Nous sommes prêts à amender le traité de 1963 et de transformer ses limitations en interdiction globale ».

Hier s'est ouvert au siège des Nations unies la Conférence d'amendement des États parties au traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Cette conférence qui réunit 70 pays participants a pour objectif formel de tenter d'obtenir également une interdiction des essais nucléaires souterrains. Elle achèvera ses travaux le 18 janvier.

Le traité de 1963 auquel se réfère M. Gorbatchev a été signé par 117 pays dont les trois pays garants de cet accord que sont les États-Unis, l'URSS et la Grande Bretagne. La France et la Chine, autres puissances nucléaires, ne sont pas associées à ce traité.

En tant que garant, Washington, Moscou et Londres, disposent d'un droit de veto ayant pour effet éventuel de bloquer l'adoption de toutes modifications proposées au traité de 1963. Les États-Unis ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils étaient opposés à toute modification de ce traité et donc à l'interdiction des essais nucléaires souterrains.

Les participants à cette conférence ne s'attendent pas à ce que les puissances nucléaires approuvent une telle interdiction, mais ils veulent leur faire connaître le sentiment de la majorité.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et l'Union soviétique ont procédé à des expériences nucléaires souterraines en 1990.

Certains experts estiment que la conférence revêt davantage d'import-

tance qu'il n'y paraît de prime abord, dans le contexte du renouvellement, en 1995, du Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Si les grandes puissances poursuivent leurs essais, les pays en développement pourraient s'opposer au renouvellement du traité par lequel ils s'engagent à ne pas se doter de l'arme nucléaire et à accepter une inspection internationale.

Pour George Bunn, du Centre pour la sécurité internationale et le contrôle des armements de l'université Stanford, de nombreux pays ont le sentiment que les puissances nucléaires ont fait preuve de mauvaise foi en négociant l'arrêt de la course aux armements et la réduction de leur arsenal.

« En échange de cette promesse, ceux qui ne sont pas dotés de l'arme nucléaire ont accepté de renoncer à en mettre au point. Opposer un veto à leur initiative d'extension aux essais souterrains du traité de non-prolifération ne peut qu'alimenter de tels doutes », écrit-il dans la revue *Christian Science Monitor*.

Partisans et adversaires d'une interdiction des essais souterrains tirent leurs arguments de la crise née de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Les États-Unis font valoir que la dissuasion nucléaire est un élément clef de leur politique étrangère et que, dans ce cadre, les essais sont indispensables.

Les adversaires des essais estiment que les grandes puissances ne réussiront jamais à dissuader d'autres pays, comme l'Irak, d'acquiescer l'arme nucléaire parce que ceux qui en disposent continuent à en faire étalage.

Peres déclare que le gouvernement canadien est divisé sur son appui à Israël

JÉRUSALEM (PC) — L'ancien premier ministre israélien Shimon Peres a déclaré, hier, que le gouvernement du Canada est divisé lorsqu'il s'agit d'appuyer Israël, avec « l'ami déclaré » qu'est le premier ministre Brian Mulroney d'un côté du spectre politique, et le ministre des Affaires étrangères, Joe Clark, de l'autre.

M. Peres, qui est le leader du Parti travailliste aujourd'hui dans l'opposition, a aussi prédit que les forces multinationales dans le golfe Persique, avec à leur tête les États-Unis, ne lanceraient qu'une attaque limitée contre les installations militaires irakiennes, qu'Israël serait tenu à l'écart du conflit et que le président irakien Saddam Hussein serait renversé par un coup d'État.

M. Peres a fait ces déclarations au cours d'un entretien avec une délégation du Congrès juif canadien en visite à Jérusalem.

« M. Mulroney est connu pour son

amitié envers Israël et M. Clark est très engagé auprès des Nations unies », a répondu M. Peres à celui qu'un lui demandait où en étaient les relations canado-israéliennes. En Israël, l'ONU est perçue comme ayant un préjugé défavorable à l'égard de l'État hébreu dans la plupart des cas.

« Le Canada n'est pas nécessairement anti-Israël, a poursuivi M. Peres, mais lorsqu'il s'agit de faire un choix entre appuyer la position des Nations unies et celle d'Israël, je crains fort que le Canada ne s'aligne sur l'ONU ».

Le leader travailliste est la deuxième personnalité israélienne à commenter les relations canado-israéliennes au cours des derniers jours.

Prendant la parole devant le même groupe mercredi, le ministre de la Défense, Moshe Arens, a déclaré que les relations entre les deux pays ne pouvaient que s'améliorer. M. Arens

avait aussi dit que des pays riches comme le Canada devraient augmenter leur aide à Israël. Le Canada ne fournit pas d'aide financière directe à l'État hébreu.

À chaque occasion, les critiques formulées par les leaders israéliens ont été accueillies avec enthousiasme par les délégués du Congrès juif canadien.

Le premier ministre, Yitzhak Shamir, et le ministre des Affaires étrangères, David Levy, n'ont pas critiqué les relations bilatérales dans les discours qu'ils ont prononcés devant le même groupe, qui se trouve en Israël depuis une semaine.

Une explication offerte pour les durs propos tenus par M. Peres et Arens : Israël demeure étonné par l'appui canadien aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies critiquant la façon dont Israël s'est comporté durant les émeutes du 8 octobre à Jérusalem — la police a tiré sur les Palestiniens, faisant 18

morts après que des pierres furent lancées sur les juifs venus prier devant le mur des Lamentations. Les États-Unis, principal allié d'Israël, ont aussi appuyé les résolutions du Conseil de sécurité.

M. Les Scheininger, le président national du Congrès juif canadien, a déclaré qu'il était « difficile de mettre le doigt » sur les raisons ayant mené à ce qui semble être un éloignement du Canada face à Israël. Mais il a fait remarquer que la manière dont le Canada vote depuis quelque temps à l'ONU « donne l'impression qu'il y a une certaine détérioration ou un éloignement de l'appui que le Canada a accordé à Israël depuis sa création », en 1948.

Et au sujet de la crise du Golfe résultant de l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août dernier, M. Peres a prédit qu'« elle finira par un putsch militaire » qui renversera Saddam Hussein.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

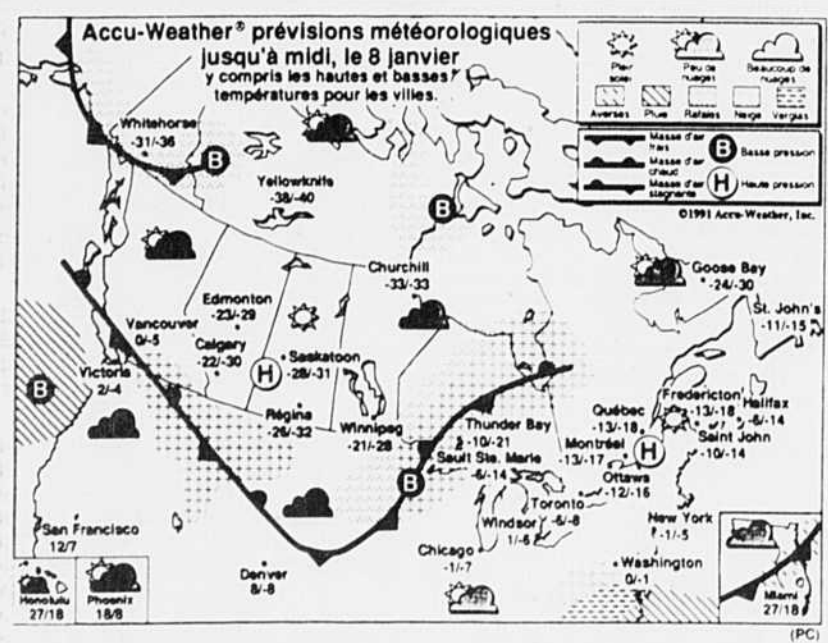
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA M.C. AMEX

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

LA METEO



Situation générale: le temps froid et ensoleillé se poursuivra sur l'ensemble des régions. Toutefois, un creux barométrique en provenance des plaines, ennuagera graduellement l'extrême ouest de la province, tôt en matinée et le centre du Québec en après-midi. Ce système favorisera des vents du secteur sud causant ainsi un réchauffement des températures dans la nuit qui suivra.

Demain, la plupart des régions seront sous la neige. Celle-ci débitera en après-midi pour les régions plus à l'est.

Les températures seront nettement au-dessus des moyennes saisonnières sur l'ouest du Québec.

MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -16. Puis température à la hausse jusqu'à près de -10. Vents devenant modérés en après-midi. Demain: neige.

LEVER DU SOLEIL 7 h 33

COUCHER 16 h 29

QUEBEC

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue: enneigement tôt en matinée. Possibilité de chutes de neige par la suite. Neige débitera en fin de journée. Max.: -20. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50 %. Demain: neige.

Régions de la Gaspésie: généralement ensoleillé. Très froid. Max.: -20. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50 %. Demain: neige.

Régions de la Côte-Nord: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50 %. Demain: neige.

Régions de la Saguenay: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50 %. Demain: neige.

Régions de la Montérégie: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50 %. Demain: neige.

Régions de la Vallée de la Saguenay: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50 %. Demain: neige.

neige

Ottawa-Hull-Comwall, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -16. Vents devenant modérés en après-midi. Demain: neige.

Beauce, Québec: ensoleillé en matinée. Passages nuageux en après-midi. Max.: -18. Puis température à la hausse jusqu'à -14. Demain: neige débute en fin de journée.

Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -18. Demain: neige.

Saguenay, Lac St-Jean, La Tuque, Rivière du Loup: ensoleillé en matinée. Enneigement par la suite. Possibilité de chutes de neige. Max.: -20. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux.

Neige débute en fin de journée.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: Généralement ensoleillé. Passages nuageux en fin de journée. Max.: -20. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en après-midi.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie: généralement ensoleillé. Très froid. Max.: -20. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en après-midi.

Gaspé et Parc-Fortin: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -18. Vents modérés. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en après-midi.

Bas-Carleton: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en après-midi.

Sept-Îles: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -22. Vents modérés en matinée. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en fin de journée.

Anticosti: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en après-midi.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Vents modérés. Demain: nuageux avec éclaircies. Neige débute en fin de journée.

Secteur de Natashquan et à l'est: généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20. Vents modérés. Demain: ennuageant.

Source: Environnement Canada

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MONT STE-ANNE: 3/4 couche 4 pers., foyer, 450 \$/sem., ou 100 \$/jour, tout inclus. 418-652-8711, 418-643-6600.

105 Propriétés à louer

ILE DES SOEURS: Superbes condos 60 pi. par foyer, plusieurs piscines, garage 1200 \$, 1500 \$. Paul Vail, Richard, voir: 875-8864, soir: 1-565-6222.

113 Propriétés à revenus à vendre

RUE PANET ET SICARD 2 x 6 log. Prix raisonnable - petit comptant. Un imm. à rénover. Pour investisseur: 628-7270.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Établissement copropriété de style lyrique, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux. Confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 5 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

SHERBROOKE Pres parc Lafontaine, spacieux condo, 3 chambres à coucher, 2 s/bains, 6 électroménagers inclus, foyer, solarium, piscine, sauna, dépanneur, garage chauffé, 1250 \$, 596-8590.

122 Condos à vendre

PENTHOUSE ESTUAIRE III, face au fleuve, relié au métro Longueuil. Jour: 278-5179, soir: 670-6374.

PIERREFONDS

5/5, 118 900 \$ ou meilleure offre. Quitte la ville, doit vendre. Belle vue sur bord de l'eau. 696-8242.

PRES HOPITAL

MAISONNEUVE-ROSEMONT Condo moderne de prestige, tout le confort, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière. Intérieur 1500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

125 Chalets à louer

A BEAULAC Chalet saison ski, 3 chambres, près ski Montcalm et Pont Brind. 1-882-2194, 321-5736.

SPECIAL POUR FÊTES Cantons de l'Est

2 chambres, meublé. Mois et saison. Soir: 670-4345.

ST-COME

maison 2 chambres tout équipée, près du village, saison, 381 Rang 7, 514-833-5482.

STE-LUCIE

lac Ménard (Laurentides), hiver 800\$/mois, 745-6336.

141 Maisons de campagne à vendre

A VENDRE ou à louer maison 7 1/2 pièces, 5 chambres, avec terre 4 1/2 x 18 arpents, grange, écurie, située à St-Frédéric de Beauce, prix raisonnable. Après 18h: 1-418-426-2845, 1-418-426-2707.

160 App. et log. à louer

7204-9ÈME (ST-MICHEL) Métro & services, poêle combustion, 495 \$ 321-1563 (après 18h).

METRO MT-ROYAL & LAURIER

Grand 5 1/2. Libre. 530 \$ non-chauffé. 4629 Christophe-Colomb, 529-6258.

METRO ROSEMONT

2 1/2, 3/4, non-chauffés. Cuisinière & frigo, buanderie. 250 \$-300 \$ 276-5074.

METRO SHERBROOKE

3903 St-Denis, 3/4, poêle/Trigo, 365 \$ tout compris - buanderie, 843-7619 P.M. seulement.

OUTREMONT (LIMITES)

Cherchons sous-locataire ou locataire pour haut de duplex, grand 6 1/2, très éclairé, 2 grandes terrasses, stationnement, rangement, près U de M. Libre février, 1350 \$ chauffé, négociable, 737-6899.

OUTREMONT

50, Willodale, Ascenseur, chauffés. 2 1/2, 3/4, 4 1/2. 843-7061.

VILLE ST-LAURENT

Bas duplex, 8 1/2, foyer, bain tourbillon, près de tous les services. 749-0219.

167 À louer hors frontières

POMPANO BEACH, Jasmin Villa Motels, 30 unités, rénovées, 200 pi. de la mer, kitchenette, piscine chauffée, (305) 941-7930.

168 A vendre hors frontières

NORD MIAMI BEACH 2 condos au 2ème étage, app. 328 et 532, 2 chambres, 2 salles de bains, tout meublé, tout équipé, 5 minutes de la plage. 90 000 \$ et 95 000 \$. (514) 442-3647, (407) 369-4095.

251 Bureaux à louer

BOISBRIAND Parc industriel, autoroute 15, espace à bureau dans un condo industriel neuf, 1050 pi. ca., éclairé, chauffé, climatisé, poss. storage 800 pi. ca., hauteur 20 pi. 430-1414, 437-4982.

259 Espaces commerciaux à louer

SHERBROOKE OUEST endroit idéal pour restaurant, 1 000 pi. ca. + s/sol, 483-1588 Pina ou Sesto.

ST-URBAN/ST-VIAURE

Local 700 pi. ca. Rénové, sous-sol, 900 \$, 445-9888, 689-5369.

275 Locaux à louer

2731 EVERETT (ST-MICHEL) Pres métro, 1000 pi. ca., magasin ou bureau, 800 \$, 321-1563 (après 18h).

5216 & 5222 DÉCARIE

MAGASINS - BUREAUX PRES METRO 300, 500, 700, 1100 pi. ca. Grand stationnement privé. M. Anello: 487-1234, 682-3262.

CHOMEVEY

DANS CENTRE COMMERCIAL 900 pi. ca. 550 \$/mois 324-5324.

275 Locaux à louer

RUE CRESCENT Esp. com. Boutique ou bur. 336 p.c. + 650 p.c. 861-7580 — 849-4859

283 Commerces à vendre

ACHETONS - VENDONS COMMERCES pour l'équipement, machinerie et inventaire tout genre. 686-9391, 333-0819

PÉPINIÈRE

établie depuis 3 ans, ch. de l'affaires et profits intéressants. Claudine Yelle au 430-6664 Le Permanent courtier.

371 Ordinateurs

I.B.M. COMP. 386-25 H.D. 80 meg. Super V.G.A. 2 meg R.A.M. Inf. Martin 745-4540 ou 844-1721

391 Antiquités

OCCASION À SAISIR Magasin d'antiquités et d'objets d'art à vendre. Achteurs sérieux seulement. 270-3466.

397 Animaux

Dame cherche personnes très cultivées, de haut niveau moral, aimant animaux, prêtes comme moi à vendre leur maison pour acheter, en commun, grand domaine pour vie calme, saine, mais raffinée, avec parfaite indépendance pour chacun, pour créer refuge pour chats en liberté. Vétérinaire serait l'idéal, aussi écrivains ou peintres. Ceci n'est pas un commerce et ne rapporte rien. (514) 446-2890.

PROBLÈME DE DROGUE ?

NOUS POUVONS T'AIDER

APPELLE:

NARCOTIQUES ANONYMES

NA

514-939-3092

FONDATION DES MALADES DU COEUR DU QUÉBEC

NOUS CHERCHONS À SAUVER DES VIES

440 boul. René-Lévesque ouest.

Bureau 1400.

Montréal, Québec, H2Z 1V7.

(514) 871-1551 - 1-800-361-7650.

Contribuez sans frais dans toute

succursale de la Banque Royale au Québec.

399 Divers

ACHAT ET VENTE DE MONTRES Rolex Daytona, Patek Philippe, Patek, Cartier, Audemars Piguet, Vacheron Constantin, Collectionneur privé. Gilles, 946-0584

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS par professeur anglophone diplômé, 505/2 heures. 369-2303.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

CAMIONNETTE & CHAUFFEUR

208/h. Déménagement. Main d'œuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.

DISPONIBLE tout temps

Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOUIN TRANSPORT INC.

Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électro-ménagers. Assurance complète. 253-4374.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mardi 8 janvier 1991

THÉÂTRE

Handke, Koltès, Chaurette, Williams, Ibsen...

Un début d'année exceptionnel

Robert Lévesque

JANVIER, comme d'habitude, est le mois théâtral le plus achalandé. D'ici le 22, pas moins de 15 premières auront lieu et l'on en comptera jusqu'à trois par soir le 17 et le 22, deux le 15, deux le 18, bref un véritable festival pour la critique, et un embarras du choix pour les amateurs.

Dans le lot, le répertoire classique et contemporain (de Fernando de Rojas à Bernard-Marie Koltès) emporte le morceau et l'on note une seule création québécoise, *Les reines* de Normand Chaurette, quoique le Rojas (*La Célestine*) soit créé dans une traduction-adaptation de Michel Garneau.

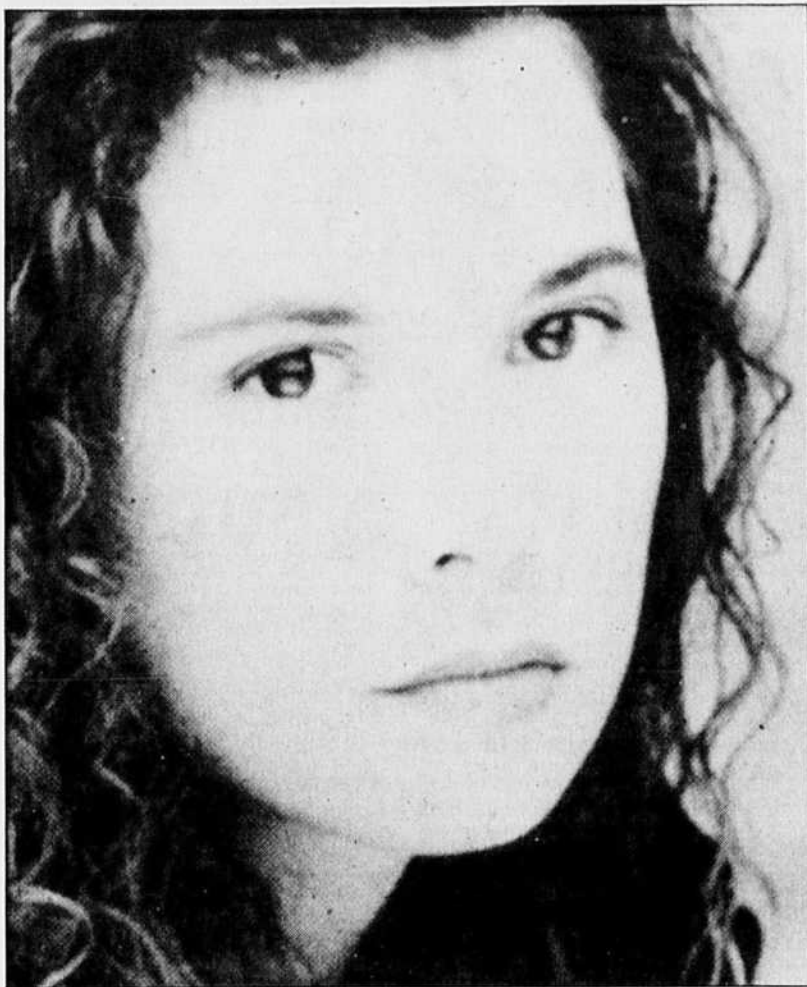
Mais d'abord, tous les amateurs de théâtre ont un rendez-vous exceptionnel le week-end prochain avec l'une des plus importantes troupes de théâtre au monde, le *Piccolo Teatro* de Milan, cette compagnie de Giorgio Strehler qui vient donner au Maisonneuve (les 11, 12 et 13 janvier) *La Grande magia* d'Eduardo de Filippo. Une mise en scène de Strehler est une chose à ne pas rater.

De plus, ce soir au Maisonneuve à 20 heures, le comédien Vittorio Gassman donne une unique représentation d'un récital de textes allant de Ruzante à Kafka et Vian, dans lequel il donnera entre autres la courte pièce de Pirandello, *La fleur à la bouche*.

À la salle Fred-Barry, dès demain, une nouvelle troupe, le « Groupe multidisciplinaire de Montréal » (plus drabe que ça, comme nom, tu meurs), propose « une réactualisation » d'une pièce de Peter Handke créé en 1968, *Gaspard*. Jean-Luc Denis, un ancien du groupe Germaine-Larose, signe cette « nouvelle approche multi-média » de ce Handke qui reprend l'histoire de Kaspar Hauser, jeune homme trouvé à l'état sauvage dans une cave de Nuremberg au début du 19^e siècle. Dans un décor de Claude Goyette, Gaspard est joué par Benoit Vermeulen.

À Québec, au Périscope (le nouveau nom de l'Implantthéâtre), on peut voir à compter d'aujourd'hui une reprise d'un des meilleurs spectacles jeune théâtre de l'année 1990, *Le dernier délire permis* de Jean-Frédéric Messier. Jusqu'au 20 janvier.

Revenant d'Ottawa, où le spectacle a été créé au Centre national des arts (CNA), voilà la *Célestine* qui s'installe à Espace libre à compter du 15 janvier. Cette mise en scène de



À gauche, Anne Dorval : un Tennessee Williams au TPQ.

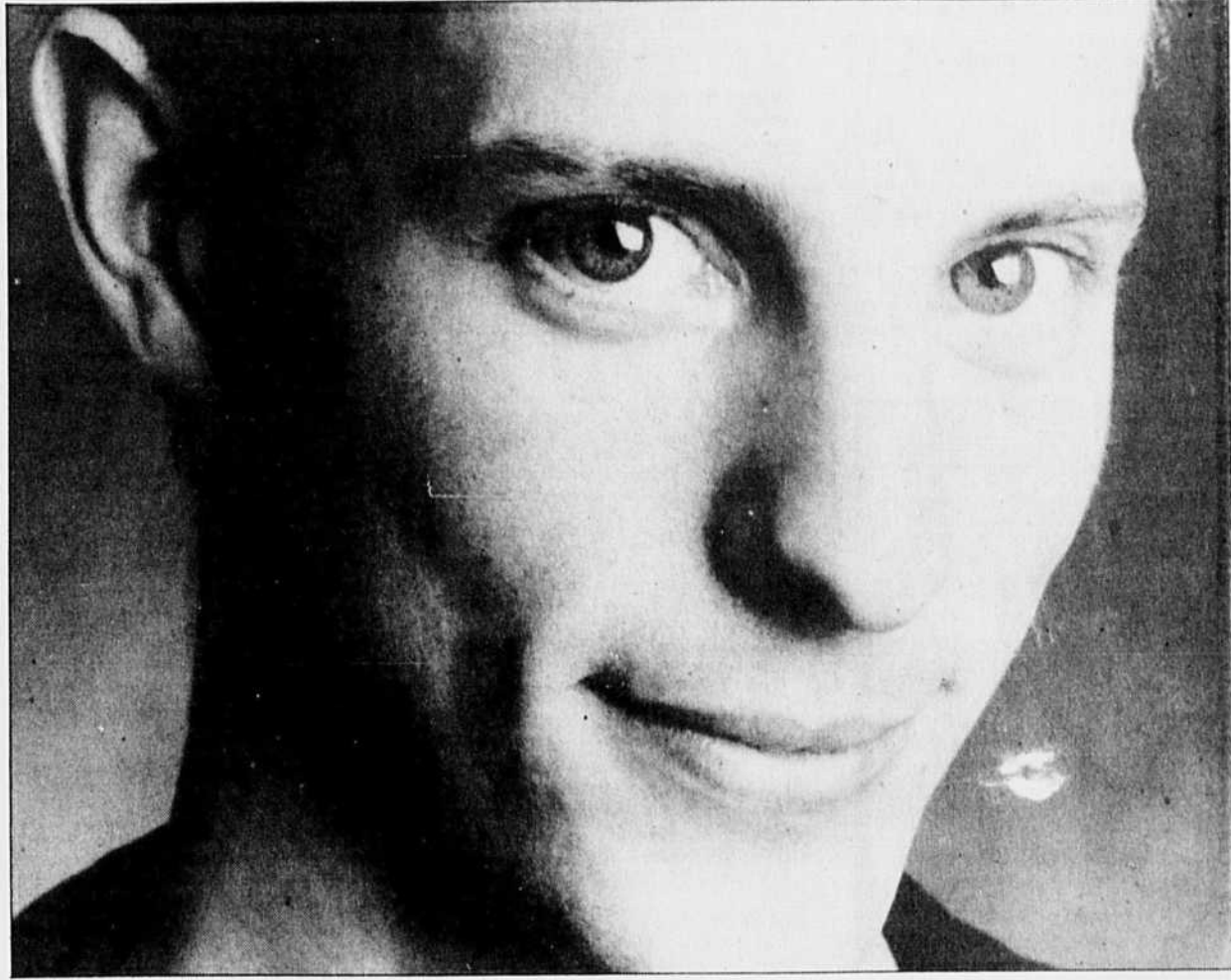
Jean Asselin, pour le groupe Omnibus, porte le long titre de *Célestine, là-bas près des tanneries au bord de la rivière*. Il s'agit du personnage d'entremetteuse imaginé par Rojas au 15^e siècle espagnol. Françoise Faucher tient là, dit-on, une interprétation remarquable. Jean Asselin, qui a séduit avec sa trilogie shakespearienne il y a quelques années, dirige 13 comédiens, dont Robert Gravel, Jean Boilard et Anne-Marie Provencier.

Restons au Moyen-Âge avec *O'Fortuna*, le nouveau spectacle du groupe Anonymus qui met en scène et en musique le manuscrit médiéval des *Carmina Burana*, dont Carl Orff avait tiré une célèbre cantate. Cette troupe, dirigée par Claude Bernatchez, a déjà ébloui avec *Le Jeu de Robin et Marion* et les voilà de retour au théâtre avec ce spectacle mis en scène par Suzanne Lantagne et scénographié par Nicole Catellier.

À la chapelle historique du Bon Pasteur à compter du 15 janvier. À voir assurément.

Bernard-Marie Koltès, dans le paysage dramatique français, fut une étoile filante (il est mort à 41 ans en 1989) mais nous restons avec son oeuvre (six pièces, dont une traduction du *Conte d'hiver* de Shakespeare) qui est d'une importance magistrale par sa nouveauté, sa spécificité, son caractère unique. Alice Ronfard a le privilège de créer pour la première fois au Québec un Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, à l'Espace Go dès le 17 janvier avec René Gagnon et David La Haye. Samedi dans le cahier culturel du DEVOIR, j'aurai l'occasion de présenter l'oeuvre de Koltès.

Le 17 également, la nouvelle mise en scène de René Richard Cyr qui s'attaque à *La ménagerie de verre* de Tennessee Williams pour le Théâtre Populaire du Québec (TPQ) à la



Ci-haut, David La Haye : un Bernard-Marie Koltès à l'Espace Go.

PHOTOS ARCHIVES

Maison de la culture Frontenac. Cyr dirige Hélène Loiseleur et Anne Dorval dans cette pièce souvent reprise (récemment à la NCT avec Denise Filiatrault et Linda Roy, et avant au Rideau vert avec Mme Brind'amour et Diane Lavallée).

Au Trident, le même soir, débute les représentations d'*On ne badine pas avec l'amour*, le proverbe de Musset que Reichenbach mettra en scène en fin de saison au TNM. À Québec, c'est Albert Millaire qui dirige ce Musset dans un décor de Paul Bussières.

À la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT), dès le 18 janvier, on pourra voir le second spectacle de la première année du directorat de Guy Nadon. Celui-ci a demandé à Claude Poissant de mettre en scène une pièce de l'époque des *Young Angry Men* de Londres, *Look Back in Anger*. On a traduit cette pièce de John Osborne par l'expression-re-

groupante du mouvement des années 50, *Jeune homme en colère*.

Au Théâtre d'Aujourd'hui, une création importante, dès le 18 janvier. André Brassard met en scène *Les Reines* de Normand Chaurette, une pièce écrite autour des personnages féminins du théâtre de Shakespeare. Pol Pelletier, que l'on voit trop rarement, y sera Anne Boleyn. Dans le cahier culturel du DEVOIR, samedi prochain, Alain Pontaut signe une entrevue avec Chaurette.

Une reprise importante : Lorraine Pintal, après le succès de *Ha! ha!*, poursuit son travail d'investigation du répertoire québécois avec *Hosanna* de Michel Tremblay. René Richard Cyr et Gildor Roy y seront Hosanna et Cuirette. Danièle Lévesque signe le décor. Au Quat'Sous dès le 21 janvier.

Le 22 janvier, si la nouvelle salle est prête, le Rideau Vert met à l'affiche *Le pain dur* de Claudel dans la

mise en scène de Michèle Magny. Danièle Lévesque signe également le décor de ce spectacle qui réunit une belle distribution : Marie Tifo, Jacques Godin, Sylvie Drapeau, Denis Bernard.

Le même soir, au TNM, un des spectacles les plus attendus, le *Peer Gynt* de Cardinal et Ronfard. Alain Zouvi porte sur ses épaules ce grand rôle et toute la pièce d'Ibsen qu'a traduite Marie Cardinal et que met en scène Jean-Pierre Ronfard. Dans un décor de Michel Crête. Il devrait s'agir du plus important spectacle du TNM cette saison.

Enfin, le même soir, au Théâtre de La Chapelle, un Molière, celui de *Monsieur de Pourceaugnac*, présenté par le Théâtre de la Grosse Vallée. Du Molière avec masques comme au temps de la commedia dell'arte.

Décidément, un mois qui sera théâtral ou qui ne sera pas.

CINÉMA

Le cinéma en 90, un malade bien portant

Jean-Michel Frodon

tiré du journal Le Monde

DE TOUS LES MAUX dont souffre le cinéma français — et le cinéma en France — le moindre n'est pas le dénigrement venu de ceux qui sont supposés en être les défenseurs. « Mais où sont les Truffaut ou les Welles, les Minelli, voire les René Clair d'antan ? », s'en vont pleurnichant professionnels, critiques et cinéphiles. Ils sont morts et c'est bien triste. Mais de là à entonner le grand air de la délectation morose, il y a un pas que beaucoup franchissent avec une allégresse suspecte. Que l'on récapitule la liste des trois cent soixante films inédits (en comptant les versions rénovées ou intégrales de *L'Atlantide* et de *Pat Garrett et Billy le Kid*), sortis en cette année 1990, le bilan sera loin d'être aussi affligeant.

Côté poids lourds, de *Cyrano* en *Uranus*, le cinéma français s'est trouvé une audace, une verve et un souffle qui ont rencontré la faveur de vastes publics — nul ne s'étonnera que Depardieu domine les deux affiches. Plus discrets mais de non moindre qualité, des auteurs exigeants poursuivent leur chemin en beauté. En moins de douze mois Jacques Doillon fait coup double avec *La vengeance d'une femme* et le *Le Petit Criminel*.

Le *Conte de printemps* d'Éric Rohmer reste fidèle à ses jeux de finesse et de géométrie. *La Captive du désert* marque une nouvelle étape de l'itinéraire sensible de Raymond Depardon. Un nouveau nom s'allume au fronton des salles, celui de Christian Vincent qui enchante avec sa *Discrète*, tandis que Jacques Davila (*La Campagne de Cicéron*) et Patrick Grandperret (*Mona et moi*) sortent d'un long silence.

Dans le même temps, les deux plus grands cinéastes américains en activité, Woody Allen et Martin Scorsese, donnent chacun une oeuvre majeure avec *Crimes et délits* et les *Afranchis*. Tandis que l'usine hollywoodienne retrouve la formule d'un divertissement de bonne facture grâce à une *Pretty Woman* joliment tournée.

Faut-il invoquer d'autres grands noms ? Federico Fellini, Akira Kurosawa, Jean-Luc Godard : un film chacun cette année. Et un beau Bertolucci, sans oublier le superbe inédit d'Imamura, *Profond désir des dieux* !

Des révélations, alors ? 1990 a fait



Vincent Perez et Gérard Depardieu dans *Cyrano*.

PHOTO PC

découvrir deux Soviétiques, Vitali Kanevski (*Bouge pas, meurs, ressuscite*) et Pavel Lounguine (*Taxi Blues*), le Taiswanais Hou Hsiaohsien (*La Cité des douleurs*), le Tunisien Ferid Boughedir (*Halfaouine*) et le Japonais Kohji Oguri (*L'aiguillon de la mort*). L'année écoulée aura encore confirmé le talent d'Idrissa Ouedraogo (*Tilai*) qui porte les espoirs du cinéma africain, celui d'Aki Kaurismäki (*La fille aux allumettes*), prolifique trublion du jeune cinéma européen, sans oublier l'Espagnol Almodovar (*Atome* ?). Elle a consacré la place essentielle de Krystof Kieslowski qui rend justice à Otar Losselliani pour le bien nommé *Et la lumière fut*.

Il ne s'agit pas là d'une vaine distribution de prix de fin d'année, et chacun ajoutera ou retranchera tel

ou tel titre à cette liste incomplète et partielle. Il s'agit de se souvenir que les « belles années » de jadis furent également fertiles en navets, et qu'il faudrait être bien difficile pour ne pas trouver dans le cru 90 dix films qui méritent d'être sauvés de l'oubli.

Entrées et sorties

Sans recouper évidemment, ces choix du coeur, les résultats du box-office n'engendrent pas une uniforme mélancolie. Certes, les résultats globaux n'afficheront, au mieux, une stabilisation de la chute des entrées des sept dernières années. Certes, le mois de septembre fut meurtrier pour un quartier de films français (*Nuit d'été en ville*, *S'en fout la mort*, *Daddy Nostalgie*, *Alberto Express*), tout comme les beaux *Tumultes* de Van Effenterre

échouaient à trouver leur public — sans parler de l'attachant *Équipe de nuit* atomisé en quinze jours de mai.

Mais alors que le *Top Ten* de l'année dernier reflétait l'écrasante supériorité commerciale des Américains (un seul film français parmi les dix premiers), la balance s'est rééquilibrée. Si le *Cercle des poètes disparus* reste le phénomène de l'année avec 6,4 millions de spectateurs et si *Pretty Woman* avec 1,8 million d'entrées en quatre semaines est parti pour le rejoindre, les 6 millions de *La Gloire de mon père* et les 3,2 millions du *Château de ma mère*, les quatre millions de *Cyrano* sont de véritables triomphes. Francs succès pour deux comédies, *Tatie Danielle* et *Ripoux contre Ripoux* avec respectivement 2,1 et 2,9 millions d'entrées, tandis que Luc Besson confirme avec *Nikita* (3,2 millions de spectateurs) qu'il est bien en phase avec toute une génération. *Uranus* (un million en quinze jours) vient juste d'entamer sa course.

À de plus modestes hauteurs. *La Discrète* a attiré 355 000 amateurs en cinq semaines. Quant aux résultats, du *Mahabharata*, du *Décadologie*, de *Bouge pas, meurs, ressuscite*, d'*Halfaouine* ou de *Taxi Blues*, ils montrent la persistance d'une saine curiosité hors des chemins balisés par la machinerie publicitaire.

L'avenir ? Les variations « polar » de Coppola, de Frears et des frères Cohen arrivent avec le nouveau Woody Allen, le nouveau Carax, le nouveau Rochant, la *Madame Bovary* de Chabrol et le *Van Gogh* de Pialat. Bertrand Blier, Krystof Kieslowski et Akira Kurosawa montent leurs prochaines oeuvres. Soderberg termine son *Kafka* et Skolimowski commence son *Ferdynand*. Jean-Jacques Annaud et Martin Scorsese, Theo Angelopoulos et Luc Besson, Francis Veber et Wim Wenders tournent, tandis que Jarmusch « repère » en Europe, que Kaurismäki s'échauffe à Paris. Alain Resnais écrit et Jean-Luc Godard travaille...

Sans optimisme béat, cette guirlande de noms et de titres devrait éclaircir le noir discours des Cassandre. Mais le penchant à la déprime traduit moins une baisse de la qualité des films qu'une dévaluation du cinéma lui-même. Sa charge de passion et de polémique, l'importance accordée à ses enjeux se sont amoindries. Longtemps conquérant, il est aujourd'hui sur la défensive.

Cinq Nobel opposés à la réforme

PARIS (AFP) — La guerre de l'orthographe fait rage en France où le camp des réfractaires aux « rectifications orthographiques » grossit de jour en jour, à trois jours d'une réunion décisive de l'Académie française jeudi.

Cinq Prix Nobel français, Claude Simon (littérature), Maurice Allais (économie), François Jacob (médecine), Louis Neel (physique) et André Lwoff (médecine), ont rejoint la cohorte de plus en plus imposante des opposants à cette réforme qui touche environ 4000 mots de la langue française.

Des personnalités prestigieuses — de Jeanne Moreau à Françoise Sagan, en passant par Hervé Bazin — mais également des anonymes ont déposé « par milliers » leurs signatures, selon François Bayrou, président de l'association « Le Français libre », une allusion à peine voilée à la « France libre » du général de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale.

À l'Académie française, gardienne depuis trois siècles de l'orthodoxie de la langue, la discorde est de plus en plus grande. Sur les quarante « immortels », une quinzaine, dont Jean d'Ormesson, Jacques Laurent, Henri Troyat, Maurice Rheims, Alain Peyrefitte, le professeur Claude Lévi-

Strauss se sont désolidarisés — fait rarissime — de leur secrétaire perpétuel Maurice Druon qui a présidé le groupe de travail du Conseil supérieur de la langue française, chargé des « rectifications ».

Pourtant, la réforme avait été votée à « l'unanimité » en mai 1990 par 22 académiciens présents sur 38.

Les académiciens doivent se retrouver, après leurs vacances, jeudi pour une séance certainement houleuse. Voteront-ils à nouveau ? Publieront-ils une mise au point ? Rien ne filtre des dénouements possibles de cette « querelle » parmi les Immortels.

Le président de la République lui-même, fin lettré, passionné de littérature, et auteur de nombreux ouvrages, ne paraît pas un chaud partisan de cette réforme.

Protecteur de l'Académie, François Mitterrand a estimé vendredi, lors des vœux à la presse à l'Élysée, qu'il fallait « être prudent ». « Quand j'ai été informé du projet, j'ai été un peu effrayé. J'ai sauvé quelques accents. Quand on m'a dit : c'est l'Académie française qui le demande, j'ai été impressionné. Mais si le premier ministre estime indispensable cette réforme dans laquelle il s'est beaucoup impliqué, pourquoi pas ? »

EN BREF...

Décès du scénariste de 12 James Bond

SANTA MONICA, Californie (AFP) — Richard Maibaum, auteur des scénarios de 12 films de la série des *James Bond*, est mort vendredi d'une défaillance cardiaque à Santa Monica (Californie), à l'âge de 81 ans, a-t-on appris hier de bonne source. Né à New York, diplômé de l'Université de l'Iowa, Richard Maibaum avait débuté sa carrière comme comédien dans un théâtre de New York en 1933. Il avait gagné Hollywood en 1936, après avoir signé un contrat de scénariste avec la compagnie MGM. Maibaum s'était installé en Grande-Bretagne à la fin des années 50, de même que Warwick Films, maison de production d'Albert Broccoli qui lui donna à lire plusieurs romans d'espionnage de Ian Fleming. Maibaum a écrit les scénarios notamment de *Dr. No*, *Goldfinger*, et *Octopussy*.

Oeuvres inédites de Rachmaninov

(AFP) — La maison d'édition musicale Hans Sikorski a annoncé hier à son siège de Hambourg qu'elle venait d'acquiescer les droits exclusifs de publication d'oeuvres inédites du compositeur soviétique Sergueï Rachmaninov. Il s'agit de 42 oeuvres, notamment des symphonies et des morceaux de musique de chambre, qui font partie du fonds Rachmaninov entreposé dans les archives soviétiques. La maison d'édition a indiqué qu'Alexandre Rachmaninov, petit-fils du compositeur, a accédé à photocopier les originaux dans les archives et à les faire parvenir en Russie.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Les rectifications de l'orthographe

Un premier pas vers un rajeunissement nécessaire

BENOÎT LEBLANC

L'auteur est professeur au département de français et de langues modernes de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ATTENDUES par les uns, honnêtes par les autres, les rectifications de l'orthographe récemment proposées par le Conseil supérieur de la langue française en accord avec l'Académie française, le Conseil de la langue française du Québec et son homologue belge constituent, en autant qu'elles entrent dans l'usage, un premier pas dans l'opération de rajeunissement de la langue française.

Quoique timides, un peu trop même, ces réformes permettent d'élaguer le français de quelques aberrations qui causaient des maux de tête aux locuteurs francophones. Les poètes ont beau chanter la beauté de notre langue (C'est quoi une langue belle ?), il n'en demeure pas moins que Madame la langue française était mûre pour un remodelage orthographique. Si l'on se fie au débat sur ce sujet lancé depuis longtemps en France (1), l'idée d'une réforme de l'orthographe ne fait pas l'unanimité. Les arguments soulevés par les dinosaures tenants du stato quo vont de la richesse de notre langue dans sa forme actuelle jusqu'au risque couru, en utilisant une langue défigurée, de perdre contact avec les civilisations passées.

L'histoire se répète

Raisonnements qui ont ressurgi dans les siècles passés à chaque fois qu'il a été question de réforme. L'histoire se répète. En cette fin du XX^e siècle, période d'effervescence lexicale où les néologismes foisonnent, qui oserait croire que l'utilisation de nouveaux mots a déjà été condamnée par les puristes. Tout comme on veut condamner toute velléité d'évolution orthographique.

Le point de vue de ceux qui sont contre une simplification de l'orthographe dissimule à peine le terrorisme intellectuel des privilégiés qui ont réussi après moult efforts à maîtriser parfaitement les règles de l'écriture. Ces maîtres ex-orthographe sont pourtant peu nombreux. Grevisse lui-même avouait qu'il « se » consultait à l'occasion. Du côté de ceux qui sont en faveur d'une simplification, on affirme que nous avons une langue trop compliquée qui comporte des règles tordues dont on pourrait faire l'économie. Sans reprendre en détail les règles qui ont fait l'objet de modifications, il convient d'en souligner les aspects les plus intéressants.

La proposition portant sur l'usage du trait d'union dans les mots com-



PHOTO JACQUES GRENIER

Les langues écrites doivent s'adapter aux changements culturels et technologiques.

posés est justifiable dans la mesure où elle uniformise la soudure de constituants auparavant séparés par le trait (ex : extraconjugal, cinéroman, etc.) suivant ainsi une tendance déjà observée à supprimer le trait d'union. Tout comme l'usage systématique du trait d'union dans tous les nombres complexes rend caduque une règle dénuée de toute logique (liaison des nombres inférieurs à cent). Il faut espérer que, dans une prochaine étape, l'emploi du trait d'union soit étendu à tous les syntagmes : compte rendu, pomme de terre, chemin de fer, etc. sur le modèle de va-et-vient, arc-en-ciel, chef-d'œuvre, etc.

Comme cette forme se retrouve dans environ 80 % des nouveaux termes dans les langues de spécialité, l'insertion du trait d'union dans les syntagmes simplifiera la tâche de ceux qui prennent en charge la création de néologismes et par le fait même celle des utilisateurs. Dans le même ordre d'idées, les recommandations suggérées aux lexicographes et aux créateurs de néologismes portent : 1 - sur la non-utilisation de l'accent circonflexe et du trait d'union (en tenant compte de notre réserve

exprimée précédemment au sujet des syntagmes) 2 - sur la graphie des emprunts alignée sur le français 3 - sur l'emploi du n simple dans les dérivés des noms se terminant par -on et par -en (ex : réunionniste).

Ces suggestions sont pertinentes puisqu'elles offrent l'avantage de simplifier à la source la graphie des mots. Dès sa création, le néologisme sera conforme à la règle.

La nouvelle règle du singulier

Applaudissons à la nouvelle règle du singulier et du pluriel des mots composés et celle du pluriel des mots empruntés. Cette règle, qui, dans son ancienne forme, obligeait à ingurgiter 8 pages du *Bon Usage* de Grevisse (1980), pour la maîtriser (?) repose sur d'énormes ambiguïtés, pour ne pas dire stupidités. Par exemple ce passage du *Bon Usage* portant sur l'accord des mots anglais : « Mots anglais - Alderman, Barman, cabman (...) wattman, yeoman, etc. font chez ceux qui savent l'anglais (ou affectent de le savoir), leur pluriel à la manière anglaise, en changeant -man et -men ; Aldermen, Barmen, etc. » (p.318, c'est nous qui souli-

gnons).

Pour trancher, on repassera, c'est selon... Pour d'autres grammairiens, le même accord se fait selon un quelconque statut des emprunts : les noms étrangers (invariables) et les noms d'origine étrangère francisés (variables). Comme si l'on pouvait faire une nette distinction entre les deux ? Les dictionnaires eux-mêmes divergent en ce qui a trait au statut de certains mots : emprunt ou anglicisme ? En outre, cette règle tenait pour acquis que le locuteur connaissait les marques du pluriel des formes étrangères, par exemple, le mot allemand « lied » qui fait « lieder » au pluriel. La proposition avancée par les réformateurs accentue l'intégration des mots empruntés en leur appliquant les règles du pluriel du français. Tout simplement !

L'abandon des circonflexes non porteurs de sens sur i et u confirme un usage déjà implanté. Chapeau ! Que diriez-vous d'un diner sur l'île avec les aînés par une fraîche journée ? Les tréma remis à sa place, sur la voyelle prononcée, il ne nous restera qu'à suivre allègrement les nouvelles dispositions concernant l'usage de l'accent grave sur le e. Qu'on

nous permette un reproche concernant l'absence d'intervention sur l'accord du participe passé des verbes pronominaux, peut-être qu'à la prochaine étape...

Une langue plus simple à apprendre ne fera pas nécessairement des professeurs de français une espèce en voie de disparition. L'apprentissage du français comprend plusieurs autres aspects sur lesquels il faudrait que nos pédagogues insistent : style, structure de la phrase, rédaction, l'emploi d'une terminologie précise, etc. En somme, des éléments beaucoup plus valorisants à enseigner, et en contrepartie à apprendre, que l'accord du participe passé des verbes pronominaux...

L'introduction de ces nouvelles règles ne se fera évidemment pas sans une certaine confusion. Un certain flottement persistera entre l'emploi des anciennes et des nouvelles règles. En outre, tout changement de langage. Qu'on se rappelle la mise en place du système métrique au Canada et l'invasion de l'informatique dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Que de stress ! Mais cette confusion est le prix à payer pour laisser aux générations futures un outil de communication efficace et une langue qui fera le poids dans les technologies modernes. Pourquoi, en outre, ne pas profiter de l'Année internationale de l'alphabétisation pour faciliter la tâche à ceux qui triment dur pour assimiler les rudiments de notre langue.

Diffuser

la bonne nouvelle

Bien que ces modifications constituent, à notre avis, un pas dans la bonne direction. Il faudra mettre en oeuvre des moyens pour les faire connaître. Jusqu'à ce jour, l'information fait défaut. Les organismes concernés par cette initiative devraient de toute urgence instaurer des mécanismes pour diffuser la « bonne nouvelle » et prévoir les modalités de ces changements. Sinon, cet effort est voué à l'échec : un épisode de plus dans la série des réformes avortées. Ce silence sera perçu comme une condamnation implicite des propositions avancées. En ce qui nous concerne, nous enseignerons dans les plus brefs délais les rectifications proposées. Même si ce ne sera manifestement pas un piquenique, nous ne naviguerons pas à contre-courant de la simplification.

Pour rassurer les plus craintifs, permettez-nous d'emprunter la phrase suivante à Jean Duché : « L'oeil sera habitué à ces formes aberrantes au point de les aimer comme des grains de beauté sur les fesses d'une maîtresse ou d'un amant ».

Washington-sur-le-Golfe : un complot raté ?

LIBRE OPINION

AMINE TEHAMI

POUR ÊTRE savoureuses les théories-complot n'en sont pas moins dures à avaler ; elles présument l'existence de vertus rares chez l'homme, et carrément introuvables au sein des institutions. Mais voici deux chiffres en guise d'apéro : dans 15 ans 85 % des ressources pétrolières mondiales se trouveront dans le Golfe !

(Ce pronostic ne vaut que dans la mesure où les futures réserves seront toutes découvertes dans le Golfe — ce fut le cas à 83 % depuis 1974 — tandis que se maintiendra le rythme de leur consommation malgré et la hausse des prix et la concurrence d'énergies « alternatives », négligeable si la tendance se maintient.)

Les adeptes de l'irangate

En vingt mots donc : l'administration Bush a-t-elle bûni secrètement l'invasion irakienne avant de s'emparer d'un sous-sol inestimable sous couvert de légitimité Onusienne ?

« Évidemment », dit la rumeur dans les capitales arabes — d'où la planète apparaît comme un gigantesque échiquier que se disputent le CIA et le KGB, la MOSSAD faisant office d'arbitre. Mais voici qu'à Washington (d'où cette même planète ressemble pourtant à la Lune avec son oasis de clarté menacé d'obscurité...), un nombre grandissant d'analystes épousent volontiers la thèse du complot. À l'appui d'elle, ils font valoir deux articles académiques, une syllabe prononcée par Mme Glaspie (sans compter le mutisme suspect, avant et après l'invasion, de l'ambassadrice américaine à Bagdad) ainsi que la promptitude inhabituelle du Pentagone au lendemain du 2 août.

Les fondements théoriques du complot sont obligeamment fournis par Robert Tucker, de l'université John Hopkins, et Miles Igotus (un pseudonyme latin signifiant le soldat inconnu), sobriement identifié par la revue *Harper's* comme étant proche de décideurs haut placés (« high-level U.S. policy makers »). Tous deux ont tiré la même leçon de l'embarco pétrolier de 1973-74 : il y va des intérêts « vitaux » des États-Unis de contrôler militairement cette région beaucoup trop volatile... autrement, nous vivrions dans un « taudis planétaire » caractérisé par « le désespoir chez les pauvres et le chômage généralisé chez les ex-riches ».

Experts en stratégie militaire, Tucker et Igotus vont jusqu'à esquisser les grandes lignes d'une éventuelle intervention musclée. On l'aura deviné : leur tableau ressemble étrangement à l'actuel déploiement américain...

Il est vrai qu'à exhumier des textes vieux de quinze ans, si sérieux fussent-ils, on pourrait défendre n'importe quelle thèse et son contraire. Mais deux faits demeurent : si leur alliance quasi inconditionnelle avec Israël a privé Carter puis Reagan de bases permanentes en terre saoudienne, jamais ils n'ont toléré qu'une puissance arabe ne domine la région en leur absence.

À ce propos, on sait aujourd'hui que la CIA a servi de catalyseur dans le déclenchement de la guerre Iran-Irak. (Il arrive, par ailleurs, que les soupçons de complot se vérifient.) Une guerre absurde s'il en fut, qui a eu pour seul effet de contenir toute velléité de domination régionale par un acteur arabe. On connaît aussi le marché de Saddam Hussein : en échange d'armes et de vivres (pratiquement du monde entier), l'Irak fournit son sang contre le khomeinisme. Moins par clémence que par pragmatisme, Ryad acquiesce puis éponge la dette de Bagdad. Koweït pour sa part exige remboursement — plus intérêts. On connaît la suite.

Une semaine avant de s'emparer du Koweït, Saddam Hussein convoque Mme April Glaspie, ambassadrice américaine à Bagdad, pour se plaindre en substance de la « guerre économique » que lui livre Washington — par Koweït intéressé. Un mois et demi plus tard, Bagdad remet aux médias un transcrit de 17 pages de cet entretien. À ce jour, la Maison-Blanche n'a pas encore démenti cette version irakienne. Et pour cause : ce texte ne comporte absolument rien qui la compromette. Tout au plus laisse-t-il entendre un désintérêt suspect de sa part. Ainsi cette réponse de l'ambassadrice à Saddam Hussein qui déplorait le cours trop bas du baril : « Je sais que vous avez besoin de fonds. Nous comprenons que vous devriez avoir l'opportunité de rebâtir votre pays. Aussi, nous n'avons aucune opinion quant aux conflits arabe-arabe, tels que différents frontaliers avec le Koweït... »

« Tout » le Koweït

Dès le 27 juillet, la CIA signale des amas de troupes irakiennes sans précéder à la porte de Koweït. Interrogé le 1^{er} août par le Congrès sur « l'éventuelle » réaction américaine advenant une « hypothétique » agression, John Kelly, le sous-secrétaire d'État aux Affaires du Proche-Orient et de l'Asie australe, élude la question puis finit par souligner que les « États-Unis ne sont liés par aucun traité avec le Koweït... » déclaration relayée par le service international de la BBC, fort prisé dans le Golfe.

Mieux : à un journaliste qui s'interrogeait sur la naïveté de Mme Glaspie (pour autant arabisante et riche de 25 années de service diplomatique au Moyen-Orient), devant ce qu'il estimait être des menaces irakiennes voilées, elle répond : « Je ne pensais pas, enfin nous ne pensions pas que l'Irak envahirait tout le Koweït ». Le mot-clé étant « tout », au sens où Washington s'attendait à ce que Saddam Hussein s'empare au

cas, Washington se serait gardé d'émettre une « opinion... »

D'aucuns ont voulu voir là une sorte de feu vert, ce qui est plutôt difficile à disputer devant l'évidence avancée. Mais la dispute commence lorsqu'un troisième argument transforme ce feu vert en rien de moins qu'un piège ourdi de longue date par Washington.

Ses plus grands admirateurs — il y en a ! — le lui reprochent : Saddam Hussein, qui n'a jamais voyagé en Occident et dont on ne sait s'il écoute des conseillers soucieux de diluer sa mégalomane indéniable, s'est montré beaucoup trop gourmand : rayer un membre de l'ONU, on n'y pense pas ! Qu'à cela ne tienne, Washington mobilise l'équivalent du Koweït en quatre jours. Ce qui fait dire aux adeptes du complot que des plans détaillés récoltaient depuis quinze ans la poussière dans les tiroirs du Pentagone, en attendant patiemment l'occasion d'être mis en oeuvre... CQFD !

En définitive, la thèse du complot est séduisante — personne ne peut nier en effet que l'intérêt économique américain passe par le contrôle militaire du Golfe (sans compter que, sur la tombe de la guerre froide, les intérêts du formidable complexe militaro-industriel passent par une escalade militaire, quelle qu'elle soit). Mais elle résiste mal à deux objections.

Primo : pourquoi donc abandonner une politique de discrète subversion qui a coupé de moitié le prix du baril depuis le second embargo de 1979 ? L'Irak menaçait l'ordre établi ? Soit ; mais n'eût-il pas été plus simple, et tellement moins coûteux, de freiner ses élans suivant la coutume qui consiste à déléguer l'exécution d'une « opération chirurgicale » à Israël ou la Syrie par exemple ? Ou alors, c'est à affirmer que parmi l'armée de cerveaux qui conseillent l'administration Bush, pas un n'a pu anticiper les conséquences fâcheuses de l'escalade militaire. C'est un peu

moins des puits frontaliers... auquel fort.

Secundo : pourquoi diable compromettre la poursuite d'un objectif économique et purement américain (le pétrole du Golfe) en s'embarassant d'un enjeu politique (la souveraineté du Koweït) incompatible, et qui ne concerne que l'ONU, par ailleurs méprisée par Washington ? Zbigniew Brzezinski l'a bien vu : « notre objectif prioritaire est de protéger l'Arabie saoudite afin de garantir un approvisionnement régulier en pétrole à un cours raisonnable... Quant à l'escalade militaire en vue de réaliser notre objectif secondaire (obtenir que l'Irak se retire du Koweït), il y a un risque réel pour qu'elle mette en danger les gouvernements arabes modérés et, finalement, notre approvisionnement en pétrole ».

Une vérité à mi-chemin

Si l'ordre des priorités de M. Brzezinski est celui de la Maison-Blanche, autrement dit s'il ne coule pas de source que Washington gagne à déclencher la guerre, d'où viennent ces appels ? Pat Buchanan, l'ultra-conservateur républicain que personne ne peut soupçonner d'inimitié à l'égard d'Israël, est catégorique : « seuls le ministère israélien de la Défense et son carré d'inconditionnels à Washington battent aujourd'hui les tambours de la guerre ». (Il schématise un peu, bien sûr, car il oublie les pétro-marchands déçus, ou en voie de l'être), de même que les networks américains qui flambe \$50 000 chaque jour que subsiste la paix.)

En définitive, qu'il y ait eu candide ingénuité ou quelque occulte Irak gate, ce Washington-sur-le-Golfe dit beaucoup sur l'inertie irakienne et très peu sur l'intelligence américaine, dans les deux sens du terme. Et la vérité ? Elle doit gésir à mi-chemin de ces positions extrêmes : Bush soupçonnait vaguement que Saddam Hussein allait lâter, un tout petit peu, le terrain... du cinquante-et-unième État américain.

Décentralisation et développement régional

RÉPLIQUE

GILLES ROY

L'auteur est agronome et membre de la coalition Urgence rurale. Il répond à un éditorial d'Albert Juneau intitulé « Les mirages de la décentralisation », paru dans LE DEVOIR du 27 décembre

L'ÉDITORIAL de M. Albert Juneau est parsemé d'affirmations gratuites et de demi-vérités que je ne peux laisser passer sans réagir. Les énoncés de principes que vous prêtez aux intervenants des régions, du genre : « La relance économique passe inévitablement par l'établissement d'une forme de gouvernement régional », ou encore : « Si les régions disposaient d'un pouvoir politique réel, leur développement serait assuré », ces affirmations sans nuances ne représentent pas la position des intervenants du développement régional. Ils savent mieux que tout autre que « pouvoir politique » ne signifie pas automatiquement « développement » car les niveaux de gouvernement qui détiennent ces pouvoirs actuellement ont fait la preuve de leur incapacité à générer un véritable développement durable dans toutes les régions du Québec autant que dans ce que vous appelez « la région motrice du Québec » qui « semble même engagée, selon vos dires, sur la pente d'un inquiétant déclin ». Comme quoi, on ne peut « assimiler, sans réserve, pouvoir politique et développement ».

On a du même coup la preuve qu'un développement orchestré du centre par des politiques et des réglementations mur à mur qui ne tiennent pas compte des spécificités des régions et qui se refusent à une association véritable des ressources humaines du milieu pour une prise en main efficace de la gestion et de l'exploitation des richesses naturelles de leurs territoires ne donne que des résultats discutables. On en a la preuve dans l'Est du Québec.

La décentralisation ne signifie pas automatiquement l'établissement de gouvernements régionaux, même si l'hypothèse a été soulevée. Les intervenants aux audiences Bélanger-Campeau ont bien spécifié que le transfert de pouvoirs vers les régions pouvait prendre plusieurs formes et que la qualité du leadership régional et local et des dynamismes du milieu en conditionnaient l'efficacité. C'est un défi que les régions sont prêtes à relever. Ce qui signifie un changement de mentalité des élus et une responsabilisation des dynamismes locaux et régionaux.

Ce qui ne signifie pas, par ailleurs, un désengagement de pouvoir central mais, au contraire, une implication nouvelle sous forme d'appui à l'originalité et à la créativité des régions.

Donner aux maires et aux préfets de MRC de réelles possibilités d'intervention sur le tissu économique local et régional, en collaboration avec les dynamismes du milieu, devrait se réaliser avant le transfert de charges (Ex : voirie locale) qui pénalisent les municipalités et leurs citoyens et ne leur fournissent aucunement les outils de leur relèvement économique. La prise en charge de services par les pouvoirs locaux ou régionaux ne signifie pas nécessairement développement si on n'a pas d'abord favorisé l'émergence d'initiatives économiques qui en facilitent le financement. Oublier cela, c'est mettre la charrue en avant des boeufs et compromettre la survie de certaines collectivités.

Quant à votre énoncé péremptoire qu'il « est carrément faux d'affirmer que le portrait socio-économique des régions ne cesse de se détériorer », je me contenterai de vous référer au texte des évêques du Nord-Ouest et de l'Outaouais publié dans votre journal le 25 octobre 1990 intitulé « La désintégration sociale du Québec » avec sous-titre : « Nos régions sont en passe de devenir des territoires sans avenir ». Collés au vœu de leur population, je n'ose affirmer qu'ils ont une fausse image de la réalité de leur milieu.

Je vous suggérerai aussi de vérifier les données précises accumulées au GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec) à l'UQAR sur la situation des milieux ruraux des 14 MRC de l'Est du Québec et qui permettent à Guy Massicotte de parler « des décalages et des écarts qui ne cessent de subsister » dans le Bas-Saint-Laurent en particulier. Il précise, entre autres données, avec tableaux à l'appui, que « la stabilité des écarts entre le revenu disponible des salariés de la région par rapport à ceux du Québec dans son ensemble » est toujours aussi réelle.

Vous découvrirez, sans doute, que l'analyse du Conseil des affaires sociales est au moins aussi conforme à la réalité que le constat optimiste de l'Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement, même si je suis pleinement d'accord avec leur affirmation non compromettante que les régions ont fait un bon bout de chemin depuis trente ans. Le contraire serait désespérant.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dutilleul, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ : Michèle Alié (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline

Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE TIRAGE : Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, LES ANNONCES CLASSEES : Patrick Kozan (coordonnateur), Marie-Hélène Alarie, Manon LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to - Insa, P.Q. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

Les démons haïtiens

LA CONTRE-ATTAQUE des rescapés du duvaliérisme était prévisible. Le putsch avorté de Roger Lafontant, ex-ministre de l'Intérieur et ancien commandant des *tontonmacoutes* sous le régime de Jean-Claude Duvalier, reprend avec une régularité déconcertante les scénarios de coup d'État qui ont marqué la vie politique haïtienne, particulièrement au cours des quarante dernières années.

Haïti n'en finit plus d'être poursuivi par ses vieux démons, la dictature et la corruption. En réalité, ce pays vit à cheval sur deux mondes : celui hérité du long passé totalitaire dont le régime Duvalier représentait la plus redoutable incarnation et, l'autre, toujours en douloureuse gestation, axé sur la démocratisation et le développement et pour lequel luttent de nouvelles forces sociales courageuses mais encore trop divisées.

Le coup de force manqué de Lafontant démontre une fois de plus que la démocratisation et le décollage de l'économie passent inexorablement par la neutralisation du système qui a enfoncé le pays dans la misère et l'inertie. Les yeux sont bien sûr tournés vers l'armée qui a respecté le verdict des électeurs et procédé à l'arrestation du chef rebelle. Quant au nouveau président, le père Jean-Bertrand Aristide, sa réclusion dans un lieu tenu secret à quelques semaines de son entrée en fonction donne toute la mesure du chemin qui reste à parcourir sur la voie de la démocratisation.

Les militaires demeurent donc les maîtres du jeu politique. Leur prédominance s'avérera peut-être féconde s'ils font la preuve que leur autorité est indispensable pour éviter l'anarchie et accélérer la mise en place d'un régime démocratique durable.

Le retour en force des duvaliéristes après l'élection du 16 décembre était attendu. Leur candidature à la présidence avait soulevé de vives protestations, au point de provoquer une scission des principales composantes du pouvoir. L'entrée au pays, au début de juillet, de Williams Regala, considéré comme le principal instigateur du massacre des élections avortées du 29 novembre 1987 (24 personnes y avaient trouvé la mort), suivi quelques jours plus tard de Roger

Lafontant, avait semé la panique dans les principales formations politiques. Jusqu'aux États-Unis qui avaient exprimé leur inquiétude, ce qui n'est pas peu dire.

Des mandats d'arrêt avaient été émis contre ces anciens collaborateurs de Duvalier, et la présidente du pays, Mme Ertha Pascal-Trouillot, ordonna leur arrestation. Mais ce fut sans effet. Expirés, les mandats n'ont pas toujours été renouvelés. L'incident entraîna une crise constitutionnelle. Le Conseil d'État — corps de 19 membres représentant différents secteurs de la société civile et disposant d'un droit de veto sur la présidente — exigea la démission de Mme Pascal-Trouillot. Les rapports entre les deux institutions se détériorent. Un mois plus tard, le Conseil

La démocratisation et le décollage de l'économie passent par la neutralisation de l'ancien régime

d'État se désolidarisa de celle qui occupe la plus haute fonction.

Mais pendant ce temps, Lafontant court en liberté et présente même sa candidature en prévision des élections. Il ne sera pas tout seul dans le camp qu'il prétend représenter. Il est rejoint quelques semaines plus tard par l'ancien président, Leslie Manigat, qui avait été porté au pouvoir par l'armée lors des élections « frauduleuses » du 17 janvier 1988.

Un mois avant le scrutin, le Conseil électoral provisoire rejette les candidatures de Lafontant et de Manigat. Les forces démocratiques respirent. Le 16 décembre, c'est la victoire du père Aristide.

Mais les duvaliéristes n'allaient pas abandonner si facilement. En tentant un coup d'État contre la présidence, Roger Lafontant ne faisait que revenir aux bonnes vieilles méthodes qui avaient si

bien servi les dictateurs tout au long de la dramatique histoire haïtienne. Heureusement, le commandant de l'armée, qui, jadis, n'hésitait pas à sacrifier la démocratie sur l'autel des tyrannies, maintint son engagement en faveur de la Constitution et arrêta Lafontant.

Mais cette fidélité de l'armée aux institutions démocratiques demeure fragile dans la mesure où elle repose largement sur la capacité du prochain président et de son gouvernement à redonner confiance à la population et à promouvoir le développement économique. Or de nombreux doutes subsistent à cet égard.

Le deuxième tour des élections législatives dans quelques semaines sera certes important puisqu'il déterminera le parti qui choisira le premier ministre. Toutefois, dans l'état où se trouve le pays, même si la formation d'Aristide ne contrôle pas le Parlement, on ne peut concevoir une pacification du pays et un déblocage de l'économie sans une étroite collaboration des principaux groupes de la société. Les milieux d'affaires, les paysans, les syndicats et les groupes politiques doivent s'unir autour d'objectifs communs et sacrifier au besoin certains de leurs intérêts particuliers au profit de l'intérêt général. Des efforts de concertation ont été entrepris dans le passé, mais à des occasions spéciales et pour de courtes périodes. La Haïtiens pourront-ils maintenant dépasser leurs divisions ?

Le projet est réalisable si le président Aristide est en mesure de mobiliser et de rallier. Au-delà de sa grande popularité, il reste que le nouveau président n'a pas d'expérience politique et que son programme manque de consistance. La campagne que mène une partie de la hiérarchie de l'Église contre lui donne à penser que l'idée de coopération suscite encore, c'est le moins que l'on puisse dire, quelques résistances.

Aristide peut toutefois surprendre malgré tous ces obstacles. S'il sait s'entourer d'une équipe compétente et composer avec les forces de l'opposition — tout en gardant, bien sûr, l'appui de l'armée —, peut-être parviendra-t-il à vaincre enfin ces démons qui hantent son pays.

ALBERT JUNEAU



André Patry

Couvrez ce lien que je ne saurais voir

DEPUIS PLUS de cinq mois, une sorte de Tartuffe politique s'agite à Washington, dont un puissant lobby de paranoïaques exploite avec succès l'éborgnement. Ce personnage qui dirige un État dont les initiatives moins que louables ne se comptent plus en Amérique centrale, dans les Antilles et ailleurs, clame à tout instant son indignation devant l'annexion du Koweït par l'Irak et exige que l'univers tout entier, intervenant au nom des Nations unies, expulse de l'émirat le voleur qui s'y est installé et le pourchasse de caverne en caverne jusqu'à l'anéantissement de son arsenal.

Qu'a donc de particulièrement odieux le crime du brigand de Bagdad ? On répondra naturellement qu'il a fait disparaître de la carte un État souverain et qu'il en a saisi les richesses.

Depuis 1945, deux États ayant leur propre gouvernement ont été annexés par un grand voisin : le Tannou Touva est devenu soviétique et le Sikkim est devenu indien. Ces événements sont survenus dans la plus grande indifférence. Il est vrai qu'il s'agissait de pays pratiquement sans ressources et dont la souveraineté n'était guère effective.

l'armée américaine par trois analystes mandatés à cet effet. Ce document, rendu public au cours de l'été dernier, affirme qu'il n'existe aucune preuve que l'Irak ait lancé des gaz délétères contre sa minorité kurde. Il est sûr, cependant, que les autorités irakiennes ont commis des crimes contre la population.



Mais les Irakiens sont-ils les premiers à perpétrer de telles fautes ? Pourquoi n'a-t-on vu aucun contingent des États-Unis ou des Nations unies intervenir contre Pol Pot, Idi Amine, Macias Nguema (Guinée équatoriale) ou Hissène Habré, qui ont sur la conscience la mort d'un nombre incalculable d'êtres humains, souvent torturés et mutilés avant d'être assassinés.

Devant l'attitude belliqueuse du président Bush et de ses alliés britanniques et séoudiens, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les mobiles qui animent cette croisade contre un crime qui ne manque pas d'évoquer ce qu'il a de commun avec d'autres crimes plus anciens, restés jusqu'ici impunis.

Les réponses possibles ne sont guère édifiantes. Pour les uns, il y a le pétrole dont toute la région est abondamment pourvue et qui doit rester entre les mains de ses détenteurs réels, les compagnies anglaises et américaines. Pour les autres, il y a ces institutions anachroniques qui permettent à d'anciens nomades, devenus avides de plaisirs et de biens, de vivre au milieu d'une richesse inouïe, et qu'il faut sauvegarder à tout prix. Pour quelques-uns, enfin, qui sont peut-être les plus intransigeants à l'égard de l'Irak, il y a cette puissance militaire irakienne qui dérange parce qu'elle mettrait en danger la suprématie régionale du plus aguerri des petits États de la planète.

Or, cet État qui, par sa diaspora et ses services secrets, possède dans le monde un poids énorme, se sent toujours menacé par des voisins qui ne l'auraient pas encore accepté. Devenu une véritable forteresse, il vit dans l'obsession et ramène tout, en politique étrangère, à une vision de la réalité qui est globalisante, pour ne pas dire davantage. Cette hantise d'une attaque étrangère, voire d'un rejet à la mer, l'empêche apparemment de voir la crainte qu'il inspire aux autres et aussi la précarité de tous ces morcellements territoriaux et de tous ces régimes, largement issus de la Pax britannica de l'entre-deux-guerres, qui n'ont jamais reçu la sanction des masses qui les supportent depuis tant de décennies.

LETTRES AU DEVOIR

Un coup fatal au Canada

DE RETOUR à Montréal depuis l'an dernier, mon travail m'a conduit à habiter quinze années au Canada anglophone. Ma fille est née à Vancouver, mon fils à Toronto.

Je crois utile d'affirmer que sans la présence de Radio-Canada, ce périple eût été beaucoup plus difficile, quelque fois même intenable.

Bien que n'étant pas friand de télévision, j'ai été à même de constater son fantastique pouvoir de re-création sociale. Sans doute le « fait français » mérite-t-il mieux que le traitement minorisant de nos gouvernements; il est une façon particulière de voir le monde. Or, pour le jeune nord-américain, la langue comme interprétation du monde se manifeste d'abord à la télé. Et elle ne se mérite son attention que si la programmation reflète raisonnablement son milieu.

En retranchant tous ces millions de dollars au budget de Radio-Canada, on choisit d'éliminer cette dimension précise. Je ne juge personne. Comme plusieurs de mes concitoyens, je suis sensible au besoin de redressement des finances publiques. Du reste, la qualité remarquable du travail de ses artisans n'étant pas en cause, je dois déduire que la triste gestion radio-canadienne ne réussit toujours pas à intimider le couperet d'Ottawa... Et pour cause.

Quoi qu'il en soit, il faudra bien qu'on rappelle aux saboteurs qu'en agissant ainsi, ils portent un coup fatal à ce Canada qu'ils disent vouloir défendre. À moins que sans pouvoir le dire, ils n'aient conclu qu'il ne s'agissait là, de toute façon, que d'une fiction.

Guy Côté
Montréal, 17 décembre 1990

Moscou fait mieux que Montréal

OUI, MOSCOU fait mieux que Montréal ! Ne devrions-nous pas avoir honte ? Notre Maire Jean Doré en premier lieu ? Nous habitions certes une ville prospère; que pèse une passagère récession comparée aux problèmes qui écrasent la majorité des habitants du globe ? Nous mangeons à notre faim, nous menons une vie confortable, nous appartenons à notre faim, nous menons une vie confortable, nous appartenons à une société stable et nous nous en enorgueillons de notre état de « développé », même « sur-développé ».

Moscou, c'est aujourd'hui le centre d'un pays ruiné, en pleine confusion, en pleine décomposition. Tout y paraît incertain. Au cours de cet hiver qui s'ouvre des millions de gens là-bas vont connaître la misère, le froid, la faim. Et pourtant Moscou vient de faire mieux que Montréal...

À quel sujet ? Charles de Gaulle. L'an 1990 aura triplement marqué l'anniversaire de cet homme immense : centenaire de sa naissance, cinquantenaire de son irruption foudroyante sur la scène mondiale par l'Appel du 18 juin, vingtième anniversaire de sa mort. Charles de Gaulle fut célébré dans tous les grands pays; dans toutes les grandes villes. (...) Pour le centenaire du 22 novembre, Moscou inaugurerait une Place de Gaulle.

À Montréal qu'avons-nous eu ? Au printemps un remarquable colloque Charles de Gaulle organisé par Guy Bouthillier à l'Université de Montréal; le 18 juin des cérémonies que j'ai suscitées au nom de l'Association des Français Libres (qui regroupe les survivants de l'épopée gauloise pendant la guerre); (...) mais les gouvernements fé-

déral et provincial, comme la Municipalité, n'ont rien fait, strictement rien fait, scandaleusement rien fait.

Soyons juste et reconnaissons d'une part que le souvenir gaullien pose au Canada un problème politique délicat, d'autre part que le Maire Jean Doré a fait connaître ses projets d'une Place de Gaulle. Problème délicat, certes, à cause du cri lancé le 24 juillet 1967. Répondons alors que 23 ans plus tard une majorité très nette de Québécois semble bien se retrouver dans ce cri et que l'on pourrait attendre des autorités l'honnêteté de le reconnaître. Répondons aussi qu'il ne s'est agi que d'un épisode dans la vie si riche, si glorieuse, du Général. Même ceux qui réprouvent l'écho qu'il donna au cri de la foule ce soir de l'été 67 pourraient avoir l'élégance de considérer dans son ensemble le rôle de Charles de Gaulle, qui fut, indubitablement, l'un des plus grands hommes de son siècle et l'un des plus importants de toute l'histoire de France (...).

Jean Doré annonça fin septembre son projet d'une spectaculaire Place Charles de Gaulle à Montréal dans le cadre d'un réaménagement du parc Lafontaine. Les plans qu'il nous a montrés à Jean Dorion, Président de la Société St-Jean Baptiste, Jean Marc Léger, chanteur de la francophonie, et moi au titre de « président des Français Libres », nous ont paru intéressants et susceptibles de rendre à notre grand homme un hommage très valable. (...) L'inauguration prévue en juillet 1992 coïncidera heureusement avec une assemblée des grandes villes francophones dans le monde.

Il n'en reste pas moins que dans quelques jours l'année de Gaulle va se terminer sans que Montréal ait officiellement rendu hommage au sauveur de la France et prophète de l'Occident. Oui, hélas, Moscou aura fait mieux que Montréal.

André Malavoy
Montréal, 15 décembre 1990

Questions de Constitution

L'ÉDITORIAL de Lise Bissonnette du 15 décembre dernier étonne presque autant que celui de Daniel Latouche (même jour, même page A-10) qui, lui, affirme que le fédéralisme est « une faillite intellectuelle que rien ne peut réplâtrer. À ce sujet, se pose la question de rentabilité du fédéralisme n'a plus aucune utilité ». Ce sont des mots qui ne

veulent rien dire, parce qu'ils ne reposent sur rien. Ils sont vides de sens.

Deux groupes s'opposent à la Commission Bélanger-Campeau : des fédéralistes, qui désirent un fédéralisme renouvelé et des séparatistes, qui veulent l'indépendance du Québec.

Quant on parle de stratégie, on parle forcément de sujets à négocier et vice-versa. Récupérer tous les pouvoirs au Québec, c'est-à-dire toutes les taxes et les impôts versés par les Québécois au gouvernement central, veut dire l'indépendance; récupérer plusieurs pouvoirs (et les argent) veut dire un fédéralisme renouvelé ou décentralisé.

Dans le premier cas, il faut se poser les questions suivantes (il y en a beaucoup d'autres); est-il vrai que le Québec pourrait perdre annuellement quelque deux milliards de dollars en paiements de transfert et en transferts fiscaux ? C'est à vérifier, non ?

Est-il vrai que les pêcheurs québécois seraient ruinés, ou presque. Où iraient-ils pêcher ? Est-il vrai que nos agriculteurs dans l'industrie laitière subiraient des pertes considérables ? Combien de centaines de millions de dollars ? Quelles seraient les conséquences d'une monnaie québécoise ? Quelle serait la nouvelle publie québécoise (il faudrait ajouter quelque 100 milliards de dollars) et quel pourcentage du PIB représenterait-elle ? Qu'en penseraient nos créditeurs canadiens et étrangers ? Est-il possible que notre produit intérieur brut baisse ?

Il faudra aussi négocier notre défense, nos bureaux de poste, nos affaires extérieures (nos maisons à l'étranger seraient insuffisantes), etc.

Pourquoi le DEVOIR ne fouille-t-il pas toutes ces questions et bien d'autres, afin que le Québec puisse se séparer en connaissance de cause. C'est du plus grand intérêt pour tout Québécois. Pourquoi ne pas parler de la Constitution d'Eidsvold de 1814, qui donnait à la Norvège une certaine indépendance, qui devait être définitive en 1905 ? Comment la rupture avec la Suède s'est-elle faite à tous points de vue ? C'est du gâteau pour vos lecteurs et tous ceux qui pourraient le devenir...

Normand Robidoux
Montréal, 17 décembre 1990

La paix ! La paix !

LA GUERRE, mais qui en veut ? (...) Une guerre dans le Golfe serait atroce, meurtrière. Serait-elle utile ? Réglerait-elle quelque chose ? Des deux côtés, nous serions grands perdants. Toutes ces vies humaines sacrifiées pour quelques barils d'huile. Il semble qu'on n'a même pas une velléité de dialoguer, de négocier. C'est aberrant. C'est à penser que le « gros méchant », n'est pas celui qu'on essaie de nous faire croire...

A Oka, l'été dernier, avec quelques décharges de « pruneaux » on aurait vite écrasé les autochtones. Mais on aurait réglé quoi ? Pour une fois que l'on s'est montré intelligent, même charitable.

La paix, ça commence en nous, dans notre cœur; dans chacun de nous il y a un petit « guerrier » qui est toujours prêt à se battre. La paix, ça commence dans notre famille, dans notre entourage : ça suppose qu'on est capable de se pardonner et de s'aimer. La paix c'est le plus grand bien. C'est l'état normal d'une société.

Lucien Martel
Bromptonville, 15 décembre 1990

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur, Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS